



OCDE

**Rapport annuel
2007**



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



Rapport annuel : 2007

Photos

Toutes les photos sont © OCDE, sauf :

page 11 © REUTERS/POOL New
page 12 © REUTERS/Alex Grimm
page 20 © PATRICK DE WILDE/HOA QUI
page 22 © REUTERS/HANNIBAL HANSCHKE
page 23 © VICTOR HABBICK VISIONS / SCIENCE PHOTO LIBRARY
page 32 © REUTERS/Toby Melville
page 36 © REUTERS/POOL New
page 37 © REUTERS/Jessica Rinaldi
page 38 © REUTERS/Russell Boyce
page 40 © REUTERS/Andy Soloman
page 41 © REUTERS/Bobby Yip
page 43 © REUTERS/Andreas Meier
page 44 © REUTERS/Kim Kyung Hoon
page 46 © REUTERS/POOL New
page 50 © REUTERS/STR New
page 54 © REUTERS/Shawn Best
page 55 © REUTERS/David Gray
page 56 © REUTERS/Issei Kato
page 68 © REUTERS/Antony Njuguna
page 78 © REUTERS/Yves Herman

Photos en haute résolution, contacter : silvia.thompson@oecd.org.

Publications : les titres de publications en italique sont en vente via la librairie en ligne de l'OCDE : www.oecd.org/librairie.

LE RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) est préparé par la Division des affaires publiques de la Direction des relations extérieures et de la communication. Il est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Also published in English under the title
OECD Annual Report: 2007

© OCDE 2007

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication sont interdites sans autorisation écrite préalable. Les demandes doivent être adressées à Publications de l'OCDE : rights@oecd.org ou par fax (+33-1) 45 24 13 91. La permission de reproduire une partie de cet ouvrage doit être demandée au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

VUE D'ENSEMBLE

■ Préface	5
■ L'OCDE en quelques mots	6
Présentation des nouveaux Secrétaires généraux adjoints de l'OCDE	
Budget et finances	
Événements marquants	
■ Coup de projecteur de l'année	12
Stimuler l'emploi et les revenus	

PRINCIPALES ACTIVITÉS

■ Croissance et stabilité économiques	
Croissance économique	17
Qu'est-ce que la concurrence par les mérites ?	
Couvrir les incidents médicaux	
Développement durable	
Science, technologie et innovation	22
Les nanotechnologies	
La cyberfraude	
Industrie	27
Comblar le déficit de financement des PME	
Mondialisation et économie de la connaissance	
■ Emploi, cohésion sociale et environnement	
Emploi et cohésion sociale	31
Maladie, invalidité et travail	
De l'immigration à l'intégration	
Éducation	35
Le PISA et les élèves issus de l'immigration	
Enseignement supérieur	
Scénarios pour l'école de demain	
Environnement	40
Examen environnemental de la Chine	
Essais des produits chimiques	
Biosécurité et cultures transgéniques	
Santé	46
Santé : des coûts en hausse	
■ Échanges et fiscalité internationale	
Échanges	49
Échanges sud-sud	
Les délais : un obstacle aux échanges	
Crédits à l'exportation	
Agriculture et pêcheries	54
Soutien public à la pêche	
Marché de la viande	
Fiscalité	58
Interdire la déduction fiscale des pots-de-vin	
Forum sur l'administration de l'impôt	

■ Gouvernance

Gouvernance publique	61
Alléger les charges administratives	
Une fonction publique vieillissante	
Des villes compétitives	
Gouvernance privée	66
Cadre d'action pour l'investissement	
Activités hasardeuses	
Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales	
■ Développement des économies non membres	
Coopération pour le développement	70
Droits de l'homme et développement	
L'aide au commerce	
Relations mondiales	74
Le Brésil	
■ Statistiques	
Statistiques	78
Indicateurs du progrès social	
■ Communication	
Relations extérieures et communication	82
Capital humain – une publication stratégique	
Centres OCDE	
.....	
■ Agence internationale de l'énergie	88
■ Agence pour l'énergie nucléaire	90
■ Conférence européenne des ministres des Transports	92
■ Groupe d'action financière	94
■ Forum pour le partenariat avec l'Afrique	95

AU SUJET DE L'OCDE

■ L'OCDE en images	98
■ Activités civiques	100
■ Direction exécutive	102
■ Qui fait quoi ?	106
■ Répertoire de l'OCDE	115
■ Réunion du Conseil au niveau des ministres de 2006	116

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Le Secrétariat de l'OCDE	121
■ Organigramme	123
■ Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE	124
■ Les pays membres de l'OCDE	127

Préface

www.oecd.org/secretairegeneral

Ce *Rapport annuel* couvre ma première année en tant que Secrétaire général de l'OCDE. Au cours de cette période, je me suis efforcé de mettre en relief le rôle de l'Organisation comme plaque tournante de la mondialisation – un lieu de dialogue et de rencontre où les pays membres et non membres peuvent trouver les instruments nécessaires pour mieux gérer la mondialisation. Mais pour y parvenir, il faut souvent opérer des réformes douloureuses. Ces réformes génèrent souvent des coûts très perceptibles par certains groupes clairement identifiables, tandis que les avantages se font sentir plus tard, sont incertains et plus diffus.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils mettre en œuvre les réformes indispensables sans perdre le soutien de l'opinion publique ? L'OCDE est un partenaire stratégique des décideurs pour les aspects économiques de la réforme. À l'OCDE, nous proposons aux gouvernements des analyses, des données statistiques comparables et des orientations pour les aider à élaborer des messages ciblés qui rendront ces avantages plus évidents. De fait, nous disposons de données empiriques montrant comment les pays qui ont fait progresser leur programme de réforme ont amélioré leurs performances économiques.

L'OCDE est une organisation unique en son genre : elle est en effet bien placée pour associer les parties prenantes à pratiquement tous les aspects de l'élaboration des politiques. Au cours de l'année écoulée, l'Organisation a renforcé ses activités avec les décideurs à tous les niveaux. Cela est particulièrement vrai pour les parlementaires. L'OCDE s'assure aussi le concours des parties prenantes que sont les entreprises, les syndicats et la société civile. Elle a également amplifié ses activités de communication parce que nous sommes convaincus que la pédagogie est un élément essentiel d'une réforme structurelle couronnée de succès. Ce *Rapport annuel* cherche donc à présenter en termes simples des questions complexes et invite les lecteurs à poursuivre leurs réflexions en se reportant aux études et aux publications de l'OCDE.

Les travaux de l'OCDE sont plus que jamais utiles à de nombreux pays n'appartenant pas à l'Organisation. Aujourd'hui, l'OCDE coopère avec plus de 70 pays non membres. C'est pourquoi nous considérons avec beaucoup d'attention la possibilité de son élargissement.

Pour que la mondialisation bénéficie à tous, il faut une plaque tournante. Telle est la nouvelle mission de l'OCDE, une institution de dimension mondiale ouverte à tous les pays et à toutes les catégories d'acteurs pour dialoguer dans le cadre d'un partenariat élargi – parce que nous sommes tous parties prenantes à la mondialisation. ■



Angel Gurría,
Secrétaire général de l'OCDE.

L'OCDE en quelques mots

www.oecd.org/apropos
webmaster@oecd.org

- 76 % du RNB mondial (USD courants)
- 84 % du commerce international
- 14 % de la population mondiale
- 2.6 % de croissance du PIB en 2006
- 97 % de l'aide publique au développement dans le monde
- 49 % des émissions mondiales de CO₂
- 34 % de la production mondiale d'énergie
- 60 % de la consommation mondiale d'électricité



La création de l'OCDE remonte au Plan Marshall. Aujourd'hui, l'Organisation compte 30 pays membres, tous attachés à la démocratie et à l'économie de marché. Elle offre aux gouvernements un espace de dialogue qui leur permet de confronter leur expérience en matière de politiques, de recenser les bonnes pratiques et de promouvoir des décisions et des recommandations. Dialogue, consensus, examens et pressions par les pairs sont au cœur de l'OCDE.

L'Organisation a pour vocation première d'aider les pouvoirs publics et la société civile à profiter pleinement des avantages de la mondialisation, tout en relevant les défis économiques, sociaux et de gouvernance que celle-ci peut créer. L'OCDE s'efforce avant tout d'appréhender les problématiques nouvelles et de déterminer les mesures efficaces afin d'aider les responsables politiques.

Outre les analyses qu'elle effectue et les conseils qu'elle prodigue dans un large éventail de domaines économiques, l'OCDE est une des sources de données statistiques, économiques et sociales comparables les plus importantes et les plus fiables du monde. Les bases de données de l'OCDE couvrent des domaines aussi divers que les comptes nationaux, les indicateurs économiques, les échanges, l'emploi, les migrations, l'éducation, l'énergie et la santé.

L'OCDE élabore des instruments, des décisions et des recommandations reconnus au niveau international pour promouvoir de nouvelles règles du jeu dans de nombreux domaines comme la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, la politique de l'information et de la communication, la fiscalité et l'environnement. Les non-membres sont invités à adhérer à ces accords et traités.

Favoriser le développement au-delà de ses pays membres est une mission que l'OCDE s'est donnée dès le départ. L'Organisation entretient des relations dynamiques avec quelque 70 économies non membres, mais aussi avec les entreprises, les syndicats, la société civile et les parlementaires. Ces acteurs tirent profit des travaux de l'OCDE tout en y apportant une précieuse contribution. ■

Présentation des nouveaux Secrétaires généraux adjoints de l'OCDE

www.oecd.org/secretairesgenerauxadjoints

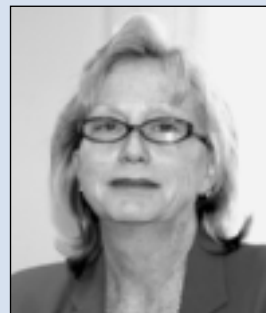


Aart Jan de Geus

de nationalité néerlandaise, il était auparavant ministre des Affaires sociales et de l'Emploi des Pays-Bas.

Thelma J. Askey

de nationalité américaine, elle occupait le poste de directeur de la United States Trade and Development Agency (agence américaine pour le commerce et le développement).



Pier Carlo Padoan

de nationalité italienne, cet ancien professeur d'économie à l'Université La Sapienza de Rome était précédemment directeur exécutif pour l'Italie auprès du Fonds monétaire international.

Mari Amano

de nationalité japonaise, il était auparavant directeur exécutif par intérim de l'Organisation pour le développement énergétique de la Péninsule coréenne.



Budget et finances

www.oecd.org/apropos/etatsfinanciers
financeservice@oecd.org

Le budget de l'OCDE et le contenu de son programme de travail sont déterminés tous les deux ans par le Conseil de l'OCDE, son organe décisionnel. La planification, la budgétisation et la gestion de l'Organisation sont organisées selon un système fondé sur les résultats. Une fois le processus achevé, ces résultats sont suivis et évalués. Le budget pour 2006 s'est élevé à 336 millions EUR et le budget pour 2007 est de 340 millions EUR.

Les états financiers de l'OCDE sont établis conformément aux International Public Sector Accounting Standards (IPSAS, normes comptables internationales du secteur public) – l'OCDE a en effet été la première organisation internationale à les adopter – et sont examinées par des auditeurs extérieurs. Le contrôle externe indépendant des comptes et de la gestion financière est assuré par un Collège des commissaires aux comptes. Ce Collège est composé de quatre membres appartenant à des institutions de contrôle des finances publiques de pays membres nommés par le Conseil de l'OCDE. Il certifie les comptes, puis le Conseil avale la gestion du Secrétaire général.

L'ensemble des états relatifs à la situation financière, aux résultats financiers et aux flux de trésorerie sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE. ■

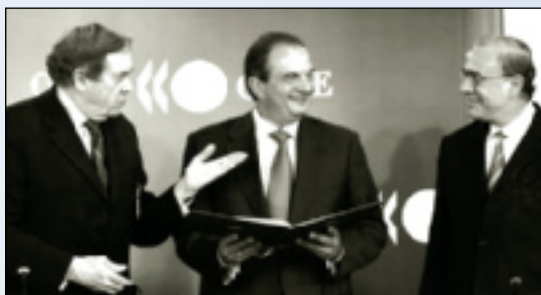
Barème de contributions, 2007

Pays membre	contribution en %	Pays membre	contribution en %
Allemagne	9.265	Japon	16.656
Australie	2.067	Luxembourg	0.216
Autriche	1.151	Mexique	2.090
Belgique	1.402	Norvège	1.088
Canada	3.364	Nouvelle-Zélande	0.442
Corée	2.297	Pays-Bas	2.096
Danemark	0.965	Pologne	0.892
Espagne	3.466	Portugal	0.709
États-Unis	24.975	République slovaque	0.253
Finlande	0.783	République tchèque	0.479
France	6.756	Royaume-Uni	7.236
Grèce	0.838	Suède	1.303
Hongrie	0.424	Suisse	1.500
Irlande	0.669	Turquie	0.851
Islande	0.172		
Italie	5.595	Total	100.000

Événements marquants

(De gauche à droite)

L'ancien Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, et le Premier ministre grec, Kostas Karamanlis, avec le nouveau Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, lors de la cérémonie de passation de pouvoirs.



Cérémonie de passation de pouvoirs à la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, le gouverneur de la Banque d'Israël, Stanley Fischer, l'ancien Directeur général du FMI et gouverneur honorifique de la Banque de France, Michel Camdessus, et le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, lors du Forum de l'OCDE en mai.

Forum 2006 de l'OCDE

(De gauche à droite)

Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, avec le Premier ministre de Nouvelle-Zélande, Helen Clark, lors d'une visite à l'OCDE en novembre 2006.



Visite du Premier ministre néo-zélandais



(De gauche à droite)

Le Président français Jacques Chirac félicite Angel Gurría de sa nomination comme Secrétaire général de l'OCDE.

Visite au Palais de l'Élysée

(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, rencontre Ban Ki-moon lors d'une visite à l'OCDE après sa nomination comme Secrétaire général de l'ONU.



Entrevue du Secrétaire général de l'OCDE avec le nouveau Secrétaire général de l'ONU



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, avec le président du Council of Economic Advisers (groupe des conseillers économiques) auprès du Président des États-Unis, Edward Lazear, lors de la réunion du Comité de politique économique en mai 2006.

Réunion du Comité de politique économique

(De gauche à droite)
Le Prince des Asturies, la Reine Sofía d'Espagne, le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le Roi Juan Carlos d'Espagne lors d'une visite en Espagne en novembre 2006.



Visite à la famille royale espagnole



(De gauche à droite)
Poignée de main du Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, avec le Premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, à son bureau à Tokyo en juillet.

Rencontre du Secrétaire général de l'OCDE avec le Premier ministre japonais

Coup de projecteur de l'année

Stimuler l'emploi et les revenus

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

En 1994, les pays de l'OCDE ont entériné la Stratégie pour l'emploi, qui comprenait un ensemble de dix orientations à suivre pour faire reculer un chômage élevé. Ce plan d'action a fortement influencé les responsables politiques des pays membres. Plus de dix années après, il était nécessaire de réévaluer la Stratégie à la lumière de l'expérience acquise, des connaissances nouvelles et des nouveaux défis.

Si, il y a dix ans, le chômage de masse constituait la première des préoccupations, aujourd'hui le problème est de parvenir à créer des emplois et à relever les revenus. De fait, sous l'effet du vieillissement de la population, la progression de l'emploi – et pas seulement la réduction du chômage – est devenue la priorité. Quelque 35 % de la population en âge de travailler des pays de l'OCDE ne travaillent pas, mais dans leur très grande majorité, ces personnes ne sont pas au chômage. Il s'agit des jeunes, des femmes, des préretraités et des personnes handicapées.

La nécessité de promouvoir l'emploi se fait d'autant plus pressante que la mondialisation s'accélère et exige de ce fait un ajustement rapide de la part des entreprises comme des travailleurs. À cet égard, le problème essentiel est de faire en sorte que les uns et les

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, le salaire des travailleurs bien rémunérés a progressé plus vite au cours de la dernière décennie que celui des travailleurs faiblement rémunérés.



autres soient capables de s'adapter rapidement au changement, d'autant plus que les facteurs qui poussent à l'ajustement s'accroîtront dans l'avenir, lorsque des pays où la main-d'œuvre est abondante, comme la Chine et l'Inde, seront mieux intégrés dans l'économie mondiale.

La réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi propose quatre grandes lignes d'action pour faire face à ces nouveaux défis :

Premièrement, les politiques macroéconomiques doivent viser la stabilité des prix et l'équilibre des finances publiques, afin de mieux tirer parti des réformes et de minimiser le risque d'assister à des destructions d'emplois suite aux récessions.

Deuxièmement, les pouvoirs publics doivent réformer la fiscalité et les prestations sociales de façon à valoriser le travail. Aider les chômeurs à trouver un emploi et adopter des dispositifs favorables à la famille, comme l'aide à la garde des enfants, sont des conditions essentielles pour encourager l'activité. Mais réformer les prestations ne signifie pas nécessairement les réduire. Des systèmes de prestations bien conçus, assortis d'une aide active à la recherche d'un emploi et d'un contrôle du respect des obligations, renforcé par des sanctions modérées, peuvent permettre de maintenir en place des prestations généreuses tout en parvenant à un niveau d'emploi élevé. Le salaire minimum peut aussi contribuer utilement aux efforts de valorisation du travail s'il est fixé à un niveau raisonnable. L'application de cette méthode des « obligations mutuelles » devrait être étendue à d'autres prestations non liées à l'emploi, notamment les prestations de maladie, d'invalidité, d'aide sociale et de parent isolé.

Troisièmement, la réglementation des marchés du travail et de produits a un grand rôle à jouer pour encourager la création d'emplois et la mobilité de la main-d'œuvre. La mise en place de réformes dans ces domaines a parfois été considérée comme une menace pour la sécurité de l'emploi, mais elles peuvent être réalisées en procédant de manière à insuffler un dynamisme économique à ces marchés tout en assurant aux travailleurs une protection suffisante.

Quatrièmement, le capital humain revêt une importance fondamentale. Des systèmes scolaires qui permettent à tous les jeunes d'acquérir les compétences de base et qui favorisent l'instauration de liens étroits entre enseignement et travail, contribuent à faire reculer le chômage des jeunes. En outre, les travailleurs qualifiés ont des possibilités d'évolution professionnelle bien meilleures.

Il n'y a pas de recette unique pour améliorer les performances en matière d'emploi. Parmi les pays qui réussissent dans ce domaine, certains conjuguent prestations sociales peu élevées, faible imposition et réglementation relative à l'emploi peu contraignante. D'autres offrent des prestations sociales généreuses, mais mobilisent les demandeurs d'emploi de diverses manières. Ces pays connaissent un fort taux d'emploi et de faibles inégalités de revenu, mais le coût budgétaire est plus élevé. En tout état de cause, ces deux catégories de pays s'efforcent d'instaurer une forte concurrence sur les marchés de produits, d'offrir des incitations au travail appropriées, d'assurer l'efficacité des dépenses publiques et de promouvoir la stabilité macroéconomique.

Lors de leur réunion à Toronto en juin 2006, les ministres ont reconnu qu'il était indispensable de faire progresser les réformes et ont donc accueilli avec intérêt la réévaluation de la Stratégie pour l'emploi. Ces réformes peuvent certes se heurter à une forte résistance, mais l'inaction n'est pas une solution. Les bons résultats affichés par certains pays au cours des dix dernières années témoignent des progrès qu'il est possible d'accomplir avec une volonté politique suffisante. ■



(De gauche à droite)

Hiroko Wada et Jasu Kano, membres de la Chambre des conseillers du Japon, lors du Séminaire parlementaire de haut niveau de l'OCDE sur « la croissance et l'emploi » en octobre 2006.



Cet ouvrage présente les évolutions récentes du marché du travail et analyse les effets de plusieurs politiques, ainsi que les perspectives en 2007.

PRINCIPALES
ACTIVITÉS



— Croissance et stabilité économiques

Croissance économique

www.oecd.org/economie
eco.contact@oecd.org

L'OCDE analyse les moteurs de la croissance économique à long terme ainsi que les fluctuations autour de la tendance, en accordant une attention particulière aux questions de politique structurelle. Pour améliorer l'efficacité des politiques, elle fonde son analyse sur les approches et les expériences mises en œuvres dans les pays membres.

Les derniers travaux ont été consacrés notamment au potentiel de croissance du secteur des services, aux effets de l'ouverture et de la concurrence sur le dynamisme de la croissance et aux mesures capables de répondre aux enjeux liés à la mise en œuvre des réformes économiques.

Croissance dans les pays de l'OCDE

www.oecd.org/croissance
eco.contact@oecd.org

La croissance s'est ralentie en 2006 aux États-Unis, principalement en raison de l'accalmie observée sur le marché du logement. En revanche, le rythme de l'activité s'est redressé dans la zone euro et au Royaume-Uni, tout en restant robuste en Asie. Le chômage dans l'ensemble de la zone OCDE s'est encore contracté pour atteindre son plus bas niveau depuis longtemps, et tombe à environ 6 %. Le ralentissement économique s'atténue dans nombre de pays et la hausse des prix de l'énergie pèse sur l'inflation. Dans ce contexte, les banques centrales ont durci de manière générale la politique monétaire. Sur le plan budgétaire, le dynamisme des recettes fiscales a contribué à réduire les déficits.



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le Premier ministre italien, Romano Prodi, lors de sa visite officielle en Italie en février 2007.

À terme, la production de la zone OCDE dans son ensemble devrait connaître une progression à peu près égale au taux potentiel, avec un maintien de la consommation des ménages et un rôle toujours important pour l'investissement fixe des entreprises, grâce à une amélioration des bilans des sociétés. Cependant, plusieurs risques majeurs fragilisent ces perspectives, notamment la nouvelle montée des prix de l'énergie. Par ailleurs, les taux d'intérêt à long terme demeurent exceptionnellement bas depuis quelque temps, et une hausse plus forte que prévue pourrait avoir de graves répercussions, surtout par le biais des marchés du logement. Enfin, les déséquilibres de balance courante sont plus marqués que jamais et peuvent ne pas être résorbés sans à-coup.

Croissance des services

Les services représentent désormais plus de 70 % de l'activité économique des pays de l'OCDE. Il est donc indispensable de doper la productivité et la croissance dans ce secteur pour favoriser une performance économique globale solide. Les travaux actuellement menés par l'OCDE dans ce domaine sont axés sur les services aux entreprises, un

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les exportations des États-Unis vers la Chine ont augmenté de 160 % au cours de la première moitié de cette décennie.

www.oecd.org/sti/service-sector
dirk.pilat@oecd.org

Qu'est-ce que la concurrence par les mérites ?

Une saine concurrence est indispensable au bon fonctionnement des marchés, au bien-être des consommateurs et à la croissance économique. Cependant, il est largement admis que la politique de la concurrence a pour but de protéger la concurrence et non les concurrents. Tout en s'efforçant de préserver la concurrence, nombre d'autorités et de tribunaux chargés de la mise en œuvre emploient souvent l'expression « concurrence par les mérites » pour expliquer et justifier leurs positions sur la façon de distinguer les pratiques qui portent atteinte à la concurrence de celles qui la font progresser.

Si l'expression « concurrence par les mérites » désigne les pratiques légales auxquelles une entreprise dominante peut se livrer, les limites de ce concept et les principes directeurs qui sont censés le définir restent flous. Dans ces conditions, une jurisprudence discordante et imprévisible s'est constituée, à partir de diverses méthodes analytiques. Pourtant, lorsque les tribunaux et les professionnels se réfèrent à la « concurrence par les mérites », ils supposent en général qu'il existe une interprétation commune de cette expression.

Il apparaît donc de plus en plus nécessaire de réexaminer et de préciser les principes de l'évaluation des pratiques de l'entreprise dominante. L'OCDE a contribué à ce processus en expliquant et en analysant divers critères capables de déterminer de manière prévisible et motivée si le comportement d'une entreprise dominante respecte la « concurrence par les mérites » ou s'il s'agit d'une pratique anticoncurrentielle dommageable. Ces critères prennent en compte certains éléments : la pratique de l'entreprise dominante suppose-t-elle une renonciation au bénéfice ? Est-elle économiquement rationnelle ? Paraît-elle devoir exclure un concurrent tout aussi efficace ? Ou les effets positifs de cette pratique dans l'intérêt des consommateurs sont-ils supérieurs à ses effets négatifs ?

La plupart des analystes conviennent qu'aucun de ces critères n'est adapté à l'ensemble des situations car leurs points forts et leurs points faibles diffèrent selon les cas. En préférant l'analyse explicite à l'analyse implicite, ils contribuent néanmoins à créer un environnement plus prévisible dans lequel les entreprises peuvent se concurrencer, assurées de la légalité de leurs actions.

www.oecd.org/concurrence
jeremy.west@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tribunaux d'Amérique du Nord et d'Europe sont parfois parvenus à des conclusions opposées en jugeant si des séries de comportements identiques violaient ou non le droit de la concurrence.

domaine crucial influant sur tous les secteurs. Ces travaux identifient les moteurs de la productivité dans les services et analysent les effets de la libéralisation des échanges, de la normalisation et des régimes réglementaires.

Ouverture et concurrence

À long terme, l'ouverture et la concurrence stimulent la performance économique et améliorent les niveaux de vie dans leur ensemble. Les réglementations qui permettent aux forces de la concurrence de jouer un plus grand rôle peuvent accroître le PIB par habitant, en encourageant l'investissement, en améliorant la productivité et en favorisant l'emploi. Dans ses analyses récentes, l'OCDE étudie la diffusion internationale de l'innovation et les décisions d'implantation des entreprises multinationales. Ces travaux montrent que des réglementations restrictives ralentissent l'ajustement et l'adoption de nouvelles technologies. C'est là l'un des facteurs qui expliquent les divergences de croissance de la productivité ces dix dernières années. En effet, c'est pendant cette période que l'économie des États-Unis a su plus rapidement tirer parti de la révolution des technologies de l'information que la plupart des pays européens.

Si tous les pays de l'OCDE ont atténué les obstacles réglementaires à la concurrence, un « noyau irréductible » d'entraves à la concurrence persiste, et les différents types d'obstacles et de contraintes tendent à se combiner. Les restrictions nationales sont plus marquées là où les obstacles aux échanges et à l'investissement étranger sont plus importants. Par ailleurs des niveaux élevés de contrôle exercé par l'État et d'obstacles à la concurrence sont associés à des procédures administratives plus lourdes et à des politiques qui fragilisent la souplesse des marchés du travail.

www.oecd.org/concurrence

patricia.heriard-dubreuil@oecd.org



Cette étude propose des pratiques exemplaires dans les domaines de la gestion des risques de marché, de crédit, opérationnels et liés au passif.

Couvrir les incidents médicaux

La couverture appropriée de la responsabilité des professionnels de la santé, la juste compensation des incidents « iatrogènes » et la prévention des mauvaises pratiques médicales sont d'une importance capitale pour le bon fonctionnement des systèmes de santé. La plupart des pays de l'OCDE s'appuient sur une combinaison de responsabilité quasi-délictuelle et de polices d'assurance de responsabilité médicale pour couvrir les professionnels de santé en cas de préjudices pour leurs patients. Ces systèmes impliquent en pratique que la preuve de la responsabilité ou de la négligence médicale soit établie par un tribunal pour que les patients soient dédommagés.

Au cours des dernières années, nombre de ces systèmes ont rencontré des difficultés. Les primes des polices d'assurance responsabilité ont augmenté dans de telles proportions que les établissements et les médecins peuvent difficilement les assumer. Cette hausse des coûts est imputable le plus souvent à une forte augmentation de la fréquence et des montants des dommages et intérêts accordés par les tribunaux. Cette crise a entraîné dans certains pays de l'OCDE des effets indésirables affectant la qualité des soins et la sécurité des patients et conduisant à une hausse des coûts du système de santé dans son ensemble.

En 2006, l'OCDE a publié *Aspects fondamentaux des assurances n°11*, une étude sans précédent des divers types de systèmes d'indemnisation et de prévention des incidents médicaux dans les pays membres. Ce rapport décrit aussi les grands enjeux auxquels sont confrontés nombre de pays pour prévenir, assurer et couvrir les incidents médicaux. Il évalue en outre les mesures conçues et mises en œuvre dans plusieurs pays de l'OCDE.

www.oecd.org/daf/assurance

flore-anne.messy@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2006, les coûts de la responsabilité médicale et de la médecine défensive ont représenté 10 % des dépenses de santé aux États-Unis.

Développement durable

Le développement durable va au-delà de la croissance économique pour englober les préoccupations environnementales et sociales. Il touche quasiment tous les domaines de la politique économique. Dans ce contexte, les travaux multidisciplinaires de l'OCDE sur le développement durable rassemblent des experts de diverses disciplines derrière un objectif commun.

La réforme des subventions publiques dommageables reste au cœur du programme de l'OCDE sur le développement durable. Ces subventions publiques sont omniprésentes dans les pays de l'OCDE et comptent parmi les instruments les plus puissants de la politique publique aujourd'hui utilisés. Cependant, elles introduisent souvent des distorsions économiques, environnementales et sociales aux conséquences imprévues. En 2006, un quatrième atelier de l'OCDE sur les subventions a réuni des experts de l'industrie, de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des transports pour examiner la façon de surmonter les obstacles politiques à la réforme des subventions.

Reconnaissant que le développement durable est un enjeu mondial, l'OCDE travaille en étroite coopération avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et d'autres organismes internationaux. Elle participe chaque année à la Commission du développement durable de l'ONU, qui a inscrit l'énergie et le changement climatique à son programme de travail en cours. En 2006, un atelier conjoint OCDE/ONU a examiné les meilleures pratiques pour les stratégies nationales en faveur du développement durable. De nouveaux travaux visent à élaborer des recommandations pour aider les pays les moins avancés à intégrer la notion de « durable » dans leurs plans de développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté.

Les gouvernements ont besoin d'instruments pour mesurer leurs progrès vers le développement durable et pour comparer ces progrès avec ceux de leurs voisins. L'OCDE travaille avec l'ONU et Eurostat à l'élaboration de cadres conceptuels et d'indicateurs du développement durable. Ensemble, ces organisations mettent au point des méthodes pour aider les gouvernements à mesurer les synergies et les arbitrages entre les incidences économiques, environnementales et sociales des politiques et des programmes.

En 2007, l'OCDE poursuivra ses projets sur la consommation et la production durables, la gouvernance en matière de développement durable, l'éducation au développement durable et l'investissement étranger durable. Les ateliers sur le développement durable seront consacrés aux stratégies menées en Asie dans ce domaine, à la production et à la compétitivité durables et aux méthodologies permettant la réalisation d'analyses sur la notion de « durable ».



www.oecd.org/developpementdurable
candice.stevens@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs pays de l'OCDE, notamment la France, les Pays-Bas et la Suède, ont désormais des ministres et des ambassadeurs chargés du développement durable.



Ce rapport étudie les subventions et autres taxes correspondantes, et examine l'expérience que les pays ont pu tirer des réformes de leur système de subventions réalisées dans les secteurs de l'agriculture, des pêcheries, de l'industrie et des transports.

Économie politique des réformes

www.oecd.org/economie
eco.contact@oecd.org

Certaines des réformes nécessaires pour doper la croissance sont plus faciles à recommander qu'à appliquer. En effet, les coûts sont généralement concentrés en aval et nuisent à certains groupes, alors que les avantages, bien que plus importants, ne se matérialisent souvent qu'en amont de façon plus diffuse. L'expérience des pays de l'OCDE est riche d'enseignements sur les conditions à mettre en place pour mener à bien les réformes. Être réaliste et transparent quant aux coûts et aux avantages des réformes et maintenir des finances publiques saines facilitent leur mise en œuvre. Il est également important de sensibiliser aux conséquences de l'absence de réformes.

Marchés des actifs

www.oecd.org/daf/marchesfinanciers
daf.contact@oecd.org

En 2006, l'OCDE a examiné les facteurs à l'origine du faible niveau des taux d'intérêt à long terme et la courbe des rendements relativement plate sur les grands marchés, ainsi que l'évolution des marchés des dérivés de crédit. Elle a aussi examiné les marchés du logement, les dépenses et la hausse des niveaux d'endettement des ménages, en prêtant une attention particulière aux nouveaux produits hypothécaires. D'autres travaux ont examiné l'incidence des fonds de pension sur les marchés financiers, le rôle de l'expansion rapide des fonds spéculatifs sur les marchés du capital risque et la réforme du système financier en Chine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le capital investi dans les fonds spéculatifs dépasse probablement 1 000 milliards USD.

Marchés obligataires et gestion de la dette publique

www.oecd.org/daf/marchesfinanciers
daf.contact@oecd.org

Les travaux dans ce domaine visent à étudier les opérations de gestion de la dette publique et leur interface avec les marchés obligataires. L'OCDE a rassemblé un ensemble de connaissances faisant autorité sur les meilleures pratiques, techniques, stratégies et opérations dans ce secteur particulier de l'activité et de la politique publiques. Les résultats de ces travaux sont devenus les normes internationales *de facto* dans ce domaine très spécialisé de l'action de l'État. Le dialogue avec les autorités sur les marchés émergents de la dette a permis aux gestionnaires de la dette de ces pays de mieux connaître les pratiques exemplaires de l'OCDE sur des sujets tels que la gestion du risque de la dette publique. La mise en œuvre de ces pratiques novatrices a contribué à son tour à une plus grande stabilité financière. ■



(De gauche à droite)

La ministre néerlandaise du Commerce extérieur, Karien Van Gennip, le secrétaire d'État allemand auprès du ministère de l'Économie et de la Technologie, Bernd Pfaffenbach, et le ministre adjoint brésilien des Relations extérieures, Samuel Pinheiro Guimarães, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2006.

Science, technologie et innovation

www.oecd.org/science-fr
sti.contact@oecd.org

Comment la recherche scientifique et l'innovation technologique peuvent-elles contribuer au mieux à la croissance économique ? L'OCDE s'efforce d'aider les gouvernements à répondre à cette question. Pour cela, elle examine la performance en matière d'innovation de différents pays de l'OCDE dans des secteurs spécifiques tels que les biotechnologies, l'énergie et les services à forte intensité de savoir. L'OCDE développe aussi de nouvelles approches pour évaluer l'efficacité des systèmes nationaux relatifs aux sciences et à l'innovation, notamment la R & D privée, les systèmes scientifiques publics et les liens entre science et industrie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La part globale des dépenses de R & D dans les économies non membres de l'OCDE est passée de 10 % en 1996 à 19 % en 2004.

Stimuler l'innovation

www.oecd.org/sti/innovation
www.oecd.org/science-fr
dirk.pilat@oecd.org

Les travaux de l'OCDE sur l'innovation mettent en évidence les bonnes pratiques pour l'action publique. Les examens nationaux de la politique d'innovation comportent des recommandations plus détaillées. Les examens du Luxembourg et de la Suisse ont été publiés en 2006 ; ceux du Chili, de la Chine, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud paraîtront en 2007.

L'édition 2006 des *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie* fait un tour d'horizon complet des grandes tendances de la science, de la technologie et de l'innovation. Cette édition prête une attention particulière au rôle croissant de certaines économies non membres de l'OCDE.

En 2006, l'OCDE a également achevé des études sur les processus de création, de diffusion et d'exploitation du savoir dans trois domaines spécifiques : l'énergie, les produits pharmaceutiques et les services à forte intensité de savoir. Ces études ont permis la production de recommandations visant à réduire des obstacles spécifiques à l'innovation. D'autres études ont porté sur la pénurie de travailleurs dans certaines professions hautement qualifiées, les carrières de la recherche et les femmes dans les professions scientifiques.

L'OCDE a entamé des travaux sur les nanotechnologies (voir encadré p. 23) et sur l'évaluation de la politique de la science et de l'innovation. L'objectif de ce dernier axe de réflexion est d'améliorer l'efficacité de l'investissement public en science et en innovation.



Un chercheur de l'Université technique de Brandenburg en Allemagne réalise une expérience dans une chambre anéchoïde.

Les nanotechnologies

www.oecd.org/env/nanosecurite
www.oecd.org/sti/stpolicy
sti.contact@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les nanotechnologies sont déjà présentes dans certains produits commercialisés, comme les verres auto-nettoyants, les revêtements protecteurs et les lunettes de soleil.

Depuis peu, les nanotechnologies suscitent un intérêt croissant auprès du public. Ces technologies utilisent des particules et des matériaux mesurant entre 1 et 100 nanomètres (1 nanomètre représente 1 milliardième de mètre). Elles sont susceptibles d'offrir un large éventail d'avantages économiques. Le débat est surtout centré sur des applications futures, mais aujourd'hui, le montant estimé des dépenses publiques annuelles en R & D dépasse 4 milliards USD, et un certain nombre de produits sont déjà sur le marché. Toutefois, ils posent de nouveaux problèmes d'action publique aux gouvernements.

Fidèle à son approche multidisciplinaire, l'OCDE travaille sur des politiques et des instruments destinés à favoriser le développement des nanotechnologies de la manière la plus efficace et la plus efficace possible. Un solide cadre de gouvernance et de sécurité est nécessaire.

À cette fin, l'OCDE a récemment lancé un nouveau programme pour répondre aux conséquences des nanotechnologies sur la sécurité. Ce programme a pour objet de promouvoir la coopération internationale en matière de sécurité des nanomatériaux manufacturés pour la santé humaine et sur l'environnement. Il préconise la conduite d'essais et l'évaluation du risque des nanomatériaux manufacturés.

Des travaux complémentaires sur la politique de la science et de la technologie sont axés sur la création de cadres favorables à l'innovation dans les nanotechnologies. Ces efforts coordonnés et qui se renforcent mutuellement devraient permettre de créer les conditions optimales pour le développement de cet ensemble de nouvelles technologies si prometteuses.

Biotechnologie

www.oecd.org/biotechnologie
iain.gillespie@oecd.org

Les biotechnologies revêtent toujours plus d'importance en tant que technologies génériques, comme l'illustre de manière exhaustive la publication *OECD Biotechnology Statistics 2006*. Toutefois, la plupart des données nationales portent toujours sur les intrants des biotechnologies, plutôt que sur leurs extrants et leurs implications. Pour compenser ce déséquilibre, l'OCDE s'efforce de développer des macro- et des micro-données relatives aux incidences économiques et non économiques de ces technologies.

Les biotechnologies et la génétique – parfois combinées à d'autres technologies comme les nanotechnologies et les technologies de semi-conducteurs – sont de plus en plus des moteurs de l'innovation. Une meilleure compréhension des bases génétiques de la maladie et l'identification des choix politiques favoriseront l'innovation et amélioreront la santé des populations. Les gouvernements des pays membres de l'OCDE ont adopté le premier d'une série de trois instruments de type « normes non contraignantes » internationales. Cet instrument concerne les licences des inventions génétiques brevetées.

Enfin, les efforts menés de longue date pour créer un réseau mondial de centres de ressources biologiques de haute qualité dans le cadre de l'infrastructure bioscientifique ont enfin été couronnés de succès.

Études prospectives

www.oecd.org/prospective
michael.oborne@oecd.org

Le Programme international de l'OCDE sur l'avenir dispense aux gouvernements des pays membres des conseils et des analyses sur les enjeux à long terme et les aide à planifier leur stratégie. Le Programme international sur l'avenir travaille actuellement sur trois grands axes. Le premier, « La bioéconomie à l'horizon 2030 », a été lancé en 2006. Il examinera l'évolution probable des principaux secteurs des biotechnologies, tout en évaluant les implications possibles à plus long terme pour les économies et les sociétés. Il proposera également des recommandations à l'intention des responsables politiques. Le Forum mondial sur l'économie du spatial constitue le deuxième axe. Il vise notamment à mesurer les activités et les impacts de l'économie du secteur spatial. Le troisième axe, « L'avenir des infrastructures mondiales », est presque achevé : il produira un ensemble de recommandations d'action publique pour améliorer l'investissement dans les infrastructures et leur gestion, notamment en matière de transports ferroviaires, routiers et urbains, d'électricité et d'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En 2003, les États-Unis totalisaient 60 % environ de l'ensemble des dépenses privées en R & D en biotechnologies réalisées par les pays de l'OCDE.

Forum mondial de la science

www.oecd.org/sti/fms
gsforum@oecd.org

Parallèlement à l'examen des opportunités de coopération internationale dans certaines disciplines scientifiques, le Forum mondial de la science (FMS) s'intéresse de plus en plus aux enjeux économiques et sociaux. Ainsi, en mai 2006, le FMS a organisé une conférence sur les défis scientifiques pour la recherche sur l'énergie. Le FMS a également tenu un atelier consacré à l'étude de la politique scientifique, dans le but d'améliorer les indicateurs et les modèles prédictifs reliant les investissements en R & D avec leurs impacts sociaux et économiques en aval. Par ailleurs, les travaux du FMS sur la sismologie et sa contribution à la société ont un intérêt direct pour la collectivité. La création d'une carte mondiale des risques sismiques permettrait de connaître, pour tout point du globe, les dommages probables causés sur les personnes et les biens.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En 2004, la Chine est devenue le premier exportateur mondial de produits de TIC, devant les États-Unis.

La cyberfraude

www.oecd.org/sti/crossborderfraud
andrew.wyckoff@oecd.org

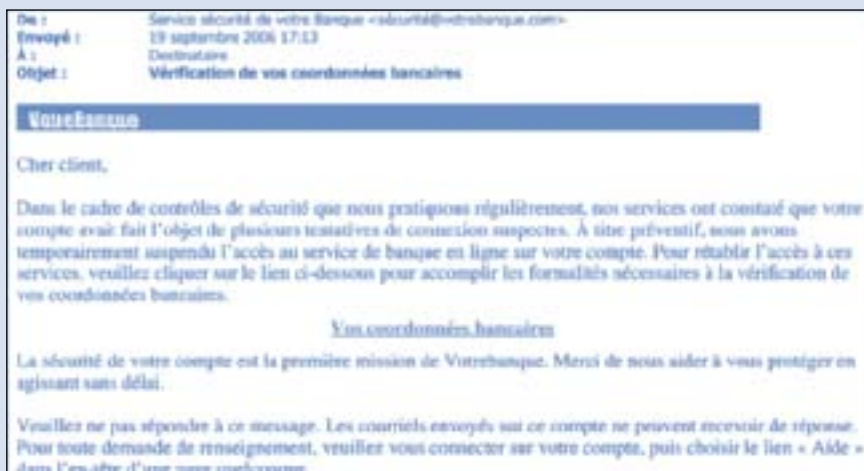
Aujourd'hui, Internet offre aux consommateurs davantage de possibilités et simplifie l'achat de biens et de services. Mais il permet aussi aux escrocs d'agir à travers le monde. Un grand nombre de procédés frauduleux, comme la vente pyramidale, ne sont que la simple transposition en ligne d'escroqueries qui ont cours depuis longtemps dans le monde réel. Mais on assiste aujourd'hui à l'émergence d'attaques préoccupantes d'un type nouveau, qui s'exercent au moyen de techniques sophistiquées d'ingénierie sociale et de technologies avancées.

L'« hameçonnage » par courriel, par exemple, consiste à usurper l'identité d'organisations ou de commerçants légitimes et bien connus. Les internautes sont alors dirigés vers des sites falsifiés où ils sont incités à fournir des informations confidentielles ou financières. L'année dernière, on a pu voir l'émergence d'une nouvelle pratique, l'« harponnage ». Cette pratique utilise des informations exactes sur l'internaute (par exemple son nom et son adresse postale) dans le courriel d'« hameçonnage », ce qui renforce sa crédibilité. D'après des estimations récentes, l'« hameçonnage » et les autres fraudes sur Internet coûtent chaque année 1.2 milliards USD aux consommateurs américains. En Allemagne, les chiffres officiels sont de plus de 4.5 millions EUR, un chiffre qui ne comptabilise que les cas déclarés à la police et ayant fait l'objet d'une enquête.

Le cyberspace ignorant les frontières nationales, les autorités chargées de faire respecter la loi doivent coopérer pour appréhender les fraudeurs en ligne. En 2003, l'OCDE a adopté des lignes directrices pour renforcer la collaboration entre les autorités de protection du droit à la consommation. Un rapport récent de l'OCDE sur la mise en œuvre de ces lignes directrices montre que les pays membres ont réalisé un effort considérable pour moderniser leur système de répression. Mais des problèmes subsistent, comme la notification et le partage des informations. En outre, si l'on veut que les consommateurs aient confiance dans le marché en ligne, ils devraient pouvoir obtenir réparation de la part des coupables pour les pertes encourues. Le développement de principes communs sera véritablement au cœur des futurs travaux de l'OCDE dans ce domaine.



Cette « boîte à outils anti-spam » s'appuie sur un large éventail de solutions, notamment la réglementation et la répression, les initiatives du secteur privé, les mesures techniques, les initiatives dans l'éducation et la sensibilisation, la métrologie du « spam » et la coopération internationale.



LE SAVIEZ-VOUS ?
En 2006, aux États-Unis, les victimes d'usurpation d'identité ont perdu 40 heures en moyenne pour tenter de résoudre leur problème.

En 2007, le FSM réfléchira sur les moyens de prévenir la fraude scientifique (par exemple les cas de fabrication ou de falsification de données) et de promouvoir l'intégrité dans la recherche. Parmi les autres thèmes à l'ordre du jour, citons le rôle des mathématiques dans l'industrie, l'avenir des collections scientifiques dans les musées et l'héritage scientifique de l'Année polaire internationale 2007-2008.

Améliorer les statistiques sur la science et la technologie

Une politique efficace repose sur des données de qualité. En 2006, le Forum « Ciel bleu II » d'Ottawa s'est penché sur la nécessité de développer de nouveaux indicateurs sur la science et la technologie. Il a ainsi dégagé plusieurs idées maîtresses de travaux futurs pour l'OCDE, notamment la nécessité de faire porter les mesures et les analyses sur les produits et des impacts de la science et de l'innovation, plutôt que sur les intrants. Par ailleurs, les informations disponibles pourraient être mieux exploitées si l'accès aux « micro-données » était rendu possible. En outre, la recherche sur l'innovation doit être davantage axée sur les politiques publiques afin de donner un fondement analytique plus solide à la politique de la science et de la technologie.

www.oecd.org/sti/statistiques
alessandra.colecchia@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Danemark est le premier pays de l'OCDE en termes de pénétration du haut débit, avec 29.3 abonnés pour 100 habitants.

Les TIC à la croisée des chemins

Le web existe déjà depuis deux décennies et se trouve à la croisée des chemins, sous l'effet de trois tendances étroitement liées : i) la convergence de la téléphonie, de la vidéo et des données sur une même plate-forme – Internet ; ii) l'émergence d'Internet en tant qu'élément clé de l'infrastructure économique et sociale – un rôle qui s'amplifiera avec la généralisation d'appareils et de capteurs en réseau ; et iii) la généralisation croissante de menaces exercées sur la sécurité et de pratiques frauduleuses de plus en plus sérieuses et sophistiquées (voir encadré p. 25).

L'OCDE a lancé un programme pluridisciplinaire intitulé « Le Futur d'Internet » afin d'analyser cette évolution et de comprendre comment les politiques doivent être adaptées. Une réunion ministérielle se tiendra en 2008 et des réunions préparatoires ont déjà eu lieu sur les contenus numériques et « La prochaine génération de réseaux ».

De récentes études ont analysé les implications des nouvelles technologies, la gestion de l'Internet (noms de domaine, échange de trafic), la protection des infrastructures d'informations critiques, l'application transnationale de normes en matière de vie privée, l'accès aux informations en provenance du secteur public et les délocalisations liées aux technologies de l'information et des communications (TIC).

Les *Perspectives des technologies de l'information 2006* présentent des analyses des principales tendances dans les différents secteurs des TIC et les implications des nouvelles évolutions de la technologie. L'ouvrage propose aussi une cartographie mondiale des TIC, au moment où des économies non membres de l'OCDE comme de la Chine et l'Inde s'adjoignent une part croissante de la production et de l'utilisation de ces technologies. Cette analyse repose sur les indicateurs des TIC de l'OCDE régulièrement mis à jour. ■

www.oecd.org/sti/tic
www.oecd.org/futureinternet
andrew.wyckoff@oecd.org



Cet ouvrage décrit la dynamique et les tendances récentes du marché dans les secteurs de biens et de services liés aux TI.

Industrie

www.oecd.org/sti/politiquesindustrielles
john.dryden@oecd.org

Comprendre le comportement économique aux niveaux micro-économique et sectoriel est un aspect essentiel de l'élaboration des politiques publiques. Les travaux de l'OCDE sur l'industrie viennent compléter les analyses macro-économiques réalisées par ses autres organes et aident les gouvernements à élaborer des politiques qui stimulent le développement de l'industrie et des entreprises.

Industrie et entreprises

www.oecd.org/sti/mesurer-perf-ind
john.dryden@oecd.org

Les gouvernements des pays de l'OCDE ont à cœur d'améliorer les performances et la compétitivité de leur industrie et de saisir les enjeux de la mondialisation (voir encadré p. 29). À cette fin, l'OCDE a entrepris plusieurs études portant sur les répercussions des nouveaux modèles économiques mondiaux des entreprises multinationales dans le secteur manufacturier, sur l'évolution des relations entre les services et l'industrie, et enfin sur les retombées, en termes d'emploi et de productivité, de la sous-traitance internationale.

Actifs intellectuels et création de valeur

www.oecd.org/sti/dpi
sti.contact@oecd.org

L'Organisation s'efforce en outre de mieux cerner la contribution des actifs intellectuels (R & D, propriété intellectuelle, capital humain, logiciels, nouvelles capacités organisationnelles) à la création de valeur (bénéfices, part de valeur, revenus, productivité et croissance). Le but étant de jeter un regard nouveau sur les actifs intellectuels. Dans cette optique, une étude passera en revue des analyses réalisées au niveau de l'entreprise portant sur les actifs intellectuels et l'efficacité de leur gestion. Cette étude traitera essentiellement de la communication d'informations et de la gouvernance des petites entreprises publiques à forte intensité d'actifs intellectuels. Ces travaux comprendront également des estimations au niveau des comptes nationaux des actifs intellectuels accumulés, ainsi que des analyses comptables comparatives de la croissance. Enfin, l'étude envisagera les actifs intellectuels au niveau de la région ou de la grappe dans l'agglomération industrielle et les implications sur la politique de l'innovation. Elle sera achevée en 2008.

Contrefaçon et piratage

www.oecd.org/sti/contrefacon
wolfgang.hubner@oecd.org

Les travaux sur la contrefaçon et le piratage révèlent le nombre croissant de produits concernés par ce phénomène. Plus alarmant encore, cette activité s'étend désormais aux



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, avec le ministre de l'Industrie et du Commerce turc, Ali Coşkun, lors d'une visite en Turquie en octobre 2006.

catégories de produits relevant de la santé et de la sécurité. Enfin, le rôle avéré que joue le crime organisé dans la contrefaçon et le piratage, dont il est le tout premier bénéficiaire sur le plan financier, est tout aussi inquiétant. Sur le front juridique, des lois répriment la contrefaçon et le piratage, mais toute la difficulté réside, pour les gouvernements, à les faire respecter. Des mesures ont été prises pour sensibiliser le public, même si beaucoup reste à faire dans de nombreux pays. Un accord multilatéral sur l'application des droits de propriétés intellectuels (DPI) reposant sur l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et prenant pour modèle les autres règles existantes peut devenir un instrument essentiel pour lutter contre la contrefaçon et le piratage.

Acier

www.oecd.org/sti/acier
wolfgang.hubner@oecd.org

En 2006, le Groupe à haut niveau de l'OCDE sur l'acier (GHN) est convenu que la persistance de divergences sérieuses entre les participants concernant certains domaines clés rend pour l'heure impossible la conclusion d'un accord sur les subventions dans le secteur

Comblant le déficit de financement des PME

www.oecd.org/cfe/sme/financing
sme.division@oecd.org

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle clé dans la croissance économique, la création d'emplois, l'innovation et l'intégration sociale. Toutefois, les difficultés d'accès au financement qu'elles rencontrent dans la plupart des pays empêchent une proportion considérable d'entrepreneurs de créer ou de développer leur entreprise. Dans les pays de l'OCDE, ces difficultés touchent en particulier les PME innovantes, auxquelles les formes traditionnelles de financement, comme les crédits bancaires ou les garanties de l'État, leur sont difficilement accessibles. Sur les marchés en développement et émergents, ce déficit de financement est encore plus répandu et pénalise toutes les catégories de PME.

La conférence mondiale de l'OCDE intitulée « Mieux financer l'entrepreneuriat et la croissance des PME », qui s'est tenue à Brasilia en mars 2006, a rassemblé la communauté des bailleurs, les PME et les gouvernements. Un rapport rédigé à l'occasion de cette conférence a analysé le « déficit de financement des PME » aussi bien en termes de crédit que d'apport de fonds propres. Ce rapport a révélé que les défaillances du marché pénalisent davantage les PME que les autres types d'entreprises. De même, les obstacles aux flux financiers internationaux, les rigidités structurelles et une réglementation inefficace ont, en proportion, des répercussions plus importantes sur les PME que sur les entreprises plus grandes. Ces contraintes sont encore plus frappantes dans les pays en développement, où une administration pesante, une bureaucratie excessive et des pratiques en matière d'information financière accentuent les inégalités de revenus et freinent les gains de productivité.

Les gouvernements participent activement à la réduction du déficit de financement du secteur des PME, en particulier dans les situations de défaillance du marché et de marchés incomplets. Les mesures en faveur des PME doivent être ciblées avec soin, viser un fonctionnement efficace des marchés, tout en incitant le secteur privé à jouer un rôle actif dans le financement des PME. La stratégie des pouvoirs publics doit être dès le départ élaborée et mise en œuvre en concertation avec les PME.

Les Principes d'action de Brasilia de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, adoptés lors de la Conférence, recommandent à l'OCDE de poursuivre ses travaux sur les moyens que ses membres peuvent mettre en œuvre pour améliorer le financement des PME, en particulier des PME innovantes et à forte croissance, par les prêts et les apports de fonds propres.



Ce rapport examine le déficit de financement des PME du point de vue des crédits et du financement des fonds propres, dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Il préconise aussi des mesures pour stimuler les flux financiers en direction des PME et des entrepreneurs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les trois quarts des pays de l'OCDE estiment qu'il existe un déficit de fonds propres.

de l'acier. Dans cette perspective, le GHN examinera, au sein du Comité de l'acier, les possibilités de définir des approches communes sur les questions en suspens, et reprendra les négociations au sein du GHN dès qu'un accord aura été dégagé.

Construction navale

www.oecd.org/sti/shipbuilding
wolfgang.hubner@oecd.org

Suite à la « suspension » des négociations d'un nouvel accord sur la construction navale en septembre 2005, il s'agissait avant tout de rétablir le Groupe de travail du Conseil de l'OCDE sur la construction navale, qui s'est réuni sous sa nouvelle forme en juillet 2006. Sa priorité est de renforcer son partenariat avec les économies non membres ayant d'importantes activités de construction navale. Ses efforts ont ainsi abouti à l'organisation d'un atelier fin 2006, auquel ont participé les représentants de la Chine, de l'Inde et du Vietnam, entre autres pays.

Promouvoir l'entrepreneuriat et la croissance des PME

www.oecd.org/cfe/pme
marie-florence.estimate@oecd.org

L'OCDE aide les gouvernements à élaborer des politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME), pour ainsi surmonter les obstacles et tirer profit de la mondialisation. En 2006, l'OCDE a étudié la façon dont les gouvernements, les entreprises multinationales et les PME pourraient collaborer en vue d'améliorer l'accès des PME aux marchés internationaux. Les conclusions de cette étude ont été présentées lors de la Conférence mondiale OCDE-APEC (Coopération économique

Mondialisation et économie de la connaissance

www.oecd.org/sti/mesurer-mondialisation
www.oecd.org/sti/externalisation
john.dryden@oecd.org

Si la mondialisation s'accroît toujours plus, l'élaboration des politiques reste une activité majoritairement nationale et locale. L'OCDE aide les responsables politiques à concevoir des politiques nationales efficaces et cohérentes au service de la compétitivité et à les mettre en œuvre dans une économie mondialisée.

Les travaux de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales révèlent que les pays membres se spécialisent dans les activités à plus forte valeur ajoutée, alors que les activités à faible valeur ajoutée migrent de plus en plus vers les pays à moindre coût de main-d'œuvre. Par conséquent, la mondialisation des activités entraîne une hausse de la productivité des entreprises. Si les répercussions sur l'emploi en termes absolus sont considérables selon certaines études, elles semblent modérées lorsqu'on les compare à la mobilité globale de la main-d'œuvre sur le marché du travail. Ce phénomène est dû en grande partie aux progrès technologiques et à l'évolution de la demande des consommateurs.

Il apparaît en outre que si la mondialisation des activités de R & D se concentre principalement sur la zone OCDE, les pays en développement attirent de plus en plus les centres de R & D. Dans ce contexte, l'avantage comparatif est un concept fluctuant et aléatoire, et les gouvernements doivent s'attacher en premier lieu à instaurer un environnement favorable à l'investissement, à l'innovation et à l'expérimentation.

Une conférence intitulée « La mondialisation et l'économie de la connaissance » a été organisée en coopération avec le ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en octobre 2006. Elle a mis en évidence les liens qui unissent l'innovation, le changement structurel et la croissance de la productivité d'une part, à l'intensification des interdépendances économiques internationales de l'autre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises multinationales américaines du secteur manufacturier réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires à l'étranger, et la moitié de leurs employés réside hors des frontières nationales.

dans la zone de l'Asie-Pacifique) qui s'est tenue à Athènes en novembre 2006, et au cours de laquelle le « Plan d'action d'Athènes pour la suppression des obstacles à l'accès des PME aux marchés internationaux » a été adopté. Ce Plan formule des recommandations visant à renforcer l'internationalisation des PME et à coordonner la suite des travaux de l'Organisation dans ce domaine. En 2006 également, l'OCDE a publié une étude approfondie en deux volumes intitulée *Le déficit de financement des PME : principes et réalités* (voir encadré p. 28).

Des progrès considérables ont été accomplis dans l'analyse des moyens à mettre en œuvre pour renforcer le rôle des PME dans les chaînes de valeur mondiales. Des études de cas ont ainsi été réalisées dans les industries de l'automobile, du matériel scientifique et de précision, des logiciels, du tourisme et du cinéma. Un rapport de synthèse, qui met en lumière les résultats et les conclusions de ces études, sera présenté en mai 2007 lors d'une conférence internationale à Tokyo, organisée en coopération avec le ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie.

Promouvoir le développement économique local

L'innovation régionale est un moteur essentiel de la croissance économique, caractérisé toutefois par de fortes disparités régionales. À titre d'exemple, le nombre médian des dépôts de brevets dans 11 pays européens s'élevait à 96 par million d'habitants en 2002. Mais alors qu'une région en comptabilisait 797, 11 autres en enregistraient moins de 10. Une nouvelle étude de l'OCDE est en cours, et formulera des recommandations sur la conception des stratégies d'innovation et sur les moyens de les adapter à l'échelon local.

Plusieurs séminaires et conférences portant sur le renforcement des capacités ont été organisés en 2006. Ils avaient pour vocation d'aider les spécialistes des administrations nationales et locales des pays d'Europe centrale et orientale à concevoir leurs stratégies de développement local. Certaines de ces manifestations portaient sur la contribution des entreprises sociales à la croissance durable dans les pays d'Europe. D'autres ont permis la préparation d'un manuel sur l'évaluation préalable des stratégies de développement économique local, qui sera publié en 2007.

Les salariés modestes accèdent souvent difficilement à la formation professionnelle. Si peu de politiques nationales s'attaquent à ce problème, l'échelon local se révèle être un terrain fertile et riche d'enseignements pour l'expérimentation et l'innovation des politiques publiques. En 2006, l'OCDE a publié *Améliorer les compétences : Vers de nouvelles politiques*, qui expose les moyens par lesquels les pays et les localités peuvent former les jeunes et améliorer les compétences de leur main-d'œuvre adulte.

Tourisme

L'innovation touristique est un phénomène relativement récent et encore mal connu. Le rapport de l'OCDE intitulé *Innovation and Growth in Tourism*, publié en 2006, montre comment les pays de l'OCDE peuvent renouer avec la croissance dans ce secteur en restant compétitifs et en concevant des produits et des concepts originaux.

Les répercussions économiques de la sécurité sur les transports et le tourisme demeurent au centre des priorités des pays de l'OCDE. L'Organisation s'emploie à analyser les coûts et les incidences sur l'action des pouvoirs publics de la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité. Ces dernières s'efforcent de concilier impératifs en matière de sécurité et liberté des transports. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les PME participent largement à l'économie mondiale : elles représentent environ 50 % du PIB local et national, et 30 % des exportations.

www.oecd.org/cfe/leed-fr
sergio.arzeni@oecd.org



www.oecd.org/cfe/tourisme
alain.dupeyras@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les secteurs du tourisme et de la restauration confondus représentent près de 12 % de l'emploi total dans les pays de l'OCDE.

— Emploi, cohésion sociale et environnement

Emploi et cohésion sociale

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

L'emploi constitue la principale composante du PIB et la première source de revenu des ménages. L'OCDE analyse les variations du chômage et de l'emploi selon l'âge, le sexe, le statut (travail à temps partiel, temporaire et indépendant), la région, ainsi que les conditions de travail, comme le salaire. Ses travaux sur le chômage concernent les programmes pour un marché du travail actif et le service public de l'emploi.

Les travaux de l'OCDE sur les politiques sociales couvrent un large éventail de mesures sociales, d'éducation et de santé qui sont prises dans un contexte en évolution constante déterminé par des facteurs sociodémographiques, la situation du marché du travail et le progrès technique. Elle s'efforce de trouver des bonnes pratiques adaptées à la nature évolutive des sociétés.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Dans les pays de l'OCDE, près de 10 % des personnes en âge de travailler vivent dans des ménages où personne n'a d'emploi.

Emploi et mondialisation

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

Le commerce international et l'investissement direct étranger ont fortement contribué à l'élévation du niveau de vie dans le monde entier. Mais certains craignent que la « mondialisation » n'entraîne des pertes d'emplois et un creusement des inégalités. Dans certains pays de l'OCDE, les gains de productivité se sont convertis en bénéfices supplémentaires et non en hausse de salaires. Ce phénomène soulève ainsi la question de savoir si le pouvoir de négociation des travailleurs a diminué par rapport à celui d'entreprises de plus en plus mondialisées. L'édition 2007 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* examinera ces points en détail.

Alors qu'auparavant la mondialisation se cantonnait principalement à l'agriculture et à l'industrie, elle prend aujourd'hui de l'ampleur et touche désormais un grand nombre de services. Autre caractéristique essentielle du phénomène : un nombre croissant de pays s'intègrent dans l'économie mondiale, notamment les grands pays disposant d'une main-d'œuvre abondante, comme la Chine et l'Inde. Les entreprises très productives peuvent prospérer sur les marchés mondiaux, même en versant des salaires bien supérieurs à ceux perçus dans les pays en développement. Mais ces entreprises devront être réactives : leurs salariés devront être prêts à changer d'emploi et de métier. *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi* révisée, publiée en 2006, présente un ensemble de bonnes pratiques qui peuvent constituer à cet égard un modèle utile (voir le *Coup de projecteur de l'année*, p. 12).



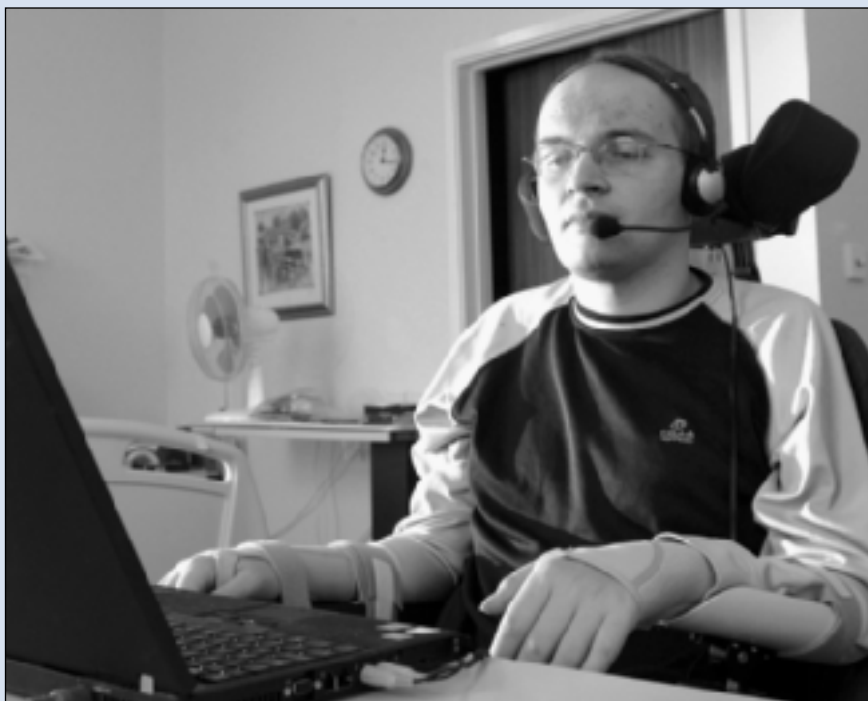
Viellissement de la population

www.oecd.org/els/social/vieillessement
social.contact@oecd.org

Le défi du vieillissement de la population apparaît de plus en plus menaçant. Pour le relever, il est nécessaire d'augmenter sensiblement les taux d'emploi. À l'heure actuelle, plus d'un tiers de la population des pays de l'OCDE en âge de travailler n'exerce pas d'activité. En particulier, un trop grand nombre de travailleurs âgés quittent le marché du travail de façon prématurée. Le rapport intitulé *Vivre et travailler plus longtemps* examine les mesures requises pour améliorer les perspectives d'emploi de ces travailleurs. Il souligne l'importance des réformes capables d'éviter que ces derniers ne soient poussés

Maladie, invalidité et travail

www.oecd.org/els/invalidite
employment.contact@oecd.org



Un journaliste travaille à l'aide d'un système à reconnaissance vocale intégré à son ordinateur portable dans le service spécialisé dans la rééducation de la colonne vertébrale d'un hôpital au Royaume-Uni.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les gouvernements des pays de l'OCDE dépensent en moyenne près de deux fois plus pour les prestations de maladie et d'invalidité que pour les indemnités de chômage.

Bien trop nombreux sont ceux qui quittent le marché du travail pour des raisons de santé. Dans le même temps, beaucoup de personnes atteintes d'une maladie invalidante souhaiteraient travailler mais se voient refuser la possibilité de le faire. Ce problème à la fois social et économique touche la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Il souligne aussi un paradoxe flagrant : comment se fait-il qu'en moyenne l'état de santé s'améliore partout, et que pourtant, un nombre croissant de personnes quittent la vie active pour vivre des prestations pour affection de longue durée ou invalidité ?

Dans le cadre d'une nouvelle étude intitulée *Maladie, invalidité et travail : surmonter les obstacles*, l'OCDE examine les facteurs susceptibles d'expliquer ce paradoxe. Le premier rapport concerne la Norvège, la Pologne et la Suisse. Ces trois pays consacrent entre 3 % et 5 % de leur PIB à la maladie et à l'invalidité, et ce pourcentage est en hausse. Les efforts déployés dans ces pays pour empêcher les personnes capables de travailler de se retirer de la vie active et de dépendre des prestations de maladie ou d'invalidité, sont très insuffisants. Il faut donc agir plus efficacement pour aider les bénéficiaires de ces prestations à revenir sur le marché du travail.

Beaucoup de ceux qui ont des problèmes de santé peuvent et souhaitent travailler. Les mesures visant à éviter qu'ils ne quittent le marché du travail et à faciliter leur réinsertion sont bénéfiques à tous points de vue. Elles leur permettent d'échapper à l'exclusion et de percevoir un revenu plus élevé tout en soutenant la croissance économique et en renforçant la viabilité de la protection sociale.



hors du marché du travail par des dispositifs de retraite anticipée ou de prestations sociales mal conçues, ou par leur affectation à des postes de travail inadaptés à leur âge.

Améliorer la situation des jeunes face à l'emploi constitue un autre défi majeur. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des jeunes est près de trois fois supérieur à celui des adultes. De plus, 12 % des jeunes âgés entre 20 ans et 24 ans ne sont ni dans le système éducatif, ni en activité, ce qui peut constituer pour eux un handicap social et financier durable. Mais bien souvent, ceux qui travaillent occupent des emplois sans rapport avec leur formation initiale, suscitant chez eux un vif sentiment de frustration et représentant un gaspillage de compétences. Pour aider les pays à améliorer les conditions dans lesquelles s'effectue le passage de l'école à la vie active, l'OCDE a lancé une étude intitulée *Des emplois pour les jeunes*.

Réformer les systèmes de retraite

Les pays de l'OCDE voient aujourd'hui leurs dépenses sociales progresser à nouveau après s'être efforcés de les endiguer pendant plusieurs années. Cette évolution tient notamment au vieillissement de la population. Le nombre de personnes âgées va croissant dans tous

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les pays de l'OCDE, le taux de natalité moyen est tombé de 2.7 enfants par femme en 1970 à 1.6 en 2004.

www.oecd.org/els/social/vieillessement
social.contact@oecd.org

De l'immigration à l'intégration

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'immigration est considérée comme un moyen de pallier les effets négatifs du vieillissement de la population. Pour que cette solution fonctionne, il est nécessaire de faire en sorte que les familles d'immigrés – dont bon nombre ne sont arrivées que récemment – leurs enfants et les futurs arrivants soient « intégrés » dans la société des pays de l'OCDE. Cette question est examinée dans le cadre d'une série d'études par pays que l'OCDE consacre à l'insertion des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail.

La situation à cet égard varie sensiblement d'un pays et d'une catégorie d'immigrés à l'autre. Les personnes qui migrent pour raisons humanitaires et dans le cadre du regroupement familial tendent à moins bien s'insérer sur le marché du travail que celles qui ont fait l'objet d'une sélection directe. Il leur faut généralement plus de temps pour voir leur situation se rapprocher de celle de la population autochtone, ce qui, dans certains cas, peut ne jamais se produire. Les taux d'emploi sont particulièrement bas chez les femmes immigrées de pays où l'activité féminine est faible. Se pose aussi de façon générale le problème de la surqualification : beaucoup d'immigrés occupent des emplois pour lesquels leur niveau de formation est apparemment trop élevé. La situation est d'autant plus complexe que l'emploi des immigrés est généralement plus sensible à la conjoncture économique que celui des autochtones. Toutefois, les immigrés qui ont acquis une expérience professionnelle au début de leur vie active parviennent plus facilement à s'insérer dans l'emploi à plus ou moins long terme.

Dans beaucoup de pays d'Europe, l'intégration des enfants d'immigrés nés dans le pays d'accueil retient particulièrement l'attention. Bon nombre d'entre eux arrivent maintenant sur le marché du travail et ont davantage de difficulté à trouver un emploi que les jeunes nés dans le pays qui ne sont pas issus de l'immigration. Cette situation est imputable en partie à un niveau d'instruction inférieur et à la discrimination, mais aussi au fait qu'ils ne bénéficient pas des réseaux ou des contacts informels par le biais desquels beaucoup d'emplois sont pourvus. Les mesures visant à mettre les personnes d'origine immigrée en relation avec des employeurs potentiels – notamment à travers des dispositifs de parrainage ou de formation en entreprise – semblent particulièrement efficaces.

www.oecd.org/els/migrations/integration
migration.contact@oecd.org



Cet ouvrage met en évidence les principes et facteurs importants favorisant l'intégration au niveau local. Il présente une série de recommandations concrètes à mettre en œuvre au niveau local et national.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans bon nombre de pays de l'OCDE, le taux de chômage des enfants d'immigrés est bien supérieur à celui des enfants d'autochtones.

les pays de l'OCDE, entraînant ainsi une augmentation des dépenses consacrées aux retraites et à d'autres prestations sociales, notamment celles relatives à la maladie et à l'invalidité (voir encadré p. 32). L'édition 2007 de l'ouvrage intitulé *Les pensions dans les pays de l'OCDE* montre qu'une majorité de ces pays a beaucoup progressé dans la réforme des systèmes de retraite. Cependant, certains d'entre eux doivent encore agir pour que ceux qui travaillent aujourd'hui puissent un jour percevoir la pension pour laquelle ils cotisent actuellement.

Soutenir les familles

www.oecd.org/els/social/famille
social.contact@oecd.org

Beaucoup de pays s'efforcent de réorienter les dépenses vers les familles et les enfants pour plusieurs raisons. Premièrement, les taux de fécondité sont extrêmement faibles dans un grand nombre de pays de l'OCDE, notamment en Asie de l'Est et en Europe méridionale et centrale. Les pouvoirs publics espèrent qu'en soutenant les familles de façon plus efficace, ils encourageront les parents à avoir davantage d'enfants. Deuxièmement, inciter davantage de femmes à exercer une activité rémunérée peut faire croître le PIB et faire reculer la pauvreté. Enfin, il faut éviter que la pauvreté et l'appartenance à un milieu défavorisé dans l'enfance n'engendrent pauvreté et situation de handicap à l'âge adulte. L'OCDE a entrepris l'élaboration d'une base de données sur les politiques familiales pour permettre aux pouvoirs publics de profiter de l'expérience des autres pays. Les indicateurs qu'elle contient, et beaucoup d'autres relatifs aux politiques sociales et au développement social, sont publiés dans l'édition 2007 de *Panorama de la société*.

Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes

www.oecd.org/gender
mark.pearson@oecd.org

Les politiques qui visent à réduire les disparités entre hommes et femmes favorisent la croissance, l'emploi et le niveau de vie. L'OCDE s'intéresse aux raisons pour lesquelles il existe des inégalités entre les sexes et aux moyens de définir des mesures qui profitent aux hommes comme aux femmes. La majorité des travaux de l'OCDE s'effectue selon une analyse par sexe, notamment ceux consacrés aux retraites, aux politiques familiales, à l'éducation, aux échanges, à l'entrepreneuriat et à l'aide au développement. La publication intitulée *Women and Men in OECD countries* contient tout un éventail de statistiques et d'indicateurs issus des nombreuses activités de l'OCDE.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Moins d'un quart des représentants politiques des pays de l'OCDE sont des femmes.

Gérer les migrations internationales

www.oecd.org/els/migrations
migration.contact@oecd.org

Les migrations internationales demeurent parmi les premières priorités des pouvoirs publics dans bon nombre de pays de l'OCDE, surtout au vu des défis que posent notamment les migrations clandestines et l'insertion des immigrants sur le marché du travail (voir encadré p. 33). Par ailleurs, certains pays en développement où la main-d'œuvre est abondante s'appuient largement sur les envois de fonds de leurs ressortissants émigrés pour soutenir la consommation locale et le développement. De leur côté, les pays développés ayant peu de main-d'œuvre sont tributaires de l'afflux de ces migrants pour compenser les départs en retraite des travailleurs de la génération du baby-boom. Toutefois, la plupart des pays de l'OCDE sont peu désireux d'accepter la venue d'immigrés peu qualifiés. En 2007 et en 2008, l'OCDE entreprendra un important projet qui consistera à examiner comment les mouvements migratoires de travailleurs de tous niveaux d'instruction peuvent bénéficier aux pays d'origine comme aux pays d'accueil. Les migrations de professionnels de la santé en particulier deviennent de plus en plus préoccupantes : la demande croissante des pays de l'OCDE en médecins et infirmiers est parfois satisfaite par des personnes venues de pays qui ne peuvent se permettre de perdre les maigres ressources dont ils disposent dans ce domaine. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?
L'immigration à long terme vers les pays de l'OCDE est actuellement supérieure à trois millions de personnes par an.

Éducation

www.oecd.org/enseignement

barbara.ischinger@oecd.org

Sous l'effet de l'évolution de la conjoncture économique et sociale, l'éducation joue un rôle de plus en plus central dans la réussite des nations et des personnes. Elle représente en outre une part considérable des dépenses dans tous les pays. Toute la difficulté pour les gouvernements est de s'assurer que l'offre de formations répond aux besoins d'une société fondée sur le savoir et en constante mutation. L'OCDE aide les pays membres à assurer une formation de qualité pour tous, qui contribue à l'épanouissement personnel, à une croissance économique durable et à la cohésion sociale.

Petite enfance, grands défis

www.oecd.org/enseignement

abrar.hasan@oecd.org

Lorsqu'ils sont de qualité, les programmes d'accueil et d'éducation de la petite enfance permettent d'assurer la formation tout au long de la vie. En 2006, l'OCDE a publié *Petite enfance, grands défis II*, le deuxième grand ouvrage résultant des travaux de recherche que l'Organisation consacre à la politique d'accueil et d'éducation des tout jeunes enfants.

Cette publication présente des données longitudinales qui suivent les mêmes personnes au fil du temps et révèlent les avantages à long terme que les enfants retirent de ce type de dispositif du point de vue de leur épanouissement personnel ainsi que de leur développement social et cognitif. Ces avantages se répercutent ultérieurement sur l'État sous forme de recettes accrues et de moindres dépenses pour les programmes sociaux, sanitaires et de soutien scolaire.

S'inspirant de l'examen des politiques de 20 pays membres de l'OCDE, *Petite enfance, grands défis II* témoigne également d'approches novatrices dans la conception de



(De gauche à droite)

David Ward, président de l'American Council of Education, Marijk van der Wende, présidente de la Conférence générale de l'IMHE, présidente du Comité directeur de l'IMHE et professeur au CHEPS, Université de Twente, aux Pays-Bas, avec François Goulard, ministre français délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, lors de la Conférence générale en septembre 2006.

Le PISA et les élèves issus de l'immigration

www.pisa.oecd.org

andreas.schleicher@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élèves issus de l'immigration ont des aspirations beaucoup plus grandes que leurs camarades autochtones en matière d'études, et ils ont deux fois plus de chances d'espérer obtenir un diplôme de niveau universitaire.

Le tout dernier rapport thématique du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) intitulé *Where Immigrant Students Succeed* met en lumière les difficultés auxquelles les systèmes d'éducation sont confrontés pour intégrer les populations immigrées dans les sociétés d'accueil. Il révèle qu'en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, aux États-Unis et en Norvège, plus d'un tiers des jeunes immigrés de la deuxième génération obtiennent en mathématiques des résultats inférieurs au niveau nécessaire pour bien les utiliser, et ce malgré le fait qu'à l'âge de 15 ans ils aient terminé leur scolarité dans le pays hôte. Ce rapport montre aussi que dans de nombreux pays les élèves issus de familles immigrées sont désavantagés dès le départ. Ces élèves sont en général orientés vers des établissements scolaires où les attentes en matière de performance sont plus faibles. Ces établissements accueillent souvent une forte proportion d'élèves défavorisés, et, dans certains pays, les classes de ces établissements sont souvent perturbées.

Dans tous les pays examinés, excepté quatre, au moins 25 % des enfants immigrés de la deuxième génération fréquentent des établissements scolaires où les immigrés représentent plus de 50 % de l'effectif. Par comparaison, dans tous les pays sauf deux, moins de 6 % des enfants autochtones se trouvent dans cette situation. Dans un certain nombre de pays, les enfants immigrés de la deuxième génération obtiennent des résultats encore aussi mauvais que ceux de la première. En revanche, dans quelques pays connaissant un fort taux d'immigration, leurs performances sont beaucoup plus proches de celles des enfants autochtones et comparables à la moyenne nationale. Ce constat laisse supposer que la politique gouvernementale peut faire une différence.

Il ressort également du PISA que, comparés à leurs camarades autochtones, les enfants immigrés font part d'une motivation à apprendre les mathématiques égale sinon plus grande. Ceci démontre que ces élèves ont une approche généralement très positive envers l'école et ont un potentiel considérable dont les établissements scolaires doivent tirer parti plus efficacement.



lignes directrices définissant les pratiques exemplaires. Selon le rapport, des niveaux d'investissement plus élevés peuvent remédier aux principales insuffisances et inégalités en matière de qualité de services. Il est également recommandé à l'État d'assurer au moins deux années d'école maternelle avant le début de la scolarité obligatoire et de confier à un seul ministère les missions d'élaboration des politiques et de définition des programmes dans ce domaine. Les autres recommandations visent notamment à renforcer le lien entre la petite enfance et le système scolaire, à tirer parti des méthodes participatives pour améliorer la qualité de l'éducation, et à utiliser un programme national clairement défini mais souple.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 1995, les effectifs dans l'enseignement supérieur ont augmenté de 49 % en moyenne dans la zone OCDE.

Enseignement supérieur : qualité, équité et efficience

www.oecd.org/edu/tertiary
richard.yelland@oecd.org



Pour la première fois, les ministres de l'Enseignement supérieur de l'OCDE se sont réunis en 2006 et ont examiné le thème général suivant : « Enseignement supérieur : qualité, équité et efficience ». La réunion s'est déroulée à Athènes sur l'invitation du gouvernement de la Grèce et était présidée par la ministre grecque de l'Éducation.

L'enseignement supérieur s'est considérablement développé et diversifié au cours des dernières décennies, et les ministres ont fait part des leçons tirées de certaines des nombreuses réformes structurelles qu'ils ont entreprises. L'enseignement supérieur ne se résume pas aux formations dispensées dans les universités, et les classements ne sont pas des outils fiables pour mesurer la valeur d'un établissement. Les ministres ont convenu qu'il fallait s'intéresser plus particulièrement à la pertinence et à la qualité de l'offre, ainsi qu'à la qualité de la pédagogie. Cet aspect est particulièrement urgent étant donné l'importance stratégique que l'enseignement supérieur revêt pour la croissance économique dans les sociétés d'aujourd'hui fondées sur le savoir, et étant donné le coût considérable de ce secteur. Tous les documents relatifs à la réunion ont été publiés dans l'édition 2005-2006 d'*Analyse des politiques d'éducation*.



Tirer le meilleur parti de l'éducation

Les gouvernements comptent sur des informations fiables pour prendre des décisions au sujet du système éducatif de leur pays. La publication annuelle *Regards sur l'éducation* offre un support statistique permettant aux pays les plus développés du monde d'examiner et de déterminer leur action dans ce domaine. L'édition de 2006 contient de nouveaux éléments d'information sur l'enseignement supérieur ainsi que sur les tendances démographiques, le temps d'instruction et la mobilité des étudiants. Il comprend également une analyse complémentaire tirée de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

www.pisa.oecd.org

andreas.schleicher@oecd.org

Scénarios pour l'école de demain

www.oecd.org/edu/ceri-fr

david.istance@oecd.org



L'école d'aujourd'hui aura une incidence sur la vie des personnes et la santé de sociétés toutes entières pendant les décennies à venir. Pourtant, les décisions prises en matière d'éducation visent avant tout à résoudre les problèmes immédiats urgents ou à utiliser des pratiques classiques avec plus d'efficacité plutôt qu'à construire le long terme. La méthode des scénarios est une solution prometteuse pour rétablir l'équilibre.

Une nouvelle publication intitulée *Repenser l'enseignement : des scénarios pour agir* présente les synthèses de spécialistes et des leçons très pratiques pour construire et utiliser les scénarios. De nombreux exemples sont empruntés au monde extérieur à l'éducation, comme le milieu des entreprises et le domaine de l'environnement, où la prise de décisions est systématiquement étayée par un examen des perspectives à long terme. Cet ouvrage décrit également la réalisation de réflexions prospectives en Angleterre, en Nouvelle-Zélande, au Canada et aux Pays-Bas. Face à la complexité et aux mutations du monde, ces projets audacieux ont pour but d'élargir les horizons des dirigeants dans le secteur de l'éducation.



En 2006, le PISA a achevé le troisième cycle sur trois ans de son enquête sur les connaissances et les compétences des jeunes de 15 ans dans le monde. Un million d'élèves dans plus de 60 pays ont participé à ce jour à cet exercice. Les résultats du cycle 2006 du PISA seront publiés en décembre 2007.

Les évaluations du PISA prévues pour 2009, 2012 et 2015 permettront aux pays de suivre à intervalles réguliers les progrès accomplis vers la réalisation des grands objectifs de la formation. Ils révéleront aussi les pays qui accusent un retard. Ces enquêtes permettront d'expliquer comment les ressources du système scolaire, les politiques et les pratiques interagissent avec les milieux d'origine des élèves et influent sur les performances de ces derniers.

L'OCDE a participé à tous les travaux préparatoires en vue de la réunion des ministres de l'Éducation des pays du G8 de 2006, organisée à Moscou et intitulée « L'éducation pour une société de l'innovation du XXI^e siècle ».

Les ministres ont débattu des systèmes de qualification professionnelle, de l'intégration et de la responsabilisation des migrants et des immigrés ainsi que des méthodes permettant d'évaluer la qualité de l'enseignement de base.



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et la ministre grecque de l'Éducation et des Cultes, Marietta Giannakou, lors de la réunion des ministres de l'Éducation en juin 2006.

Équité devant l'éducation

La cohésion sociale demeure au centre de la politique de l'éducation des pays de l'OCDE, et la question de l'équité devant l'éducation a fait l'objet d'une vaste étude à l'OCDE. En 2003, seules 0,3 % des Finlandaises de 15 ans maîtrisaient très mal la lecture.

Pourtant, 8 % de tous les élèves de la zone OCDE se trouvaient dans cette situation, ce qui laisse supposer que l'échec ou le décrochage scolaire peuvent être évités.

Une nouvelle étude de l'OCDE sur l'équité devant l'éducation, fondée sur les travaux conduits dans dix pays, sera publiée en 2007. Cet ouvrage porte sur l'échec et le décrochage scolaires et sur la façon dont ces phénomènes dépendent des facteurs liés à l'origine sociale, tels que le statut d'immigré. Le choix de l'établissement et la répartition des élèves par filière, les problèmes de ressources et les liens entre la famille et l'école sont autant de questions examinées dans ce rapport. Il comprend également des propositions concrètes pour améliorer les performances des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE.

www.oecd.org/edu/equite
simon.field@oecd.org

Équipements éducatifs

La troisième édition du *Florilège d'établissements d'enseignement exemplaires du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB)* a été publiée en 2006. Cet ouvrage examine comment la conception, l'utilisation et la gestion des infrastructures physiques peuvent contribuer à la qualité de l'enseignement. Par des photographies polychromes, des plans et des textes descriptifs, ce recueil traite de la fonctionnalité de 65 bâtiments ou terrains récemment construits ou rénovés, choisis pour leur caractère novateur dans le domaine de la sûreté, de la viabilité, des modes de financement, des besoins locaux et de la souplesse de conception. ■

www.oecd.org/edu/equipements/evaluationqualite
hannah.vonahlefeld@oecd.org



Environnement

www.oecd.org/environnement
env.contact@oecd.org

Un environnement sain est une condition *sine qua non* d'une économie forte et prospère, deux éléments nécessaires au développement durable. L'OCDE offre aux pays un cadre privilégié pour confronter leurs expériences et élaborer des recommandations concrètes en vue de concevoir et de mettre en œuvre des politiques qui permettent de faire face aux problèmes d'environnement de façon efficace et économiquement rationnelle.

Si les pays de l'OCDE ont pu régler un certain nombre de problèmes d'environnement, beaucoup d'autres persistent ou apparaissent. Et comme leur complexité va croissant, ils souhaitent une action concertée au niveau international (comme pour le changement climatique) ou l'adoption d'ensembles de mesures coordonnées entre les régions et/ou les secteurs (comme pour la biodiversité, la pollution agricole, les transports). L'OCDE aide les gouvernements de ses pays membres à faire face à ces problèmes.

Taxes liées à l'environnement

www.oecd.org/env/taxes/economiepolitique
env.contact@oecd.org

Les taxes liées à l'environnement sont de plus en plus répandues dans les pays de l'OCDE, et leur efficacité environnementale a été amplement démontrée. Cependant, elles pourraient être utilisées plus largement à condition d'être bien conçues et appliquées en tenant correctement compte des possibles répercussions sur la compétitivité internationale et la répartition des revenus. Une étude de l'OCDE qui fait autorité porte sur l'expérience qu'elle a acquise de ces taxes liées à l'environnement. Parue en 2006, elle souligne les effets environnementaux et économiques de leur application. En outre, des orientations y sont données pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre de ces taxes, en particulier l'opposition des secteurs concernés et de l'opinion publique en général.



Une colonie de pingouins d'Adélie installée sur un éperon rocheux au-dessus d'étendues de glace fondue face à la calotte glaciaire de la mer de Ross en Antarctique. Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme : la calotte glaciaire en Antarctique menace de fondre en raison du changement climatique.

Examen environnemental de la Chine

www.oecd.org/env/examenspays
env.contact@oecd.org

En 2006, l'OCDE a réalisé le premier examen environnemental de la Chine. Il s'appuie sur plus de dix ans de coopération environnementale entre l'Organisation et ce pays. Cette coopération a notamment donné lieu à des activités conjointes sur l'information et les indicateurs environnementaux et à un dialogue sur la réforme fiscale écologique et le financement des dépenses d'environnement. C'est ainsi que la Chine a repris dans sa législation environnementale certaines approches de l'OCDE, telles que les principes « pollueur-payeur » et « utilisateur-payeur », par exemple dans le cadre des redevances environnementales et de la tarification de l'eau.



Grâce à ce partenariat, les pays de l'OCDE ont pu se faire une idée des grands défis auxquels est confrontée la Chine dans le domaine de l'environnement et des mesures qui sont prises pour les relever. Des experts de neuf pays de l'OCDE (Allemagne, Canada, Corée, États-Unis, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni et Suède) ont rejoint l'équipe d'examen de l'OCDE. Celle-ci a rencontré des représentants des autorités chinoises, des industriels et des organisations non gouvernementales, et s'est rendue dans plusieurs provinces et municipalités.

L'examen confirme que le développement économique, l'industrialisation et l'urbanisation rapides sont à l'origine de pressions croissantes sur l'environnement qui ont d'importants effets dommageables sur le plan sanitaire et contribuent à l'épuisement des ressources naturelles. Ainsi, certaines villes chinoises affichent des niveaux de pollution atmosphérique parmi les plus élevés du monde, et un tiers des cours d'eau du pays sont gravement pollués. En outre, la dégradation de l'environnement et les mauvaises conditions de travail engendrent des maladies et des dommages corporels. Parallèlement, l'examen souligne les efforts entrepris par les autorités chinoises pour favoriser des modèles de développement plus équilibrés en promouvant des concepts comme la « société harmonieuse » et le « développement scientifique ».

L'examen, qui sera publié en 2007, énonce 51 recommandations incitant les autorités chinoises à renforcer l'application de la réglementation environnementale, notamment au niveau infranational, à mobiliser des financements au profit des infrastructures environnementales, et à prendre en compte les préoccupations d'environnement dans les politiques agricoles, énergétiques et industrielles. Il souligne en outre qu'il est dans l'intérêt commun de la Chine et des pays membres et non membres de l'OCDE de s'attaquer aux grands problèmes d'environnement, et que la Chine est nettement plus engagée dans la coopération internationale en matière d'environnement depuis quelques années.



Cet ouvrage examine les efforts de la Chine pour satisfaire à ses engagements en matière d'environnement, et fait des recommandations sur les progrès à réaliser.

Changement climatique

www.oecd.org/env/cc-fr
climate.contact@oecd.org

L'OCDE aide les gouvernements à élaborer des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) au moindre coût. Elle leur propose des moyens pour prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des domaines d'action. En concertation avec l'Agence internationale de l'énergie, l'OCDE analyse des aspects importants qui sont au programme des négociations de la Convention-cadre sur les changements climatiques, notamment les systèmes d'échange de droits d'émission des GES, le mécanisme pour un développement propre, le développement et la diffusion de technologies, ainsi que la déforestation. Après avoir organisé en 2006 un atelier d'experts sur les avantages des politiques relatives au changement climatique, l'Organisation publie cette année des études sur les moyens de mesurer les effets du changement climatique sur la montée du niveau de la mer et sur le secteur agricole.

LE SAVIEZ-VOUS ?
La Suède a réduit de 80 % ses émissions de dioxyde de soufre grâce à une taxe sur la teneur en soufre des carburants et combustibles.

Lors de leur réunion en avril 2006, les ministres de l'Environnement et du Développement des pays de l'OCDE ont adopté la « Déclaration sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement ». Afin d'y donner suite, l'OCDE coordonne la diffusion de pratiques optimales pour intégrer cette adaptation dans la planification du développement et dans l'aide au développement. Elle a aussi engagé des travaux sur les aspects économiques de cette adaptation.

L'environnement dans les économies émergentes et en transition

www.oecd.org/env/outreach
env.contact@oecd.org

En sa qualité de secrétariat du Groupe d'étude chargé de la mise en œuvre du programme d'action environnementale pour l'Europe centrale et orientale, l'OCDE apportera plusieurs contributions à la conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » qui aura lieu à Belgrade en octobre 2007. Dans cette optique, l'OCDE présentera un rapport évaluant les progrès réalisés par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) par rapport aux objectifs de la stratégie environnementale adoptée lors de la précédente conférence ministérielle à Kiev en 2003. La production de ce rapport est l'occasion d'un ambitieux processus de coordination sur les questions d'environnement auquel participent les pays d'EOCAC et les institutions internationales qui œuvrent dans la région. D'autres rapports seront présentés par l'OCDE sur le financement des dépenses d'environnement, la distribution de l'eau et l'assainissement, la réforme des organismes chargés de faire respecter la réglementation environnementale, les permis environnementaux et les partenariats.

L'OCDE a réalisé son premier *Examen environnemental de la Chine*, dans le cadre du programme d'examen par pays consacré aux efforts déployés par ses membres et certains non-membres pour atteindre leurs objectifs environnementaux (voir encadré p. 41).

Sécurité des produits chimiques

www.oecd.org/ehs
ehscont@oecd.org

L'acceptation mutuelle des données (AMD) sur les essais des produits chimiques est le principal instrument employé par l'OCDE pour protéger la santé humaine et l'environnement contre les dangers des produits chimiques tout en prévenant les obstacles non tarifaires aux échanges. Dans le cadre de l'AMD, les résultats d'essais obtenus dans un pays adhérent sont acceptés par les autres pays adhérents. Ce dispositif permet d'éviter la répétition inutile des essais, avec à la clé une économie globale de 60 millions USD par an pour les gouvernements et l'industrie chimique. De plus en plus de pays non membres de l'OCDE souscrivent à l'AMD. L'Afrique du Sud, la Slovénie et Israël y participent déjà à part entière, l'Inde et l'Argentine y ont adhéré à titre provisoire, et d'autres pays non membres devraient suivre sous peu.

Sécurité des technologies modernes

www.oecd.org/biotrack
icgb@oecd.org

Fin 2006, l'OCDE a lancé un nouveau programme pour promouvoir la coopération internationale en matière de sécurité sanitaire et environnementale des nanomatériaux manufacturés (voir encadré p. 23).

La majorité des pays de l'OCDE est dotée d'un système de surveillance réglementaire des produits issus des biotechnologies modernes (notamment des organismes génétiquement modifiés) qui sont destinés à être introduits dans l'environnement. L'OCDE travaille sur l'harmonisation internationale de cette surveillance, le but étant d'assurer une évaluation appropriée des aspects relatifs à la santé et à la sécurité de l'environnement tout en prévenant les obstacles non tarifaires aux échanges de produits issus des ces technologies (voir encadré p. 44).

Environnement et agriculture

www.oecd.org/agr/env-fr
wilfrid.legg@oecd.org

L'agriculture consomme énormément d'eau et pollue beaucoup. En 2006, les travaux de l'OCDE sur l'agriculture et l'environnement ont porté sur l'amélioration de la gestion de l'eau dans le secteur agricole. Si le soutien des prix du marché des produits agricoles

Essais des produits chimiques : temps et argent économisés, animaux épargnés

www.oecd.org/ehs
icgb@oecd.org

Les informations sur les dangers que représentent les produits chimiques pour l'environnement et la santé sont indispensables aux pays membres de l'OCDE. Si la plupart de ces informations est obtenue au moyen d'essais, il existe une autre méthode prometteuse qui fait appel à des simulations informatiques appelées relations (quantitatives) structure-activité, ou (Q)SAR. Celle-ci peut livrer des informations sur les dangers des produits chimiques en réduisant le temps, le coût et les besoins en animaux actuellement nécessaires. Si l'on recourt aujourd'hui relativement peu aux (Q)SAR dans le cadre de la réglementation des produits chimiques, l'OCDE étudie les possibilités de mettre en œuvre ces méthodes dans l'ensemble des pays membres.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût des essais de sécurité auxquels est soumis un pesticide avant d'être commercialisé s'élève à environ 80 millions USD.

L'OCDE a élaboré des « principes régissant la validation des modèles de (Q)SAR à des fins réglementaires », de même que des orientations à l'intention des gouvernements en vue d'une mise en œuvre cohérente et transparente de ces principes. Une série d'outils permettant une application pratique des modèles par l'administration et l'industrie dans des contextes réglementaires particuliers est en cours de développement et sera disponible en 2008.

Biosécurité et cultures transgéniques

www.oecd.org/biotrack

icgb@oecd.org



Pour les gouvernements, les aspects touchant à la sécurité des cultures génétiquement modifiées qui se multiplient de par le monde représentent un enjeu de plus en plus important. Parallèlement, les aliments destinés à la consommation humaine et animale provenant de ces cultures sont largement commercialisés.

L'OCDE travaille depuis 1986 sur les questions de biosécurité. Le but est d'aider les pays à identifier les risques potentiels de ces produits, de favoriser la connaissance réciproque des dispositifs réglementaires des différents pays et de réduire les risques d'obstacles non tarifaires aux échanges.

Les travaux actuels visent en priorité à assurer une harmonisation des informations utilisées dans l'évaluation de la sécurité entre les pays, de façon à éviter les doubles emplois. Ils sont en grande partie axés sur la compilation d'ensembles communs de données scientifiques utilisables par les autorités de régulation.

Ces ensembles de données sont publiés sous forme de « documents de consensus » qui concernent des plantes largement cultivées comme le maïs, le colza oléagineux et le riz. Certains de ces documents portent sur la sécurité pour l'environnement, et décrivent, par exemple, les possibilités de croisement d'une plante donnée avec des espèces apparentées. D'autres documents mettent l'accent sur la sécurité alimentaire en identifiant les principaux éléments nutritifs et les produits toxiques généralement présents dans les cultures.

Fin 2006, l'OCDE avait publié 54 documents de consensus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

8,5 millions d'agriculteurs ont planté, dans 21 pays, 90 millions d'hectares de cultures transgéniques autorisées en 2005, contre 81 millions d'hectares en 2004.

encourage l'essor de la production, les subventions aux réseaux d'irrigation et la baisse des tarifs de l'eau pour les agriculteurs vont également à l'encontre d'une utilisation rationnelle de l'eau. En outre, réduire le coût des prélèvements en eau pour les agriculteurs accélère l'épuisement des nappes phréatiques.

Devant la hausse de la demande d'eau provenant de l'agriculture, de l'industrie comme des ménages, les gouvernements accordent plus d'importance à la gestion des ressources en eau et de l'environnement. Il subsiste toutefois un décalage entre cette priorité et les mesures en place, d'où une incohérence des incitations envers les agriculteurs. La surconsommation d'eau et la pollution s'en trouvent aggravées. Un constat essentiel se dégage des travaux de l'OCDE : les structures institutionnelles sont nécessaires pour permettre d'accroître le rendement d'utilisation des ressources et de réduire la pollution au moyen de solutions davantage fondées sur le jeu du marché. Ces solutions consistent notamment à « trouver le juste prix » de l'eau. Plusieurs aspects restent cependant mal connus : le niveau des subventions liées à l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, les politiques les mieux à même de susciter une utilisation durable de l'eau selon la situation et les droits de propriété en vigueur dans chaque pays, ainsi que le degré approprié de gouvernance de la gestion de l'eau. Tous ces thèmes font actuellement l'objet de travaux à l'OCDE.

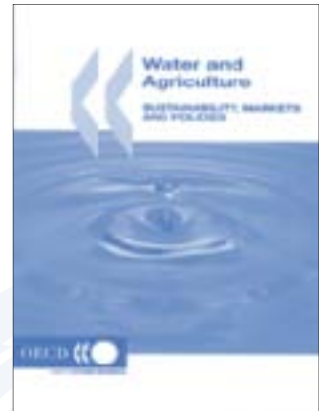


Table ronde sur le développement durable

La Table ronde sur le développement durable à l'OCDE réunit des ministres et des hauts responsables d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et des enseignants. Ils abordent des enjeux spécifiques du programme de développement durable et étudient des mesures concrètes à long terme.

En juin, la Table ronde a examiné les priorités en matière de R & D ainsi que les projets relatifs aux technologies des énergies futures capables de satisfaire la demande d'énergie de manière plus sûre et plus propre. Ils se sont retrouvés en janvier 2007 pour discuter de l'économie de l'exploitation illégale du bois. Lors de cette réunion, les participants à la Table ronde ont étudié les moyens de soutenir les efforts internationaux dans la lutte contre les actions illégales du secteur forestier et les mesures capables de renforcer la gestion durable des forêts. ■

www.oecd.org/sd-roundtable
richard.doornbosch@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

La moitié de l'APD allouée au Népal est destinée aux activités exposées aux risques climatiques.



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général du Bureau européen de l'environnement, John Hontelez, et la ministre suédoise de l'Environnement, Lena Sommestad, à la conférence de presse lors de la réunion des ministres de l'Environnement et du Développement en avril 2006.

Santé

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Pour que les individus puissent s'épanouir dans leur vie familiale et professionnelle et en tant que citoyens et consommateurs, ils doivent être en bonne santé. L'amélioration de la santé constitue une préoccupation majeure des pays de l'OCDE car elle peut contribuer à renforcer la croissance économique et favoriser le bien-être.

L'OCDE étudie les politiques de la santé, les résultats en matière de santé, ainsi que les systèmes de santé et leur financement. Elle examine aussi les problèmes liés à l'environnement tels que les effets des produits chimiques sur la santé, évalue l'application des biotechnologies dans le domaine des soins de santé et analyse les questions de santé qui concernent les pays non membres de l'OCDE.

Suivi et évaluation des performances des systèmes de santé

www.oecd.org/sante/ecosante
health.contact@oecd.org

Les dépenses de santé représentaient environ 4 % du PIB en 1960, au moment de la création de l'OCDE. Aujourd'hui, elles s'élèvent en moyenne à 9 % dans l'ensemble de la zone OCDE et dépassent 11 % dans plusieurs grands pays (voir encadré p. 47). Les progrès de la médecine dans le traitement et la prévention des maladies expliquent en grande partie la hausse des coûts de santé. Les innovations récentes dans le domaine de l'imagerie, de la biotechnologie et de la pharmacologie semblent indiquer que cette évolution se poursuivra probablement.

Des systèmes de santé et des soins de meilleure qualité ont permis l'augmentation de la longévité et l'amélioration de l'état de santé, mais des problèmes persistent quant à leurs performances. Les malades exigent des soins qui répondent à leurs besoins et à leurs préférences. Des soins de santé d'une qualité insuffisante sont à l'origine de décès, handicaps et autres séquelles préjudiciables à la santé qui n'auraient pas dû se produire et ne font qu'ajouter aux coûts. De plus, dans de nombreux pays, des disparités subsistent entre les diverses catégories socioéconomiques sur le plan de l'état de santé et de l'accès aux soins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'espérance de vie à la naissance est supérieure à 80 ans en Australie, en Espagne, en France, en Islande, au Japon, en Suède et en Suisse.



En raison des pressions et des contraintes constantes qu'exercent les coûts sur les finances publiques, l'ensemble des pays de l'OCDE s'efforce d'optimiser l'utilisation des ressources consacrées à leurs systèmes de santé. Mais ces efforts sont freinés par le manque d'information et l'insuffisance des moyens techniques capables d'évaluer et de comparer les performances de ces systèmes. Les pays ont en effet besoin de données de référence internationales fiables pour pouvoir améliorer ces performances à plusieurs niveaux. Les travaux de l'OCDE permettent de disposer de meilleurs outils pour étudier et évaluer les systèmes de santé dans le but d'améliorer leur efficacité dans tous les pays membres.

Améliorer les performances des systèmes de santé

Les systèmes de santé des pays de l'OCDE conservent de façon très étonnante un caractère artisanal car ils s'appuient sur l'apprentissage pour la formation, sur les contacts personnels pour la diffusion des bonnes pratiques et sur des fichiers et des systèmes d'information non coordonnés pour communiquer l'information. En outre, il est particulièrement difficile de définir et d'appliquer des politiques de santé rationnelles dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante. L'action d'un pays sur

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la majorité des pays de l'OCDE, entre un tiers et la moitié des décès sont imputables aux maladies cardiovasculaires.

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Santé : des coûts en hausse

Les dépenses de santé des pays de l'OCDE continuent de croître, et si les tendances actuelles persistent, les pouvoirs publics devront augmenter les impôts, réduire les dépenses dans d'autres domaines ou demander aux assurés de prendre en charge une part plus importante du coût de la santé pour pouvoir conserver le système de santé existant.

Selon *Éco-Santé OCDE 2006*, entre 1990 et 2004, les dépenses de santé ont progressé plus vite que le PIB dans tous les pays de l'OCDE, à l'exception de la Finlande. En 1990, elles représentaient en moyenne 7 % du PIB dans l'ensemble de ces pays, mais en 2004, elles ont atteint près de 9 %. Ce sont les États-Unis qui, cette même année, ont consacré la part la plus grande du PIB à la santé, soit 15.3 %.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'essentiel du coût de la santé est financé par l'impôt et les cotisations sociales obligatoires. Il est indispensable pour les pouvoirs publics de trouver les moyens de financer durablement les systèmes de santé, car il est probable que les nouvelles technologies médicales, fort coûteuses, et le vieillissement de la population feront encore croître les dépenses de santé.

Si la part des dépenses de santé qui est financée sur fonds publics a diminué dans des pays tels que la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, où elle était relativement forte en 1990, elle a augmenté dans des pays où elle était autrefois peu importante (comme la Corée, les États-Unis, le Mexique et la Suisse). En Corée, par exemple, la part des dépenses publiques de santé, de 38 % en 1990, a atteint un peu plus de 50 % en 2004. Aux États-Unis, elle est passée de 40 % à 45 % durant cette même période. Si, dans ce pays, le secteur privé continue d'occuper la première place dans le financement de la santé, les dépenses publiques par habitant y sont encore plus élevées que dans la majorité des autres pays de l'OCDE. Cette situation tient au fait que les dépenses globales de santé y sont beaucoup plus importantes que dans d'autres pays.

www.oecd.org/sante/ecosante
health.contact@oecd.org



Cette édition représente la source statistique la plus détaillée sur les soins de santé et les systèmes de santé des pays de l'OCDE.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, 73 % des dépenses de santé des pays de l'OCDE en 2004 ont été financées par l'État.

la formation et le recrutement des travailleurs de la santé, par exemple, conditionne la capacité d'un autre pays de répondre à ses besoins futurs en matière de santé. De même, les politiques nationales de tarification et de remboursement des produits pharmaceutiques peuvent avoir une incidence sur le coût et l'offre de médicaments au-delà des frontières nationales, ainsi que sur le bien public mondial que constitue l'innovation dans le domaine médical.

Accroître l'efficacité en coordonnant mieux la fourniture des services de santé et en utilisant davantage les technologies de l'information, assurer pour l'avenir une offre suffisante de professionnels de la santé, notamment pour les soins de longue durée, orienter l'action des pouvoirs publics vers la prévention des maladies qui peuvent être évitées, et mettre en place des politiques bien conçues de tarification des produits pharmaceutiques, sont autant d'efforts indispensables à l'instauration de systèmes de santé dynamiques, réactifs et efficaces.

L'OCDE s'attache à étudier ces questions et enjeux fondamentaux qui, selon les pays membres, doivent retenir en priorité l'attention des pouvoirs publics et dont la résolution peut être facilitée par une analyse économique ciblée effectuée dans une optique internationale. Les travaux en cours de l'OCDE portent notamment sur la coordination des soins dans les pays membres pour plus d'efficacité, les aspects économiques de la prévention (surtout celle de l'obésité), les politiques de tarification des produits pharmaceutiques, les politiques concernant les travailleurs de la santé et le rôle de migrations de professionnels de la santé, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information pour renforcer l'efficacité des systèmes de santé. Les responsables politiques seront informés des bonnes pratiques et pourront les intégrer dans des lignes directrices destinées à l'administration nationale.

Environnement et santé

L'état de l'environnement a une forte incidence sur la santé humaine. Et pour la préserver, les pays membres de l'OCDE mettent en place des politiques de l'environnement. Ils sont en particulier préoccupés par la santé des enfants qui sont souvent davantage exposés à la pollution atmosphérique et à d'autres facteurs de pression liés aux conditions ambiantes. Ces enfants sont aussi plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé sous l'effet de ces facteurs. Pourtant, bien souvent, les besoins spécifiques des enfants ne sont pas pris en compte dans les études utilisées pour déterminer les priorités de l'action gouvernementale, ce à quoi l'OCDE s'emploie à remédier. Un projet a par ailleurs été consacré à la coordination des politiques de l'environnement et de la santé dans le but d'assurer une meilleure prise en charge des problèmes de salubrité de l'environnement. ■



Cette publication analyse les forces et les faiblesses du système de santé suisse et formule des recommandations pour répondre aux défis auxquels sont confrontées les autorités suisses.

www.oecd.org/env/social/envhealth
env.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Le taux de vaccination des personnes âgées contre la grippe est supérieur à 70 % en Australie, en Corée, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

— Échanges et fiscalité internationale

Échanges

www.oecd.org/echanges

tad.contact@oecd.org

La libéralisation des échanges et des investissements contribue à la croissance économique et à l'intégration d'un nombre croissant de pays à l'économie mondiale. Les travaux de l'OCDE fournissent des analyses à l'appui de la libéralisation des échanges et permettent de mieux comprendre les grands enjeux de la politique commerciale.

L'analyse des politiques commerciales réalisée par l'OCDE en 2006 confirme les avantages d'une libéralisation accrue et recense les moyens qui facilitent la transition vers une plus grande ouverture des marchés.

Échanges et ajustement structurel

www.oecd.org/ech/developpement

tad.contact@oecd.org

Une étude complémentaire à celle de 2005 intitulée *Les échanges et l'ajustement structurel : les enjeux de la mondialisation*, a été consacrée aux secteurs de l'agriculture, des télécommunications et de la chimie. Le rapport montre que les règles et les engagements multilatéraux peuvent faciliter l'ajustement structurel. Il faut pour cela offrir un cadre à la libéralisation des échanges et des investissements qui favorise les réformes et la promotion de bonnes pratiques réglementaires. Ce rapport étudie également les effets des réglementations et des subventions nationales. Des travaux sont en cours sur le déroulement du processus d'ajustement dans certains pays non membres. Un projet d'étude sur la mondialisation et l'ajustement structurel, qui doit s'achever en 2007, permettra d'examiner les effets de la mondialisation, les services aux entreprises et l'innovation. Il déterminera également comment les échanges et l'investissement direct étranger influent sur l'ajustement du marché du travail.



(De gauche à droite)

Le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et la représentante américaine au Commerce, Susan Schwab, lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2006.

Échanges sud-sud

www.oecd/ech/dialogue
tad.contact@oecd.org



Les échanges entre pays en développement, ou échanges sud-sud, offrent beaucoup de possibilités de retombées positives. Pourtant les obstacles qu'ils rencontrent sont souvent plus importants que ceux qui s'opposent aux autres types d'échanges.

D'après les estimations, les obstacles tarifaires aux échanges de marchandises entre pays en développement sont près de trois fois plus élevés en moyenne que ceux qui touchent les échanges nord-nord. En outre, les coûts liés à la distance pèsent fortement sur les échanges sud-sud. Ainsi, une augmentation de 10 % du trajet tend à réduire de 10 % environ les échanges nord-nord, contre 17 % pour les échanges sud-sud. Les travaux de l'OCDE indiquent qu'une diminution des droits de douane appliqués entre pays en développement pourrait avoir des effets considérables sur les flux des échanges.

Les échanges de services entre pays en développement s'effectuent surtout à l'échelle régionale, ce qui peut expliquer l'intérêt pour la libéralisation des échanges de services dans les accords commerciaux régionaux. On estime que les exportations transfrontalières de services sud-sud représentent 10 % environ des exportations mondiales de services. Il existe encore des possibilités d'accroissement des exportations de services des pays en développement en général, et des échanges de services entre pays en développement en particulier. Les analyses de l'OCDE mettent en évidence l'importance des obstacles relevant de l'action publique et concluent que les échanges de services pourraient se développer dans tous les secteurs si les restrictions qui pèsent sur les entreprises étrangères désireuses d'établir une présence commerciale dans un autre pays étaient assouplies. Ces analyses indiquent aussi que d'importants efforts de libéralisation seront nécessaires pour améliorer les performances dans le cas des secteurs de services actuellement fermés à toute concurrence étrangère.

Dans l'ensemble, les estimations de l'OCDE montrent que les avantages susceptibles de résulter de la libéralisation des échanges sud-sud pourront être au moins équivalents à ceux qu'obtiendraient les pays en développement d'un meilleur accès aux marchés des pays de l'OCDE. C'est pourquoi il est important pour les pays en développement de prendre une part active aux négociations sur la libéralisation multilatérale des échanges qui se déroulent à l'OMC dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, les droits de douane appliqués aux échanges entre pays en développement sont plus de deux fois supérieurs à ceux pratiqués par les pays industrialisés.



Échanges de services

www.oecd.org/ech/services-fr
tad.contact@oecd.org

L'OCDE a poursuivi les travaux et le dialogue engagés pour encourager la libéralisation des échanges de services. Le projet de l'OCDE et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, sur la gestion du processus des offres et des requêtes dans le cadre des négociations concernant l'Accord général sur le commerce des services, a été présenté lors d'un atelier qui s'est tenu à Genève en juin 2006. Celui-ci a permis de répondre aux préoccupations des pays en développement et d'apporter des informations plus complètes sur les principaux aspects des négociations sur les services.

En octobre 2006, l'OCDE a publié *Liberalisation and Universal Access to Basic Services: Telecommunications, Water and Sanitation, Financial Services and Electricity*, ouvrage dans lequel elle cherche à déterminer si et comment la libéralisation peut répondre aux objectifs d'accès universel en matière de services et quelles sont les politiques complémentaires nécessaires. La publication a été lancée à Genève en novembre 2006 à l'occasion d'une réunion spéciale sur l'accès universel aux services. Une étude sans précédent sur les obstacles aux échanges que créent les services logistiques et les délais a également été achevée en 2006 (voir encadré ci-dessous).



Les délais : un obstacle aux échanges

www.oecd.org/ech/services-fr
hildegunn.nordas@oecd.org

Les distributeurs modernes imposent à leurs fournisseurs des délais de livraison qui ne doivent pas dépasser une semaine alors que, dans certains pays d'Afrique, il s'écoule plus de 15 semaines entre le moment où les marchandises quittent le lieu de production et celui où elles sont chargées sur le bateau qui les amènera sur les marchés où elles seront vendues. Le problème est double pour les exportateurs qui utilisent des intrants importés : le délai de livraison peut atteindre six à huit mois en raison de la lenteur des procédures administratives, de la faiblesse des infrastructures et de l'inadéquation des transports et des services logistiques. Ces retards pèsent sur les coûts commerciaux encourus par les entrepreneurs des pays en développement, qui doivent souvent renoncer à répondre à des appels d'offre en raison de leur incapacité à satisfaire aux critères de fiabilité de la livraison.

Dans la gestion moderne de la chaîne d'approvisionnement qui prévaut aujourd'hui, un éventail de produits de plus en plus large est soumis au facteur temps. Dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme l'habillement et l'électronique grand public, très concurrentiels, les délais de production doivent être courts et les délais de livraison respectés. Les produits pour lesquels le facteur temps est important sont aussi ceux qui présentent une forte rentabilité sur le marché. Les entrepreneurs des pays en développement qui ne parviennent pas à respecter les délais laissent ainsi échapper de nombreuses opportunités.

Il est souvent possible de réduire sensiblement la durée de traitement des importations et des exportations à moindre coût, par des réformes des services douaniers, portuaires, logistiques et de transport. Cependant, comme ces services font tous partie d'une filière logistique, les réformes doivent s'inscrire dans un ensemble cohérent.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il faut 10 jours en moyenne pour exporter des marchandises en provenance des pays de l'OCDE, contre 40 jours pour l'Afrique subsaharienne.

Économies émergentes

www.oecd.org/ech/dialogue-fr
tad.contact@oecd.org

L'OCDE vient d'achever un rapport sur les échanges et la croissance en Chine dans le cadre d'un projet d'analyse des échanges de plusieurs grandes économies non membres. Elle y examine l'évolution de la libéralisation des échanges en Chine et l'application des engagements pris à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle analyse également le rôle de la Chine dans les activités internationales de transformation, son évolution dans la chaîne de valeur mondiale et ses effets sur les prix mondiaux. Le rapport conclut que la mise en œuvre complète des engagements pris par la Chine à l'égard de l'OMC et la libéralisation totale des échanges de biens et de services généreront des gains substantiels pour ce pays tout en influant de façon limitée sur les économies des pays de l'OCDE.

L'analyse des échanges de l'économie russe a mis en lumière le potentiel que présenterait pour elle son adhésion à l'OMC et une intégration plus poussée à l'économie mondiale. Cette analyse a aussi permis de mettre en évidence les obstacles qui empêchent une intégration économique optimale, en particulier dans les domaines de l'accès aux marchés, de la libéralisation des échanges de services, des normes et des droits de propriété intellectuelle.

Le Brésil et l'Inde font actuellement l'objet de deux études. Elles permettront d'évaluer les principaux défis et les opportunités qui se présentent pour les économies et les régimes commerciaux de ces pays, ainsi que leur intégration à l'économie mondiale et les effets qu'elle pourra avoir sur les pays de l'OCDE.

LE SAVIEZ-VOUS ?
La Chine pourrait devenir le premier exportateur mondial d'ici 2010.

Crédits à l'exportation

www.oecd.org/tad/xcred-fr
xcred.secretariat@oecd.org

Les travaux de l'OCDE sur les crédits à l'exportation comportent généralement deux dimensions : un réseau d'échanges d'informations sur les systèmes de crédits à l'exportation et des forums pour l'établissement et le suivi des règles. Alors que ces activités essentielles se poursuivent, les spécialistes des crédits à l'exportation doivent relever de nouveaux défis : il leur faut par exemple créer des produits de financement des exportations conformes aux lois du marché, établir des relations avec de nouveaux fournisseurs de crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public dans les grandes économies émergentes, et garantir la soutenabilité de la dette des pays à faibles revenus ainsi que des politiques de prêt responsable en faveur de ces pays. Ces enjeux nouveaux exigent un renforcement des directives et des règles en vigueur et une démarche transparente d'ouverture.

L'OCDE procède à un examen de la Recommandation sur des approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public à la lumière de l'expérience acquise. Elle a adopté fin 2006 une nouvelle recommandation contre la corruption dans les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Les règles applicables depuis 1986 au secteur des aéronefs sont aussi en cours d'examen. Le Brésil, l'un des principaux acteurs mondiaux dans ce secteur, participe aux négociations. Des consultations de la société civile sont prévues dans le cadre de tous ces examens.

L'OCDE met aussi l'accent sur l'ouverture en direction des économies non membres. Beaucoup d'entre elles ont participé en qualité d'observateur *ad hoc* à la réunion de l'OCDE sur les crédits à l'exportation en novembre 2006. L'objectif est d'établir un dialogue durable et un engagement permanent qui conduiront à la mise en place de règles du jeu plus équitables pour tous les acteurs de ce secteur.



Cette publication offre une description détaillée des systèmes de crédit à l'exportation bénéficiant d'un soutien public dans les pays de l'OCDE et dans certaines économies non membres.

Échanges et développement

L'OCDE continue de rechercher les moyens d'exploiter les échanges au service du développement et a apporté sa contribution aux travaux de l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'aide au commerce (voir encadré p. 72).

Elle a aussi publié *Dynamiser les échanges : les enjeux du développement dans le système commercial multilatéral*, qui souligne la valeur économique d'une libéralisation multilatérale ambitieuse et les possibilités d'avantages mutuels que présente le système commercial pour les pays développés et en développement.

Un projet de grande envergure sur les échanges sud-sud, c'est-à-dire les échanges entre pays en développement, a été finalisée (voir encadré p. 50). Il faisait partie des sujets à l'ordre du jour du Forum mondial sur les échanges consacré aux dimensions multiples de l'accès aux marchés et du développement qui s'est tenu à Mexico en octobre 2006.

Facilitation des échanges

L'OCDE a organisé un forum régional intitulé « Optimiser les retombées de la facilitation des échanges en termes de développement » dans le cadre de ses travaux sur la facilitation des échanges par la simplification et l'harmonisation des procédures commerciales.

Ce forum, qui s'est déroulé au Cameroun en septembre 2006, a fourni un cadre propice au dialogue national et régional sur les questions liées aux négociations à l'OMC et au renforcement des capacités dans ce domaine. Il a rassemblé 150 participants venus de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et d'organisations compétentes. ■

www.oecd.org/ech/dialogue-fr
tad.contact@oecd.org



www.oecd.org/ech/facilitation-fr
tad.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Chili et la Russie sont les deux seules économies en développement dans lesquelles les prix des appels nationaux longue distance sont plus élevés aujourd'hui qu'en 1998.

Agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agriculture-fr
tad.contact@oecd.org

De nombreux gouvernements interviennent activement dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche, mais pas toujours de la façon la plus efficace et la plus efficace. L'OCDE fournit des informations, des analyses et des conseils sur des politiques concrètes et novatrices de réforme et de développement, fondées sur la libéralisation des échanges.

Tout au long de 2006, l'OCDE a régulièrement apporté son soutien aux négociations sur le Programme de Doha pour le développement (PDD), dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi qu'aux responsables politiques des pays membres, qui s'efforcent de trouver des solutions efficaces et équitables aux problèmes que rencontre le secteur. Compte tenu des revers qu'ont connus les négociations au cours de l'année, l'espace de dialogue que constitue l'OCDE, où des questions politiques et des problèmes techniques épineux peuvent être examinés à l'écart de l'agitation médiatique qui entoure les pourparlers, s'est révélé particulièrement précieux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces dix dernières années, l'Australie a réduit de moitié sa consommation d'eau par hectare irrigué, alors que sa production agricole a augmenté.

Échanges et agriculture

www.oecd.org/agr/echange
tad.contact@oecd.org

Les activités d'ouverture ont occupé une place de premier plan dans les travaux de l'OCDE sur les échanges et l'agriculture en 2006. Elles sont destinées à réunir des responsables et des chercheurs des pays membres et non membres de l'OCDE pour encourager le dialogue et renforcer la compréhension mutuelle. Des rencontres de cette nature ont eu lieu au Sénégal et en Argentine en 2006. Elles se sont révélées extrêmement fructueuses pour faire avancer le débat sur des questions importantes dans le cadre des négociations sur le PDD et ont attiré un grand nombre de hauts responsables des régions où elles se sont tenues.



Culture de blé dans un champ près de Teulon, province de Manitoba au Canada.

Soutien public à la pêche



www.oecd.org/agr/peche
anthony.cox@oecd.org

Des activistes écologistes brandissent des pancartes représentant le thon rouge du sud lors d'une manifestation contre la pêche d'espèces en danger.

Depuis leur ouverture en 2001 dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les négociations sur le soutien public à la pêche ont beaucoup progressé. Les débats portent sur le contrôle auquel il faudrait soumettre les subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, ce qui reflète la détermination de la communauté internationale à s'attaquer aux effets négatifs des subventions. L'importance du secteur de la pêche a également été reconnue, compte tenu des priorités en matière de développement, de la lutte contre la pauvreté et des problèmes de sécurité alimentaire. Les principaux points abordés lors des négociations sont notamment la forme que le contrôle des subventions doit revêtir et la nature que le traitement spécial et différencié doit acquérir en cas d'accord. Il est important d'y parvenir, car la régulation des soutiens publics est indispensable aux échanges et à la viabilité des pêches mondiales.

La nécessité de réduire et de mieux cibler les systèmes de subventions a été soulignée dans un récent rapport de l'OCDE intitulé *Les aides financières au secteur de la pêche – Leurs répercussions sur le développement durable*. En 2003, la pêche a bénéficié d'un soutien financier de 6.5 milliards USD dans les pays de l'OCDE, soit environ 21 % de la valeur brute des captures marines.

Ce rapport conclut que certains types de transferts jouent un rôle important, mais limité, dans la gestion des pêches. Les dépenses consacrées à la recherche, à la gestion, à la surveillance et à certains types d'infrastructures collectives sont généralement nécessaires pour promouvoir une pêche durable et responsable. Toutefois d'autres types de transferts tendent à créer des incitations économiques perverses pour les pêcheurs, même dans des pêcheries considérées comme bien gérées. Il importe donc d'améliorer la transparence des programmes de subventions et d'adopter une approche intégrée et globale pour évaluer l'ensemble des coûts et avantages potentiels dans le cadre de l'action des pouvoirs publics sur la pêche. Dans plusieurs pays de l'OCDE, l'expérience montre qu'une réduction des soutiens financiers assortie de réformes appropriées de la gestion peuvent accroître la rentabilité, la résilience et la viabilité du secteur de la pêche.



LE SAVIEZ-VOUS ?
L'aquaculture représente aujourd'hui 16 % de la production totale du secteur de la pêche des pays de l'OCDE et 38 % de la production mondiale.

Marché de la viande

www.oecd.org/agr/marche
linda.fulponi@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les problèmes de sécurité alimentaire sont la raison première des normes sur les produits alimentaires que s'imposent les entreprises privées.

Les travaux de l'OCDE sur l'économie alimentaire soulignent les changements qui sont en train d'intervenir dans le comportement de la filière. Cette évolution s'illustre par la concentration rapide du secteur, des mécanismes de détermination des prix de plus en plus élaborés et le remplacement des marchés au comptant par différentes formes d'arrangements contractuels. Il en résulte que l'organisation et la gestion des différents maillons de la filière changent elles aussi. Dans ce contexte, il est essentiel de déterminer dans quelle mesure la concentration accrue, et donc l'augmentation du pouvoir du marché, se traduisent par une baisse des revenus des partenaires commerciaux plus faibles.

La publication intitulée *Les supermarchés et la filière viande* traite de ces questions à travers des études de cas dans quatre pays : Pays-Bas, Canada, France et République tchèque. Il en ressort que les détaillants retirent en général peu de bénéfices de la vente de viande, et que les prix se répercutent différemment entre les maillons de la filière selon les pays et les types de viande.



En 2006 également, les pays membres de l'OCDE ont poursuivi leur réflexion sur plusieurs dossiers, notamment les préférences tarifaires, l'érosion des préférences et les incidences que pourrait avoir la poursuite de la prolifération des accords bilatéraux et régionaux sur l'action publique. Une étude importante intitulée *Réforme des politiques agricoles et commerciales – Répercussions potentielles au niveau mondial, au niveau national et sur les ménages* a été achevée et publiée. Cette étude permet d'expliquer la nature et la répartition des bénéfices qui peuvent être attendus d'une réforme. Elle décrit également les circonstances dans lesquelles certains types de ménages sont susceptibles d'être lésés. Elle entame aussi une réflexion sur les interventions publiques qui pourraient atténuer les manques à gagner et donc rendre possibles les gains substantiels qui découleraient probablement des réformes.

Les travaux sur les politiques nationales sont restés axés sur la définition de mesures efficaces, équitables et compatibles avec l'intégration croissante du commerce mondial. Ils ont porté plus précisément sur les coûts de l'application de mesures étroitement ciblées et découplées, les plus susceptibles d'être à la fois rentables et propices aux échanges, toujours en respectant les objectifs relatifs notamment à l'environnement, au monde rural et aux revenus. Une étude sur ce thème a été publiée vers la fin de l'année. De récents travaux affinent la définition des mesures d'ajustement et de compensation nécessaires pour accompagner et faciliter les initiatives de réforme.

Suivi du soutien et de la protection :

D'importants événements ont eu lieu en 2006 en ce qui concerne la mesure du soutien et de la protection dont bénéficie l'agriculture (estimation du soutien aux producteurs (ESP) et indicateurs dérivés). La nouvelle classification qui a été adoptée améliorera, le moment venu, la précision et la pertinence de l'analyse susceptible d'être réalisée. L'ESP par produits a été abandonnée au profit d'un nouvel indicateur (les transferts au titre d'un produit donné) qui porte sur un éventail réduit d'instruments d'action. Il reflète ainsi l'évolution des politiques de ces dernières années. Les indicateurs de soutien ont été mis à jour pour de nombreux pays non membres, dont la Chine, le Brésil et la Fédération de Russie. Enfin, une étude approfondie des orientations de l'action publique au Mexique a été réalisée à la demande du gouvernement mexicain. Elle a permis la formulation de recommandations en faveur de la poursuite et du renforcement des réformes de la politique agricole au Mexique. ■



www.oecd.org/agr/soutien
tad.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?
Aux prix actuels du pétrole brut, la production de biocarburants n'est pas viable du point de vue économique dans la majorité des pays de l'OCDE.

Fiscalité

www.oecd.org/fiscalite
ctpa.contact@oecd.org

Les responsables politiques s'appuient sur les systèmes fiscaux pour résoudre leurs problèmes sociaux et économiques ainsi que pour augmenter les recettes fiscales. Les travaux de l'OCDE sur la fiscalité couvrent un large éventail de domaines, notamment la fraude fiscale, les pratiques fiscales dommageables, le commerce électronique et les taxes environnementales. L'OCDE produit des statistiques comparables au niveau international et s'associe au contrôle et à l'évaluation des politiques. Les analyses traitent des systèmes fiscaux nationaux ainsi que de leurs effets sur les marchés du travail, du capital et des produits.

La réforme de l'impôt sur les sociétés

www.oecd.org/ctp/af
ctpa.contact@oecd.org

Le niveau des recettes de l'impôt sur les sociétés est resté élevé malgré de fortes baisses des taux d'imposition. Toutefois, on peut craindre que les systèmes actuels d'imposition des sociétés ne favorisent le financement par l'emprunt au détriment du recours aux fonds propres. Cette situation menace la stabilité macroéconomique en augmentant le risque de faillites et en offrant des possibilités d'évasion fiscale internationale. Cette question revêt depuis peu une importance croissante dans les stratégies des pouvoirs publics suite à l'intérêt qu'elle a suscité aux États-Unis. Elle préoccupe désormais la Belgique qui envisage d'étendre aux fonds propres l'abattement fiscal actuellement applicable à l'endettement, ce qui permettrait d'obtenir la « neutralité » entre ces deux modes de financement. L'autre solution serait de parvenir à la neutralité en supprimant l'abattement alloué au titre des dettes.

L'analyse de l'OCDE montre que ces réformes fondamentales sont susceptibles de présenter des avantages mais comportent aussi des coûts potentiels. Les principaux avantages sont l'utilisation accrue des fonds propres et la réduction de l'incidence des prêts transfrontaliers effectués à des fins d'évasion fiscale. Toutefois, personne n'a encore conçu un système d'impôt sur les sociétés qui soit à l'abri de l'évasion fiscale. Des changements aussi importants peuvent poser de graves problèmes de transition, notamment des pertes de recettes publiques (si les déductions sont étendues aux fonds propres) ou la menace de faillite pour les entreprises très endettées (si la déduction des intérêts est supprimée). Par conséquent, la décision sur l'opportunité d'entreprendre de telles réformes et, au cas où elles seraient entreprises, sur la solution à choisir, est difficile. De plus, les réponses varieront probablement d'un pays à l'autre.

Progrès accomplis dans la lutte contre les pratiques fiscales dommageables

www.oecd.org/ctp/pfd
ctpa.contact@oecd.org

La suppression des pratiques fiscales dommageables est un défi difficile à relever, mais deux rapports de l'OCDE publiés en 2006 montrent que des progrès sont en cours. Un récent rapport d'étape à ce sujet précise que, parmi les 47 régimes fiscaux préférentiels potentiellement dommageables identifiés dans les pays de l'OCDE en 2000, 19 ont été abolis, 14 ont été modifiés afin d'en éliminer les caractéristiques potentiellement dommageables, 13 sont apparus comme n'étant pas dommageables et 1 seul a été jugé dommageable. Après la publication de ce rapport, le régime dommageable a été aboli. L'évaluation effectuée en 2006 par le Forum mondial sur la fiscalité, *Coopération fiscale : vers des règles du jeu équitables*, expose les pratiques suivies en matière de transparence et d'échange de renseignements dans 82 économies. Ce rapport est le premier du genre et il sera mis à jour chaque année. Il constituera une référence précieuse pour les pays dans l'évaluation du niveau de transparence de leurs partenaires commerciaux.



Cet ouvrage évalue l'efficacité des taxes liées à l'environnement, les recherches récentes sur leurs impacts environnementaux et économiques, et leur potentiel dans le cas d'une utilisation plus large.

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Malgré les baisses des taux d'imposition dans les pays de l'OCDE, les recettes de l'impôt sur les sociétés sont passées de 2,6 % à 3,4 % du PIB en moyenne au cours des 20 dernières années.

Règlement des différends fiscaux internationaux

Les différends fiscaux internationaux se produisent lorsque deux administrations fiscales sont en désaccord sur le régime à appliquer à des transactions transfrontalières particulières. Les différends non résolus et la double imposition qui en résulte peuvent constituer un obstacle important aux échanges et aux investissements transfrontaliers. Si les procédures existantes de règlement des différends qui résultent des dispositions des conventions fiscales relatives à la « procédure amiable » ont été efficaces pour le règlement de la grande majorité des affaires, on assiste à une augmentation du nombre de différends non réglés.

En réponse à ces préoccupations croissantes, l'OCDE propose des améliorations à la procédure amiable actuelle ainsi qu'un manuel pour des procédures amiables efficaces (MEMAP). Ces mesures permettront de mettre en lumière les bonnes pratiques, les obstacles communs et les solutions envisageables, et aideront les contribuables à participer à la procédure amiable. L'Organisation recommande également une procédure d'arbitrage obligatoire dans les cas qui restent non résolus au bout de deux ans.

www.oecd.org/ctp/cf
www.oecd.org/ctp/memap
ctp.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 2 500 conventions fiscales bilatérales au niveau mondial sont fondées sur le Modèle de Convention fiscale de l'OCDE.

Taxes sur la valeur ajoutée

Des taxes sur la valeur ajoutée sont désormais en vigueur dans près de 140 pays et représentent en moyenne plus de 19 % des recettes fiscales dans les différents pays de l'OCDE. Toutefois, il est devenu de plus en plus difficile d'appliquer ces taxes au niveau international, notamment aux services et aux biens incorporels. En 2004, un rapport

www.oecd.org/ctp/af
ctp.contact@oecd.org

Interdire la déduction fiscale des pots-de-vin

La Recommandation de l'OCDE sur la déductibilité fiscale des pots-de-vin versés à des agents publics étrangers s'efforce de mettre fin aux demandes visant à considérer ces versements comme des dépenses déductibles. Cette Recommandation s'est avérée très efficace depuis son instauration en 1996, et la grande majorité des parties à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption interdisent désormais la déductibilité des pots-de-vin versés à des agents publics étrangers. Dans de nombreux cas, les pays sont allés encore plus loin et ont interdit la déductibilité de l'ensemble des pots-de-vin.

La mise en œuvre de la Recommandation a constitué un message clair indiquant que la corruption ne serait plus considérée comme un élément ordinaire ou nécessaire des transactions commerciales, mais au contraire comme un délit pénal passible de graves sanctions. Pour permettre une détection efficace, l'OCDE a publié le *Manuel de sensibilisation à la corruption à l'intention des contrôleurs des impôts*, qui est désormais disponible en 14 langues. Ce manuel aide les autorités fiscales à identifier les paiements suspects pouvant constituer des pots-de-vin afin d'éviter que ceux-ci ne fassent l'objet de déductions, et de faire en sorte qu'ils soient au contraire déclarés aux autorités chargées de l'application de la loi. Le manuel aide par ailleurs les pays à renforcer leurs lignes directrices d'audit interne sur la sensibilisation aux versements illicites et leur détection.

L'OCDE promeut la mise en œuvre de la Recommandation, ainsi que le *Manuel OCDE de sensibilisation à la corruption à l'intention des contrôleurs des impôts* dans le cadre de son vaste réseau de partenariat fiscal avec les économies non membres dans l'ensemble du monde.

www.oecd.org/ctp/anticorruption
ctp.contact@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les pays n'interdisent pas la déduction fiscale de l'ensemble des pots-de-vin.

de l'OCDE a mis en lumière les problèmes tels que la double imposition, l'exonération involontaire et les incertitudes pour les administrations comme pour les entreprises. En 2006, l'OCDE a entrepris un vaste projet, les Principes directeurs internationaux pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe sur les produits et services afin d'atténuer le plus possible ces problèmes. Les Principes directeurs porteront notamment sur la question de savoir quel pays a le droit d'imposer une transaction, sur les dispositifs de remboursement aux entreprises, et sur les prestations faisant l'objet de contrats globaux complexes. Ils couvriront aussi des secteurs spécifiques tels que les services financiers et les télécommunications. Les Principes directeurs seront publiés sous forme électronique à mesure que chaque section sera achevée. La première, une série de principes très généraux a été publiée en 2006. ■

Forum sur l'administration de l'impôt

La 3^{ème} réunion du Forum sur l'administration de l'impôt (FAI) s'est déroulée à Séoul en septembre 2006. Elle a rassemblé les dirigeants des administrations fiscales et d'autres hauts fonctionnaires de la plupart des pays membres de l'OCDE ainsi que d'Afrique du Sud, du Chili, de Chine et d'Inde. Parmi les principaux thèmes de discussion abordés, on peut mentionner les problèmes posés par le non-respect des législations fiscales au niveau international et les solutions possibles pour permettre aux administrations fiscales de prendre des mesures plus efficaces, notamment en renforçant la coopération.

Les participants au FAI de Séoul se sont engagés à recourir à des initiatives régionales, nationales et multilatérales pour davantage faire respecter les législations fiscales tout en travaillant dans le cadre existant des accords bilatéraux. Ils sont également convenus d'étudier la nécessité de disposer de nouveaux instruments pour faciliter la détection du non-respect des obligations fiscales au niveau international.

Dans ce contexte, ils ont identifié quatre domaines dans lesquels les travaux seraient approfondis ou dans lesquels de nouveaux travaux seraient entrepris sous les auspices de l'OCDE :

- poursuite de l'élaboration du répertoire sur les dispositifs de planification fiscale agressive afin d'identifier les tendances et les mesures permettant de mettre en échec ces dispositifs ;
- examen du rôle des intermédiaires fiscaux (par exemple, les cabinets d'avocats et d'experts comptables, les autres conseillers fiscaux et institutions financières) dans la promotion de la discipline fiscale (une étude sur ce sujet devrait être achevée d'ici fin 2007) ;
- étude de l'application des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE de 2004 dans la mesure où ils relèvent du lien entre la fiscalité et la bonne gouvernance ;
- amélioration de la formation des fonctionnaires des impôts sur les questions de fiscalité internationale, notamment par le détachement de fonctionnaires d'une administration à l'autre ;
- les participants au FAI examineront les progrès réalisés dans chacun de ces domaines à l'occasion de leur prochaine réunion, qui sera organisée par l'Afrique du Sud, en janvier 2008.

www.oecd.org/ctp/af
ctp.contact@oecd.org



(De gauche à droite)
 Les deux commissaires, Mark Everson, responsable de l'Internal Revenue Service aux États-Unis, et Jeon Goon-pyo, directeur général des impôts coréen, lors du Forum de l'OCDE sur l'administration de l'impôt à Séoul en septembre 2006.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les pays nordiques, 90 % des contribuables reçoivent des formulaires de déclaration d'impôt préremplis et 90 % d'entre eux les considèrent comme exacts.

Gouvernance

Gouvernance publique

www.oecd.org/gouvernance
gov.contact@oecd.org

Établir et préserver la confiance du public est l'un des défis majeurs d'une administration moderne. Une gouvernance publique efficace et avisée contribue à renforcer la démocratie et les droits de l'homme, à favoriser la prospérité économique et la cohésion sociale, à réduire la pauvreté et à renforcer la protection de l'environnement pour une utilisation durable des ressources naturelles. Elle permet aussi d'asseoir la confiance dans les pouvoirs publics et l'administration. Depuis plusieurs décennies, les pays de l'OCDE s'emploient à renforcer l'efficacité, la responsabilité, la transparence et la réceptivité de l'administration au regard des besoins des citoyens.

Mobiliser les citoyens

www.oecd.org/gouvernance
christian.vergez@oecd.org

Pour renforcer la confiance du public dans les institutions, il est capital de favoriser la transparence, l'accessibilité et la souplesse de l'administration. Les pays disposent de divers instruments pour associer le public au processus d'élaboration de l'action publique, mais des risques de mainmise par certains groupes d'intérêt et d'exclusion de certains segments de la société subsistent. En 2007 et 2008, l'OCDE étudiera les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour favoriser l'engagement des citoyens et pour élargir et intégrer davantage le processus d'élaboration de l'action publique.

Indicateurs d'une gouvernance avisée

www.oecd.org/gov/indicators
nick.manning@oecd.org

Les pouvoirs publics doivent pouvoir s'appuyer sur des données comparatives de qualité pour analyser et évaluer les réformes de la gestion publique, mais aussi apprendre des autres pays. Ces données sont rares. Pour combler ce déficit, l'OCDE réunit des données comparatives sur les domaines clés de la gestion publique en s'appuyant sur des définitions précises et cohérentes. Cette base de données sera constamment étoffée ces prochaines années.



(De gauche à droite)
 Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, le président du groupe britannique Vodafone, John Bond, et le maire de Shanghai, Han Zheng, lors de la 18^e réunion annuelle de l'International Business Leaders Advisory Council (IBLAC) à Shanghai (Chine) en novembre 2006.

Transparence et intégrité

La transparence et l'intégrité du service public sont essentielles pour établir la confiance du public. L'OCDE a élaboré des lignes directrices sur les moyens d'instaurer des cadres capables de garantir l'intégrité, et notamment de gérer les conflits d'intérêts pour ainsi prévenir la corruption. Un rapport de 2006 montre que les pays appliquent ces lignes directrices pour examiner et actualiser, si besoin est, leur politique visant les conflits d'intérêts. L'OCDE étudie aussi comment utiliser les principes de gouvernance pour lutter contre la corruption dans les marchés publics, tout en conciliant les impératifs de transparence, d'intégrité et de contrôle avec le souci d'efficacité.

www.oecd.org/gov/ethics
janos.bertok@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans seulement 5 des 30 pays membres de l'OCDE, la législation exige que les groupes de pression fassent état de leurs contacts avec des fonctionnaires.

Élaboration du budget et dépenses publiques

La discipline budgétaire, l'affectation des ressources et les gains d'efficacité dans les activités des administrations conditionnent les performances économiques nationales. En 2006, un examen par les pairs de l'OCDE sur l'élaboration du budget a été mené en Autriche, au Bahreïn, en Hongrie et à Singapour. En 2007, les travaux comprendront l'examen de la Turquie et de l'Ukraine, ainsi que l'élaboration de lignes directrices et de rapports comparatifs portant sur la budgétisation axée sur les performances, les dépenses fiscales et la participation des citoyens à l'élaboration du budget.

www.oecd.org/gov/budget-fr
barry.anderson@oecd.org
jon.blondal@oecd.org

La base de données de l'OCDE sur la budgétisation, refondue en 2006, livre des données normalisées et comparatives sur les institutions et la pratique budgétaires de plus de 45 pays.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon les estimations de certains pays de l'OCDE, le respect de la réglementation coûte aux entreprises entre 2 % et 4 % du PIB.

Alléger les charges administratives

Réduire les charges administratives, ou éliminer la « paperasserie », est une priorité politique dans de nombreux pays de l'OCDE. Les formalités pèsent particulièrement lourd sur les petites entreprises et peuvent freiner l'entrepreneuriat. Que peuvent faire les pouvoirs publics pour alléger les charges qui pèsent sur les citoyens et les entreprises ?

www.oecd.org/reformereg
josef.konvitz@oecd.org
flemming.olsen@oecd.org

Parmi les stratégies possibles, il faut fixer des objectifs quantitatifs pour réduire les charges administratives, revoir et codifier les textes en vigueur, coordonner l'effort des différents niveaux d'administration et transformer les services logistiques par les technologies de l'informatique et des communications pour alléger les charges déclaratives des citoyens et des entreprises.

Des programmes publics intégrés permettent une plus grande économie de moyens, et plus de transparence et de responsabilité. Une enquête réalisée en 2006 sur les politiques et les programmes appliqués dans les pays de l'OCDE, *Éliminer la paperasserie : Des stratégies nationales pour simplifier les formalités administratives*, montre en quoi cette démarche globale est une évolution capitale de ces dernières années. De plus, l'OCDE élabore des instruments capables de quantifier les charges administratives qui vont au-delà d'une mesure reflétant des opinions et qui renforcent la prise de décision fondée sur des données probantes.



Emploi et gestion publics

www.oecd.org/gov/grh
nick.manning@oecd.org

Les services publics sont fortement incités à réduire leurs coûts et à suivre l'évolution de la société. Dans ce contexte, l'OCDE a étudié les efforts nationaux entrepris pour préparer les effectifs au vieillissement de la population (voir encadré ci-dessous). De même, les autorités décentralisent la grille des salaires et repensent les relations entre sphère politique et fonction publique dans le cadre d'une politique d'efficacité du secteur public. Les pays membres cherchent à évaluer les effets des principaux changements qu'ils ont apportés à la gestion des fonctionnaires. L'OCDE a lancé une nouvelle série d'examens par les pairs des politiques nationales de gestion des ressources humaines, série inaugurée par l'examen de la Belgique fin 2006.

Administration électronique

www.oecd.org/gov/egov
edwin.lau@oecd.org

L'administration électronique est un instrument capable d'apporter plus de transparence, de responsabilité, d'efficacité et d'efficacités au secteur public. Les échanges d'informations et de services contribuent notamment à rendre moins bureaucratiques les rapports entre l'administration, d'une part, et les citoyens et les entreprises, d'autre part. L'OCDE étudie les effets de ces échanges sur la prestation de services, les charges administratives pour les usagers et l'efficacité des services logistiques. La prochaine étape consistera notamment à faire le point de l'utilisation des services en ligne et à élaborer des méthodes pour mesurer l'impact de l'administration électronique. En 2006, l'OCDE a examiné l'administration électronique en Hongrie, aux Pays-Bas et en Turquie ; les études de la Belgique, du Portugal et de l'Irlande seront réalisées en 2007.

Une fonction publique vieillissante

www.oecd.org/gov/hrm
elsa.pilichowski@oecd.org

Le vieillissement de la population oblige les autorités à revoir le fonctionnement de leur secteur public. L'augmentation du nombre de personnes âgées ou inoccupées par travailleur impose un redéploiement sectoriel des ressources humaines et un effort de productivité des administrations.

Les effectifs du secteur public sont davantage concernés par ce phénomène que l'ensemble de la population active occupée, ce qui alourdit la charge budgétaire et réduit la capacité des pouvoirs publics de maintenir le volume et la qualité des services rendus. Pourtant, cette situation offre aussi une occasion stratégique de réduire les effectifs du secteur public lorsqu'il le faut, d'opérer des changements structurels dans les conditions d'emploi (notamment pour plus de flexibilité) et de redéployer les ressources humaines vers les domaines qui connaissent des besoins croissants (par exemple les services sociaux et de soins à long terme aux personnes âgées).

L'OCDE encourage vivement les pays à examiner les effets du vieillissement sur la prestation des services publics, ainsi que sur la situation générale des marchés financiers et du travail. Toutefois, peu de pays de l'OCDE sont prêts à relever le défi. L'Organisation recommande aux pays de choisir des moyens d'augmenter la productivité et de réduire les coûts généraux dans le service public, tout en tirant parti des possibilités de restructuration qu'offre le départ à la retraite d'un grand nombre de fonctionnaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, 40 % des effectifs du secteur public prendront leur retraite ces 15 prochaines années.

Des villes compétitives

www.oecd.org/gov/developpementregional
mario.pezzini@oecd.org



(De gauche à droite)
 Le directeur des Relations extérieures et de la communication de l'OCDE, Chris Brooks, le président du Comité consultatif externe du Premier ministre sur les villes et les collectivités au Canada, Michael Harcourt, et le maire de Madrid (Espagne), Alberto Ruiz-Gallardón, lors du panel « Villes et mondialisation » au Forum de l'OCDE de 2006.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seules 3 des 25 villes les plus riches du monde ne se situent pas aux États-Unis (Londres, Paris et Dublin).

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population des pays de l'OCDE vit dans les zones urbaines. Les mégapoles, comme Tokyo et Mexico, ainsi que les grandes agglomérations, comme Helsinki, Madrid, Montréal et Stockholm, sont souvent qualifiées de « moteurs de la croissance nationale ». Elles représentent une part importante de l'économie nationale (jusqu'à 50 % pour Budapest, Helsinki et Séoul) et affichent un PIB par habitant et un niveau de productivité supérieur à la moyenne nationale. Cependant, les villes concentrent aussi des poches importantes de chômage et de pauvreté, et elles sont confrontées à des problèmes tels que les encombrements, la pollution et la délinquance.

Les responsables politiques repensent les stratégies qui visent à concilier les avantages économiques des villes et les problèmes corrélatifs. *Villes, compétitivité et mondialisation* est un rapport de synthèse qui s'appuie sur les examens que l'OCDE consacre aux grandes métropoles. À partir d'une base de données internationale sans équivalent portant sur 78 régions très urbanisées, il propose des indicateurs sur les performances des grandes villes dans leurs pays respectifs. Le rapport traite aussi des principaux dilemmes, notamment la compétitivité et la cohésion sociale, les relations entre les différents niveaux de l'administration et les finances des villes.



Développement territorial

Les régions font partie intégrante de l'économie nationale. L'OCDE étudie les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour renforcer les performances régionales et assurer la cohésion économique et sociale, ainsi qu'un développement équilibré à l'échelle nationale. Publié en 2007, *Le nouveau paradigme rural* souligne les impératifs qu'imposent aux autorités le déclin de l'agriculture comme source d'emplois dans les régions rurales et les nouvelles possibilités qu'offrent les secteurs non traditionnels. Il recense aussi les moyens dont le secteur public peut se servir pour assurer des services publics de qualité dans les zones reculées. Les examens de la France et de la Finlande ont confirmé l'importance croissante des politiques régionales axées sur l'innovation dans ces deux pays. Une étude sur la contribution des stratégies régionales à l'intégration et au développement de la région méso-américaine a été publiée en 2006. Les travaux ultérieurs examineront les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour renforcer les économies régionales et accentuer la coordination des politiques centrales et régionales.

www.oecd.org/gov/developpementregional
mario.pezzini@oecd.org

Partager l'expérience acquise

L'Initiative sur la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a permis de mettre en place un réseau régional unique qui associe les pays arabes et ceux de l'OCDE pour examiner les questions essentielles que soulève la réforme de la gouvernance publique. Grâce au dialogue mené avec leurs pairs des pays de l'OCDE sur les politiques à suivre, les spécialistes de l'action publique dans les pays arabes ont conçu un ensemble de plans d'action nationaux pour réformer la gouvernance. Ces plans d'action ont été approuvés au niveau ministériel à Sharm el-Sheikh en mai 2006.

www.oecd.org/gov/outreach
www.oecd.org/mena/governance
martin.forst@oecd.org
mena.governance@oecd.org

En Chine, les réformes nécessitent de plus en plus une organisation réglementaire compatible avec celle d'une économie de marché. L'OCDE examinera prochainement la réforme réglementaire en Chine, notamment les moyens d'action, les instruments et les institutions au service d'une réglementation de qualité. En outre, elle a récemment étendu sa coopération avec la Chine au domaine du développement régional. Parmi les objectifs prioritaires, il faut citer la répartition de la croissance sur l'ensemble du territoire, la maîtrise du fossé qui se creuse entre les zones urbaines et les zones rurales, et le redressement de la compétitivité des régions en déclin. En 2007 et 2008, l'Organisation renforcera encore sa coopération avec la Chine en analysant les évolutions régionales, les politiques de développement régional et les mécanismes de gouvernance. Les autres activités principales, entreprises avec le Brésil et la Fédération de Russie, portent sur la modernisation du secteur public et la réforme réglementaire. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans environ la moitié des pays de l'OCDE, le Parlement n'a pas toute latitude pour modifier le projet de budget de l'Exécutif.

Gouvernance privée

www.oecd.org/daf-fr
daf.contact@oecd.org

Les travaux de l'OCDE sur la gouvernance dans le secteur privé examinent le cadre politique et institutionnel dans lequel les entreprises exercent leur activité. L'efficacité et l'intégrité des entreprises, des institutions et des marchés financiers sont capitales pour la bonne santé et la stabilité de nos économies.

Investissement

www.oecd.org/investissement
pierre.poret@oecd.org

En 2006, l'OCDE a mené à bien des travaux sur un certain nombre d'outils destinés à stimuler l'investissement international. En collaboration avec des partenaires non membres, elle a défini un Cadre d'action pour l'investissement, un instrument inédit d'aide à la réforme (voir encadré p. 67). En outre, l'Organisation a adopté un « Outil de sensibilisation au risque » destiné à encourager un investissement responsable dans les zones où la gouvernance est déficiente (voir encadré p. 68). Enfin, elle a mis au point courant 2006 un ensemble de principes à l'intention des investisseurs internationaux qui opèrent au niveau des infrastructures. Ces principes seront expérimentés dans un certain nombre de domaines essentiels, notamment le secteur de l'eau.

Les *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement* de la Chine et de la Fédération de Russie, conduits en 2006, prônent une plus grande transparence et ouverture des politiques menées par ces pays. Les travaux de l'OCDE ont également porté sur le règlement des différends entre investisseurs et pouvoirs publics et sur les moyens à mettre en œuvre pour relever les normes internationales relatives aux statistiques sur l'investissement direct étranger (IDE).

Forte de son expérience de plusieurs décennies en matière d'instruments et de surveillance par les pairs dans le domaine de l'investissement, l'OCDE s'intéresse à présent au risque et au coût éventuel d'un retour au protectionnisme motivé par la montée de l'insécurité ou par d'autres considérations stratégiques. Grâce à l'instauration d'un processus de dialogue ouvert à tous, elle entend aider les gouvernements à dégager une conception commune des pratiques les moins restrictives capables de servir leurs intérêts nationaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2005, le Royaume-Uni était le premier bénéficiaire d'IDE au monde, tandis que la France était le premier investisseur à l'étranger.



(De gauche à droite)
 Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le gouverneur de la Banque d'Italie, Mario Draghi, lors du 16^e Forum sur la stabilité financière de l'OCDE en septembre 2006.

Lutte contre la corruption

La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption est un instrument juridique de portée internationale qui qualifie de délit la corruption d'agents publics étrangers aux fins de gagner un marché. Un groupe de représentants de chacun des 36 États signataires de la Convention évalue les législations et les pratiques anti-corruption des différents pays et formule des recommandations capables de réaliser des progrès notables. Pour le moment, 28 pays ont fait l'objet d'une évaluation et tous les signataires de la Convention auront été soumis à examen d'ici mars 2008.

L'OCDE continue de tisser des liens avec les grandes économies émergentes pour stimuler davantage l'effort de lutte contre la corruption engagée à l'échelle mondiale. Elle œuvre en outre au renforcement de la législation et des institutions de lutte contre la corruption dans de nombreux pays, dont la région d'Asie et du Pacifique, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, et désormais l'Amérique latine.

www.oecd.org/corruption-fr
anti-corruption.contact@oecd.org
patrick.moulette@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, le nombre d'enquêtes et de poursuites judiciaires sur des affaires de corruption à l'étranger sont en forte progression.

Améliorer le gouvernement d'entreprise

L'OCDE agit pour encourager une mise en œuvre effective de ses Principes de gouvernement d'entreprise : la publication d'une méthodologie d'évaluation que les administrations nationales peuvent utiliser pour déterminer dans quelle mesure les Principes sont appliqués constitue une étape importante. Par ailleurs, l'efficacité du cadre réglementaire suscite de plus en plus l'attention. Cet aspect sera abordé par les membres de l'Organisation ainsi que dans le cadre des tables rondes régionales sur le

www.oecd.org/daf/affairesentreprises
corporate.affairs@oecd.org
grant.kirkpatrick@oecd.org

Cadre d'action pour l'investissement

Le Cadre d'action pour l'investissement (CAI) a vocation de soutenir le développement et la lutte contre la pauvreté et de promouvoir une participation responsable de tous les pays à l'économie mondiale. Il résulte d'une profonde volonté multilatérale jamais manifestée jusqu'alors pour améliorer les conditions d'investissement dans le monde. Ce CAI soumis aux pouvoirs publics quelque 82 questions relevant de 10 domaines de compétence différents déterminant pour une action politique de qualité et pour attirer et maximiser les investissements.

Le CAI incarne les valeurs communes que sont la primauté du droit, la transparence, la non-discrimination, la protection des droits de propriété, l'intégrité dans la sphère publique et au sein des entreprises, et la coopération internationale. Les ministres des pays de l'OCDE ont approuvé le CAI en 2006 et ils ont immédiatement invité l'Organisation, les gouvernements des pays non membres et d'autres organisations intergouvernementales à en promouvoir l'utilisation.

De nombreux pays se servent d'ores et déjà du CAI à tous les échelons de l'administration à des fins d'autoévaluation, d'examen par les pairs et de hiérarchisation des priorités en matière de réforme. En effet, il structure les principes de la coopération dans le domaine de l'investissement entre l'OCDE et des initiatives régionales en Afrique, en Asie-Pacifique et en Europe du Sud-Est. Il peut également fonctionner en synergie avec les orientations de l'OCDE à l'intention des pays donateurs pour promouvoir l'investissement privé au service du développement. Il servira enfin de support au dialogue à venir entre les gouvernements d'une part, et entre les entreprises et la société civile d'autre part.

www.oecd.org/daf/investissement/pfi
pierre.poret@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une soixantaine d'économies membres et non membres de l'OCDE ont collaboré avec la Banque mondiale et d'autres institutions internationales à l'élaboration du Cadre d'action pour l'investissement.

Activités hasardeuses

www.oecd.org/daf/investissement/
principesdirecteurs
pierre.poret@oecd.org



Adopté en juin 2006, l'Outil de sensibilisation au risque de l'OCDE destiné aux entreprises dans les zones à déficit de gouvernance a été mis au point grâce à un vaste processus de consultation, auquel ont participé de multiples parties prenantes. Cet instrument est le seul à avoir été approuvé à un niveau multilatéral. Il fournit des orientations aux entreprises opérant dans des pays où les pouvoirs publics sont incapables ou peu soucieux d'assumer leurs responsabilités.

Les entreprises multinationales qui investissent dans ces pays sont confrontées à des risques graves de corruption et de violations des droits de l'homme ainsi qu'à des dilemmes éthiques généralement inconnus dans des pays où l'administration est plus forte. L'Outil de sensibilisation au risque de l'OCDE est conçu pour permettre aux entreprises d'identifier ces risques et pour les aider à réfléchir sur la manière de les surmonter au mieux.

L'Outil de sensibilisation au risque pose des questions non directives aux entreprises et répond aux objectifs et aux principes définis dans les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il tient compte des travaux conduits par l'OCDE dans d'autres domaines, notamment en matière de gouvernance publique et d'aide au développement au service de la prévention des conflits. Au cours de la prochaine phase, des représentants des entreprises et d'autres groupes de parties prenantes pourront informer l'OCDE des moyens dont les entreprises disposent concrètement pour utiliser cet outil.



gouvernement d'entreprise. À cet égard, la nouvelle méthodologie apportera un nouvel éclairage. Elle sera aussi utile pour les travaux sur les fonds spéculatifs et les fonds de placement en capital-risque, mais aussi pour les problèmes qui se posent lorsque les droits de vote accordés aux actionnaires ne sont pas proportionnels à leur participation dans le capital des fonds concernés. Par ailleurs, l'OCDE collabore avec le secteur privé à l'établissement d'un guide d'utilisation des Principes de gouvernement d'entreprise à l'usage des conseils d'administration. Il facilitera la diffusion des Principes dans les pays membres comme dans les économies non membres.

Le gouvernement d'entreprise suscite un intérêt grandissant et le secteur des entreprises publiques aspire à plus d'exigence, y compris les entreprises en cours de privatisation ou déjà privatisées. L'OCDE répond à cette attente en renforçant ses travaux sur la transparence des entreprises publiques et le processus de privatisation. Ces travaux s'appuient sur les Lignes directrices de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques qui soulignent également la nécessité d'appliquer des règles du jeu équitables sur les marchés où des entreprises publiques et des entreprises privées sont en concurrence. Un certain nombre de réseaux régionaux ont été récemment créés pour aider les économies non membres à engager des réformes productives des entreprises publiques.



Éducation financière

www.oecd.org/daf/educationfinanciere
daf.contact@oecd.org

L'OCDE a participé à la réunion des ministres des Finances des pays du G8 qui s'est tenue en juin 2006 à Saint-Petersbourg. Les ministres se sont félicités des travaux menés par l'OCDE sur l'éducation financière et ils ont appelé à l'élaboration de lignes directrices sur les meilleures pratiques dans le domaine de l'éducation financière. ■

Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales : six ans après

www.oecd.org/daf/investissement/principesdirecteurs
pierre.poret@oecd.org

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales définissent au niveau mondial un cadre prônant une conduite responsable des entreprises. Si pour les entreprises, le respect des Principes directeurs se fait sur une base volontaire, en revanche les pouvoirs publics des pays signataires se sont engagés à faire connaître et à faire respecter ces Principes directeurs par les entreprises opérant sur et à partir de leur territoire.

La pertinence des Principes directeurs a été démontrée de façon spectaculaire. La procédure des « circonstances spécifiques », mécanisme de médiation géré par les Points de contact nationaux (PCN), a permis de réduire les tensions et de forger la confiance entre les entreprises de stature internationale et les sociétés des pays d'accueil. Les PCN ont ainsi traité pas moins de 130 dossiers de « circonstances spécifiques » depuis le renforcement des Principes directeurs en 2000. Les organismes publics s'appuient de plus en plus sur les Principes directeurs pour communiquer leurs attentes aux entreprises. Vingt-quatre pays ont fait référence aux Principes directeurs pour les crédits à l'exportation et les garanties d'investissement ainsi qu'à l'occasion de campagnes de promotion des échanges et de l'investissement.

En 2006, un certain nombre de pays du Moyen-Orient, d'Asie de l'Est et d'Amérique du Sud se sont portés candidat à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales dont font partie les Principes directeurs. L'OCDE a également lancé en Chine un nouveau projet destiné à promouvoir une conduite responsable des entreprises.

Développement des économies non membres

Coopération pour le développement

www.oecd.org/developpement
dac.contact@oecd.org
dev.contact@oecd.org

Plus de 90 % de l'aide publique au développement dans le monde provient des pays donateurs de l'OCDE. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE offre un cadre privilégié où les principaux donateurs bilatéraux œuvrent ensemble pour accroître l'efficacité de leurs efforts communs en faveur d'un développement durable. Le Centre de développement de l'OCDE effectue des analyses comparatives des problèmes de développement et joue le rôle d'interface entre les pays membres de l'OCDE et les économies émergentes et en développement.

www.oecd.org/dev-fr
www.forumpartenariatafrique.org
dev.contact@oecd.org
apf.contact@oecd.org

Développement en Afrique

L'influence grandissante des géants d'Asie sur l'évolution de l'économie mondiale, et plus particulièrement sur l'Afrique, a fait l'objet de travaux approfondis qui ont donné lieu au rapport intitulé *L'essor de la Chine et de l'Inde : Quels enjeux pour l'Afrique ?* Le Centre de développement et la Banque africaine de développement ont poursuivi l'étude des progrès de la situation économique en Afrique dans leur publication annuelle conjointe intitulée *Perspectives économiques en Afrique*. Cette édition met l'accent sur les infrastructures des transports, permettant ainsi de souligner la présence de la Chine et de l'Inde comme partenaires majeurs des pays d'Afrique.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Même si les donateurs respectent leurs engagements d'ici 2010, l'aide ne sera que légèrement plus généreuse qu'au cours des années 70 et 80.

En octobre 2006, le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) a rassemblé des représentants politiques de haut niveau des pays d'Afrique et de l'OCDE pour évaluer les progrès réalisés en matière de développement en Afrique en vertu des engagements du Partenariat (voir le FPA, p. 95).



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le ministre des Transports sud-africain, Jeffrey Thamsanqa Radebe, lors du 6^e Forum international sur les perspectives économiques de l'Afrique en juin 2006.

Cohérence des politiques

L'aide ne peut répondre à elle seule aux besoins du monde en développement. Les pays de l'OCDE sont conscients de la nécessité d'améliorer la cohérence de leurs politiques dans les secteurs qui ont un impact sur les pays en développement. Plusieurs études de l'OCDE, achevées en 2006, portent sur les relations qui existent entre les échanges, les migrations et les politiques d'aide dans les pays de l'OCDE, ainsi que leur incidence sur les pays en développement. Si un grand nombre de pays de l'OCDE sont déterminés à soutenir des objectifs de développement mutuellement avantageux, beaucoup reste encore à faire pour assurer une cohérence des politiques capable de maximiser les retombées positives pour les pays en développement.

www.oecd.org/dev-fr
www.oecd.org/developpement/coherencepolitiques
dac.contact@oecd.org

Gouvernance

L'OCDE collabore avec d'autres organisations internationales comme la Banque mondiale et Transparence internationale, pour améliorer les règles de la gouvernance dans le monde, y compris dans les pays en développement. Publiée en 2006, l'étude intitulée *Les indicateurs de gouvernance : usages et abus* montre que les responsables politiques doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent les indicateurs de gouvernance.

www.oecd.org/dev-fr
www.oecd.org/cad/gouvernance
dac.contact@oecd.org

Droits de l'homme et développement

Les questions relatives aux droits de l'homme et au développement convergent depuis quelques années. On assiste non seulement à une prise de conscience des liens essentiels qui existent entre violation des droits de l'homme, pauvreté, exclusion, vulnérabilité et conflits mais il est aussi de plus en plus admis que les droits de l'homme jouent un rôle capital dans la volonté d'un changement social, l'amélioration des relations entre l'État et la société, et l'accès aux services.

L'OCDE veut promouvoir une meilleure analyse des moyens d'intégrer les droits de l'homme de façon plus stratégique dans les politiques et pratiques de développement. L'ouvrage intitulé *L'intégration des droits de l'homme dans le développement*, publié en 2006, passe en revue les approches adoptées par les donateurs et les raisons qui les incitent à œuvrer pour les droits de l'homme.

Le CAD examine les nouvelles possibilités qui permettront d'intégrer les droits de l'homme en vue des réformes ambitieuses en cours dans le système d'aide internationale. Le CAD encourage aussi le dialogue et la coopération interdisciplinaires entre spécialistes des droits de l'homme et professionnels du développement. Le projet « Metagora » accueilli par l'OCDE élabore des outils de mesure qui faciliteront l'élaboration des politiques et l'évaluation.

www.oecd.org/cad/gouvernance
dac.contact@oecd.org



Augmentation de l'aide

En 2005, les donateurs du CAD sont convenus de relever l'aide de 80 milliards USD à 130 milliards USD d'ici 2010 et de doubler l'aide pour l'Afrique. Où en est-on aujourd'hui ? En 2005, l'aide a pour la première fois franchi la barre des 100 milliards USD, mais l'augmentation enregistrée s'explique essentiellement par l'effort exceptionnel d'allègement de la dette au profit de l'Irak et du Nigeria et par la reconstruction en Irak et en Afghanistan. L'aide au profit de l'Afrique a progressé mais pour l'heure, les prévisions des donateurs sont encore loin de l'objectif à atteindre.

Les travaux de l'OCDE semblent indiquer que les donateurs ont peut-être tort de préférer les dons aux prêts car ces derniers encouragent la responsabilité budgétaire et peuvent contribuer davantage à la stabilité et à la croissance futures. Bon nombre de pays élaborent des politiques et des stratégies nationales de développement rigoureuses. Les donateurs doivent financer ces politiques et stratégies pour aider les pays à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015.

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Selon les estimations, la population en Afrique de l'Ouest, qui comptait 300 millions d'habitants en 2006, s'élèverait à 430 millions d'individus en 2020.

L'aide au commerce

La Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 2005 appelle au renforcement de l'aide au commerce. Il est en effet nécessaire d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins développés, à se doter de la capacité du côté de l'offre et de l'infrastructure liée au commerce dont ils ont besoin pour tirer profit des accords de l'OMC et des échanges commerciaux en plein essor.

L'aide des donateurs en faveur du renforcement des capacités commerciales ou « aide au commerce » n'est pas nouvelle. Elle doit cependant être plus efficace si l'on veut que tous les pays tirent avantage d'une plus grande ouverture des échanges. Les études de cas réalisées par l'OCDE soulignent que l'aide au commerce doit servir de catalyseur pour stimuler à la fois l'investissement intérieur et l'investissement étranger dans les pays en développement.

Selon une publication de l'OCDE, en 2004 près de 23 milliards USD étaient consacrés à l'amélioration des capacités commerciales dans les pays en développement. Cela représente 24 % de l'aide publique au développement totale, à l'exclusion des allègements de dette. Les apports d'aide devant être augmentés de 50 milliards USD supplémentaires d'ici 2010, ces ressources devraient encore s'accroître. Cependant, la plupart des évaluations semblent indiquer que les programmes d'aide au commerce ne sont pas un bon investissement. L'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'aide pour le commerce estime que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide définit bien les problèmes et les rôles qui incombent aux bénéficiaires et aux donateurs. Cette Déclaration est pourtant loin d'être systématiquement appliquée.

En novembre 2006, l'OCDE a organisé à Doha un dialogue de fond avec les pays non membres. Les participants ont examiné les enseignements tirés des mesures prises pour soutenir la réforme des politiques, éliminer les goulets d'étranglement entravant le développement du secteur privé, améliorer la facilitation des échanges et concevoir des programmes d'aide au commerce. L'OCDE a conclu en réaffirmant sa volonté d'améliorer le suivi des engagements pris en matière d'aide au commerce mais aussi d'intégrer les questions commerciales de façon plus efficace dans les programmes d'aide, de renforcer l'expertise sur le terrain et dans les capitales et d'élaborer des outils de gestion des programmes d'aide au commerce axée sur les résultats.

www.oecd.org/cad/echanges
dac.contact@oecd.org



Cet ouvrage renseigne sur le montant que les pays de l'OCDE consentent au titre de l'aide au commerce dans les pays en développement. Il préconise la responsabilité mutuelle au niveau local pour renforcer l'impact de l'aide au commerce.

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Hormis les allègements de dette, la part de « l'aide au commerce » représente en moyenne un quart de l'APD totale depuis l'Uruguay Round.

Efficacité de l'aide

www.oecd.org/cad/efficacite
dac.contact@oecd.org

En approuvant la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, plus de 100 pays ont fait de l'efficacité de l'aide la priorité absolue de leur programme d'action en faveur du développement. Le CAD a été chargé de négocier l'accord et d'en suivre la mise en œuvre dans plus de 34 pays en développement en 2006. Cette démarche a favorisé le respect des engagements pris à Paris et a renforcé l'impact de l'aide sur le développement.

Développement des capacités

www.oecd.org/cad/gouvernance
dac.contact@oecd.org

Le respect des engagements énoncés dans la Déclaration de Paris nécessite un changement systémique radical dans la façon dont les donateurs et les partenaires conçoivent le renforcement des capacités. Ils ne peuvent plus considérer celui-ci comme un simple transfert de connaissances organisationnelles ou techniques du Nord vers le Sud. Ce doit être désormais un processus endogène, fermement conduit par les pays partenaires, les donateurs ayant un rôle de soutien. Après avoir étudié l'expérience acquise au cours de 40 années, le Réseau du CAD sur la gouvernance a publié un ouvrage intitulé *Relever le défi posé par le renforcement des capacités : Évoluer vers de bonnes pratiques*. Ce cadre analytique donne des orientations et aide à adapter à chaque pays les efforts futurs dans le domaine du renforcement des capacités mené sous la direction des partenaires.

Évaluer les efforts d'aide

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

Le CAD examine régulièrement les politiques et programmes de coopération pour le développement de chacun de ses membres. Ces examens aident les gouvernements à améliorer l'élaboration de leurs politiques, à adopter des pratiques optimales et à se conformer aux normes et principes convenus. Ils mettent aussi en évidence les moyens de tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays. En 2006, le Portugal, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Grèce et les États-Unis ont ainsi été soumis à cet examen.

Au-delà du CAD

www.oecd.org/cad/examenspaires
dac.contact@oecd.org

L'OCDE s'ouvre de plus en plus au nombre croissant de donateurs qui dans le passé n'ont pas participé à l'action de l'Organisation en faveur du développement. Cette démarche vise à stimuler les bonnes pratiques et l'échange de connaissances dans des domaines prioritaires comme l'efficacité de l'aide, l'harmonisation et l'alignement de l'aide (y compris le déliement de l'aide) ainsi que la notification de données et le suivi statistique. Les chefs des groupes d'information du CAD, coordonnés par l'OCDE, resserrent les liens entre les organismes d'aide et renforcent leur capacité à s'ouvrir à l'opinion publique des pays et à l'ensemble de la communauté des donateurs.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

www.oecd.org/sah-fr
sahel.contact@oecd.org

Le CSAO œuvre pour instaurer un lien entre les pays d'Afrique de l'Ouest et les pays de l'OCDE en facilitant, animant et dirigeant des échanges constructifs et ouverts. En 2007, ses travaux porteront essentiellement sur les perspectives de développement à moyen et à long terme, les migrations et la coopération transfrontalière, l'évolution du monde rural et la sécurité alimentaire, la paix et la sécurité des hommes en Afrique de l'Ouest. ■

Relations mondiales

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

La stratégie des relations mondiales de l'OCDE repose sur le critère de l'avantage mutuel, ainsi que sur les partenariats et le partage par l'Organisation de ses méthodes et de ses connaissances. La coopération avec les non-membres fait partie intégrante des travaux courants que mène l'OCDE dans divers domaines qui vont de la croissance économique et l'agriculture, à l'investissement en passant par la gouvernance. Le Cadre des relations de l'OCDE avec les non-membres vise à assurer la cohérence entre les travaux de fond de l'Organisation et les besoins de la communauté internationale.

Ce cadre témoigne de la prise de conscience suivante : les relations de l'OCDE avec les économies non membres sont encore plus essentielles dans le monde interdépendant d'aujourd'hui qu'elles ne l'étaient à l'époque où l'Organisation a été créée. Tout au long de l'année 2006 et début 2007, les pays de l'OCDE se sont activement préparés à l'élargissement futur de l'Organisation. Il fallait notamment adopter un mécanisme destiné à identifier les pays membres potentiels. Les relations avec les non-membres sont et resteront une priorité de l'OCDE, quels que soient les changements qui interviendront dans la composition de ses membres.



(De gauche à droite)
Le ministre du Commerce pakistanais, Humayun Akhtar Khan, et le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2006.

Stratégie mondiale

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

Les relations mondiales de l'OCDE sont structurées selon des approches régionales, des programmes nationaux et des forums mondiaux consacrés à des thèmes spécifiques. Par ailleurs, de nombreux pays non membres sont directement associés aux travaux de divers comités de l'OCDE, en qualité de participant à part entière ou d'observateur. Le cadre stratégique des relations mondiales de l'OCDE s'articule autour de trois objectifs principaux : favoriser le fonctionnement harmonieux de l'économie mondiale, contribuer à la prospérité de tous et encourager le partage des connaissances pour améliorer l'action des pouvoirs publics.

L'OCDE œuvre en faveur de la cohérence des politiques au niveau international, dans le cadre de sa contribution au fonctionnement harmonieux de l'économie mondiale (voir le chapitre sur la *Coopération pour le développement*, p. 71). À cette fin, elle veille à ce que les politiques qui poursuivent un objectif unique, tel que l'accès universel à l'eau potable, ne soient pas entravées par d'autres mesures, portant par exemple sur l'interdiction d'importer ou d'exporter des systèmes de filtration de l'eau. En outre, l'OCDE associe de grandes économies de marché émergentes, ainsi que d'autres acteurs importants,

Le Brésil

www.oecd.org/ccnm/bresil
ccnmcont@oecd.org

La publication de *L'étude économique du Brésil*, présentée lors d'une conférence de presse à Rio de Janeiro en novembre 2006, a été le temps fort de la coopération entre l'OCDE et le Brésil en 2006. Cette étude révèle que le Brésil a accompli des progrès considérables ces dernières années vers la stabilité macroéconomique et la restructuration de son économie. La productivité a augmenté, même si les performances du pays en termes de croissance du PIB (environ 2.5 % par an depuis 1995) doivent être améliorées pour combler l'écart croissant des revenus avec la zone OCDE. Consolider l'ajustement macroéconomique, stimuler l'innovation dans le secteur des entreprises et renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre dans le secteur formel figurent au nombre des principales actions à entreprendre.

Le rapport identifie trois enjeux principaux que les pouvoirs publics devront relever pour accroître le potentiel de croissance du Brésil :

- la qualité de l'ajustement budgétaire devra être améliorée pour soutenir la consolidation macroéconomique, et doit reposer avant tout sur une réduction des dépenses courantes, notamment au titre des retraites, plutôt que sur un nouvel accroissement des recettes ;
- le secteur des entreprises devra se montrer plus innovant – le fait que l'intensité de la R-D au Brésil doit être multipliée par quatre pour atteindre la moyenne de l'OCDE, qui s'élève à environ 1.6 % du PIB, illustre la nécessité d'agir dans ce domaine ;
- l'utilisation de la main-d'œuvre devra être améliorée par accumulation de capital humain, dans le cadre d'une formation théorique et en cours d'emploi, et par une réduction de l'ampleur des activités non déclarées. En ce qui concerne le niveau d'instruction, le Brésil se trouve distancé par rapport à ses principaux partenaires commerciaux.



Cette édition souligne les progrès réalisés par le Brésil vers une stabilité macroéconomique et de bonnes perspectives de croissance. Elle fait des recommandations pour consolider ces perspectives.

aux travaux qu'elle mène dans des domaines spécifiques de l'action des pouvoirs publics, tels que l'investissement ou l'agriculture. Elle met aussi à profit ses études comparatives et ses activités de dialogue sur les politiques à suivre pour atténuer les risques de tension et prévenir les conflits.

L'OCDE favorise le partage de la prospérité en aidant les non-membres à s'intégrer à l'économie mondiale. Elle contribue en outre à améliorer les perspectives économiques et les niveaux de vie de ces pays en leur permettant de participer au dialogue sur les politiques à suivre ainsi qu'à des activités connexes, et d'en tirer avantage.

Enfin, l'Organisation s'appuie sur les expériences diverses des économies non membres afin d'anticiper l'émergence de nouveaux enjeux importants relevant de sa mission. Elle veille en outre à diffuser les bonnes pratiques pertinentes auprès des économies non membres.

Programmes régionaux et nationaux

www.oecd.org/ccnm/regional-fr
ccnmcont@oecd.org

Les travaux avec les économies non membres s'articulent autour d'approches régionales et de programmes par pays.

Les initiatives régionales concernent notamment l'Europe, le Caucase et l'Asie centrale, l'Asie, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), et l'Afrique. Cette dernière initiative vient à l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). En Europe du Sud-Est, un programme infrarégional soutient les objectifs du Pacte de stabilité dans cette région. La coopération avec le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie s'effectue dans le cadre des programmes par pays.

Forums mondiaux

www.oecd.org/ccnm/forumsmondiaux
ccnmcont@oecd.org

Les dix Forums mondiaux de l'OCDE offrent un espace de dialogue au sein duquel sont abordées des questions de dimension mondiale auxquelles un pays ou une région ne saurait répondre seul : développement durable, économie de la connaissance (biotechnologies et commerce électronique), gouvernance, échanges, investissement international, fiscalité internationale, agriculture, concurrence et éducation. Le 10^e Forum a débuté en juillet 2006 et portera sur le développement. La première manifestation organisée dans ce cadre, un atelier informel, a rassemblé une centaine d'experts afin de



(De gauche à droite)
Le président de l'Institut international des entreprises multinationales chinoises, Wang Maolin, et le Secrétaire général du comité organisateur de la Conférence sur la « déclaration sur le développement économique mondial », Zhang Xiaoyu, avec l'ancien Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Kiyotaka Akasaka, lors d'une visite à l'OCDE en décembre 2006.

recenser les principaux thèmes du premier cycle thématique du Forum, d'une durée de trois ans, et dédié au financement du développement. Cet atelier a également permis de lancer DEFINE, un réseau mondial de groupes de réflexion actifs dans le domaine du financement du développement, qui apportera des contributions de fond au processus du Forum mondial.

Partenariats avec d'autres organisations internationales

Les partenariats avec d'autres organisations internationales permettent à l'OCDE de faire profiter les non-membres de son savoir-faire dans le domaine des institutions et des politiques à suivre. Ces partenariats permettent aussi de s'assurer que les points de vue des non-membres sont pris en compte dans son programme de relations mondiales. Ils contribuent en outre à éviter la répétition de travaux. L'OCDE a passé des accords de partenariat avec la Banque mondiale, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et l'Organisation mondiale de la santé.

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

Programme SIGMA

Le Programme de soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (Sigma) est une initiative conjointe de l'Union européenne (UE) et de l'OCDE principalement financée par l'UE. Elle soutient les réformes des systèmes centraux de gestion dans les nouveaux États membres de l'UE, dans les pays candidats à l'UE et dans les pays des Balkans occidentaux. Au nombre de ses principales activités figuraient en 2006 l'assistance des pairs en matière de contrôle interne des fonds publics et d'évaluation des capacités de gestion du cadre réglementaire, un soutien législatif et institutionnel aux marchés publics, la réforme de la fonction publique et le renforcement de l'élaboration et de la coordination des politiques. Sigma a réalisé des évaluations nationales de la gouvernance qui s'inscrivent dans le cadre des rapports d'étape réguliers de la Commission européenne. Une évaluation de la gouvernance en Ukraine a été financée par des dons en provenance de la Suède et du Royaume-Uni. ■

www.oecd.org/gov/sigma
sigma.contact@oecd.org



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE,
Angel Gurría, et le ministre
des Finances indien,
Palaniappan Chidambaram,
lors de sa visite à Paris en juin 2006.

— Statistiques

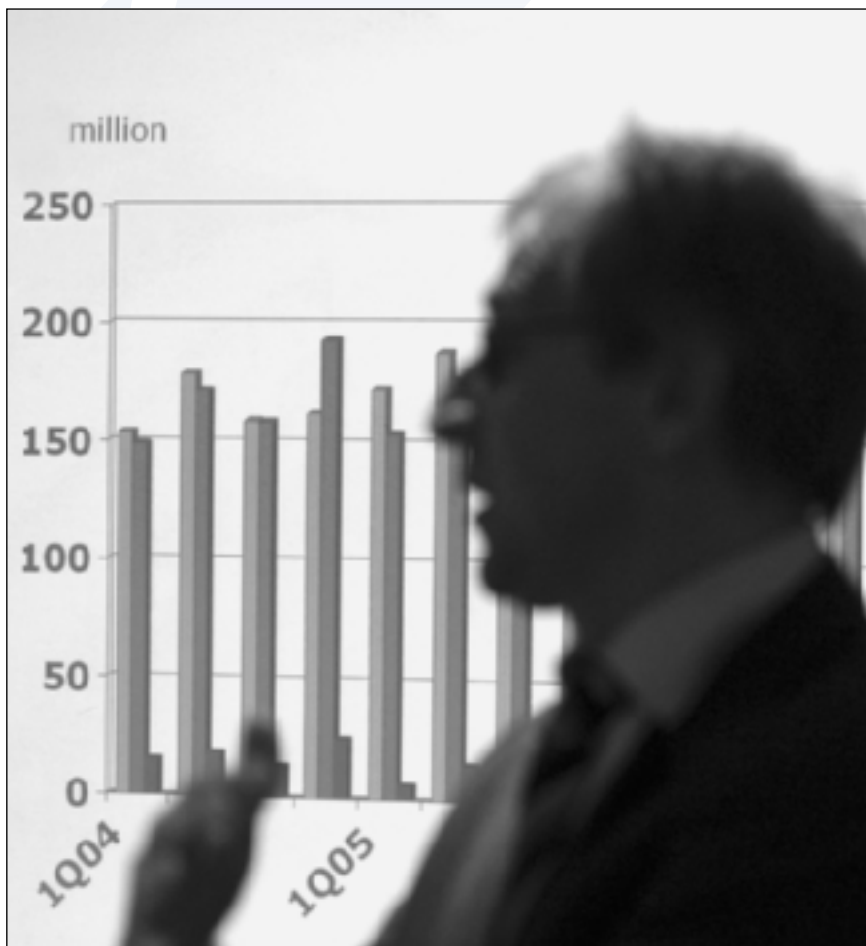
Statistiques

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org

Les décisions informées reposent sur des informations fiables. Les statistiques sont à la base de tous les travaux d'analyse de l'OCDE, de sorte que leur précision et leur actualité jouent un rôle capital dans la réputation d'excellence dont bénéficie l'Organisation.

L'OCDE compile des statistiques relatives à ses 30 pays membres et à certaines autres économies, notamment des indicateurs relevant de domaines allant de la production et de l'inflation à la santé et au développement. Ces informations sont rendues publiques à travers toute une série de publications et de bases de données statistiques spécialisées.

En plus de recueillir et de diffuser des données, l'OCDE s'emploie, en collaboration avec ses pays membres et d'autres organisations internationales, à élaborer des normes statistiques internationales et à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques qu'elle reçoit.



Indicateurs à court terme

L'OCDE publie des indicateurs mensuels et trimestriels relatifs aux comptes nationaux, à la production, aux indicateurs composites avancés, aux prix de détail et à la production, aux finances, au commerce international et à la balance des paiements. Ces indicateurs sont disponibles en ligne, sur CD-ROM et en version imprimée. La série mensuelle des *Principaux indicateurs économiques* (PIE) constitue la principale base de données de l'OCDE sur les indicateurs à court terme. Elle comprend des séries statistiques pour tous les pays membres et des indicateurs sur d'autres économies comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie.

www.oecd.org/statistiques/indicateurs
www.oecd.org/std/research/timeliness
www.oecd.org/std/indicateursetconjoncture
stat.contact@oecd.org

Indicateurs du progrès social

La qualité de vie est un sujet qui intéresse toutes les sociétés. La nécessité d'avoir une vue d'ensemble plus précise du progrès, intégrant à la fois les aspects sociaux, environnementaux et économiques est de plus en plus admise. Le développement d'un pays se mesure souvent essentiellement au moyen d'indicateurs économiques, par exemple le PIB, qui fournit certes d'importantes indications sur l'activité économique mais n'a pas été conçu pour évaluer à lui seul le progrès des nations.

Il est aujourd'hui largement reconnu qu'il est essentiel de rendre accessible à tous des informations transversales de qualité sur la performance de la société pour assurer une prise de décision à la fois réactive et responsable à tous les niveaux. Cela dit, en cette ère de surabondance sans précédent de l'information, la compréhension générale requise pour un débat public informé n'est souvent pas acquise.

Face à cette situation, partout dans le monde, des organisations, au niveau infranational, national ou international et issues du secteur public, du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire ou des médias, élaborent des indicateurs globaux du progrès, de la viabilité, du bien-être ou de la qualité de vie des sociétés.

De nombreux défis se font jour à mesure que les travaux avancent. En raison de la mondialisation, la mesure et l'évaluation de l'ensemble des progrès enregistrés dans un pays requièrent des approches qui vont au-delà des frontières nationales. De son côté, la société civile est de plus en plus la première à réclamer – voire à construire – des ensembles d'indicateurs du progrès. Tous ces facteurs sont autant de pressions qui s'exercent sur toutes les composantes de la société pour les inciter à trouver de nouveaux modes de collaboration pour mieux comprendre et mesurer le progrès des sociétés. Jusqu'à présent, le sujet n'a encore pas donné lieu à un débat « mondial ».

En coopération avec la Commission européenne, l'Organisation de la Conférence islamique, les Nations unies et la Banque mondiale et avec le concours de PARIS 21 (Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI^e siècle), l'OCDE a lancé un projet mondial pour mesurer et encourager le progrès des sociétés. Les travaux s'articulent autour de conférences régionales et culmineront avec le deuxième Forum mondial « Statistiques, connaissances et actions publiques » qui se tiendra à Istanbul en juin 2007 (voir à l'adresse www.oecd.org/oecdworldforum).

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'échelle mondiale, les initiatives de mesure du progrès des sociétés se comptent par centaines.

Des chiffres sur le PIB, les indicateurs composites avancés, les taux de chômage, les prix à la consommation et le commerce international sont publiés chaque mois. Plusieurs améliorations ont été apportées à la base de données sur les PEI en 2006 afin de garantir la qualité constante des statistiques. Ainsi, des informations méthodologiques plus détaillées précisant les modalités d'élaboration, par les offices statistiques nationaux, des indicateurs figurant dans la base de données des PIE sont désormais fournies.

L'OCDE contribue à la mise au point d'orientations et de recommandations internationales dans plusieurs domaines des statistiques économiques à court terme. En 2006, elle a mis en place la Première publication de données et révisions ultérieures. Les économistes peuvent ainsi effectuer une analyse des modèles économétriques en se fondant sur des données en temps réel. Les statisticiens peuvent également étudier l'ampleur et le sens des corrections apportées aux principales statistiques à court terme publiées par les offices nationaux. L'OCDE collabore aussi avec la Commission européenne à l'élaboration de normes internationales pour les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs.

Comptes nationaux et statistiques financières

L'OCDE est l'un des principaux organismes qui collectent et diffusent des données détaillées sur les comptes nationaux permettant des comparaisons internationales. Plusieurs milliers de séries sont disponibles pour chaque pays membre, sur papier et en ligne. Ces séries couvrent notamment les composantes du PIB et de la dépense, l'emploi, des données détaillées par secteur d'activité, ainsi que les comptes des administrations publiques, des ménages et les comptes financiers. Les statistiques financières sont complétées par des bases de données plus spécialisées sur des sujets comme la dette de l'administration centrale, les investisseurs institutionnels et la rentabilité des banques.

L'OCDE prend une part active à la révision en cours du Système de comptabilité nationale (SCN), qui doit en principe être achevée en 2008. Les experts de l'Organisation ont contribué à l'élaboration de recommandations sur de nombreuses questions, dont les régimes de pension, la R & D, les baux et les licences, et les apports de main-d'œuvre.

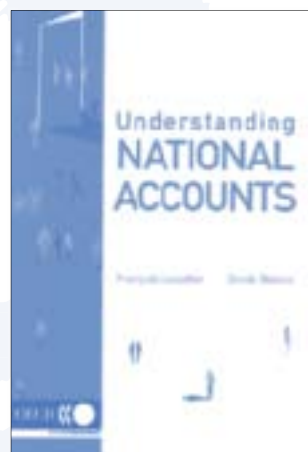
Les réunions annuelles de l'OCDE sur les comptes nationaux et les statistiques financières représentent, pour les experts nationaux et internationaux, une occasion unique de débattre des problèmes de mesure et des moyens d'améliorer la comparabilité internationale de ces statistiques. En 2006, une attention particulière a été accordée à l'actualisation du SCN, à l'importance de la remise et de l'utilisation de tableaux pour l'élaboration des comptes nationaux, aux ressources humaines et aux qualifications requises pour l'établissement de ces comptes nationaux, à la méthodologie des comptes financiers et aux pratiques nationales pour ce qui est de leur consolidation.

En 2006, l'OCDE a par ailleurs publié un manuel électronique intitulé *Understanding National Accounts*, pour contribuer au programme d'ouverture à l'échelle mondiale à l'intention des jeunes économistes.

Prix et statistiques économiques structurelles

Les statistiques sur la productivité sont la pièce maîtresse des indicateurs économiques élaborés à l'OCDE. Des mesures de la productivité de la main-d'œuvre et de la productivité totale des facteurs sont disponibles pour un grand nombre de pays membres. L'OCDE calcule également des parités de pouvoir d'achat (PPA), lesquelles sont à la base de la plupart des comparaisons internationales du PIB, du PIB par habitant et de la productivité

www.oecd.org/std/comptesnationaux
stat.contact@oecd.org



Ce rapport porte sur les volumes et les prix, les comparabilités internationales, la production, les utilisations finales, les comptes des ménages, des entreprises, les comptes publics et financiers.

www.oecd.org/statistiques/productivite
www.oecd.org/statistiques/prixetppa
www.oecd.org/statistiques/echanges
stat.contact@oecd.org

de la main-d'œuvre. Des indices des prix à la consommation sont par ailleurs publiés régulièrement et des travaux sur les indices des prix des logements ont été lancés en 2006.

De nouvelles statistiques structurelles sur les entreprises ont vu le jour en 2006. Elles englobent pour la première fois des indicateurs de la démographie des entreprises et un ensemble intégré de statistiques ventilées par taille d'entreprises. Un ensemble d'indicateurs de l'entreprenariat et de ses moteurs est par ailleurs en cours d'élaboration.

Coopération avec les non-membres

L'OCDE collabore avec d'autres économies en vue d'améliorer la production de statistiques fiables et comparables au niveau international. Cette activité est de plus en plus centrée sur les grands pays non membres, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. En 2006, les travaux ont été axés sur la mise en place de cadres de qualité, la mesure de l'économie non observée, la révision du PIB et la qualité générale des comptes nationaux. Une version simplifiée du système d'enquêtes de conjoncture de l'OCDE a été exportée avec succès en Chine et dans plusieurs pays d'Amérique latine.

En 2006, l'OCDE a mis au point des indicateurs composites avancés pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Le programme Eurostat-OCDE sur les PPA couvre plusieurs économies non membres, dont la Fédération de Russie. Toujours en collaboration avec la Commission européenne, des PPA sont également établies pour la région occidentale des Balkans.

Réforme du système d'information statistique

Le système central de données de l'Organisation, OECD.Stat, couvre désormais l'intégralité des principales séries statistiques de l'OCDE. Il est de plus en plus utilisé pour générer automatiquement des données en ligne et des publications imprimées. L'OCDE a par ailleurs restructuré ses métadonnées et en a amélioré la qualité grâce à l'application des principes définis en la matière. En 2007, OECD.Stat servira de base pour une réorientation du système de diffusion de toutes les statistiques produites par l'OCDE, dans lequel l'accent sera mis sur les métadonnées et la cohérence entre les divers produits. ■

www.oecd.org/std/paysnm
stat.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les profils statistiques par pays établis par l'OCDE contiennent 150 indicateurs comparables fournissant un aperçu complet des évolutions économiques, sociales et environnementales.

www.oecd.org/statistics/informationssystem
stat.contact@oecd.org

Communication

Relations extérieures et communication

www.oecd.org

Pendant l'année écoulée, la Direction des relations extérieures et de la communication a su, par son action auprès des responsables politiques, des représentants des milieux d'affaires, des universitaires, des dirigeants syndicaux, de la société civile, des médias et du grand public, assurer une grande visibilité à l'Organisation. Cette année a été marquée par l'arrivée du nouveau Secrétaire général, le lancement d'une série de publications stratégiques et le renforcement des relations avec les parlements.

Publications

www.oecd.org/editions
oecdpublishing@oecd.org

Les publications sont le premier véhicule de diffusion de la production intellectuelle de l'OCDE. Ses statistiques et ses analyses aident les responsables politiques à évaluer la performance de leurs pays dans un contexte international et à déterminer les pratiques optimales face à des problèmes communs. Des universitaires du monde entier utilisent la source d'informations qu'offre l'OCDE pour étayer leurs travaux de recherche et d'enseignement, tandis que les milieux d'affaires s'appuient sur les principes directeurs et les conventions de l'OCDE.

Les téléchargements depuis la bibliothèque en ligne, SourceOCDE, ont augmenté de 50 % en 2006, pour atteindre 1.5 millions d'éléments. Cette augmentation est largement due au programme StatLink, qui permet aux lecteurs d'accéder facilement à des tableaux Excel contenant les données utilisées dans de nombreuses publications de l'OCDE.



(De gauche à droite)
Mikyung Lee, membre de l'Assemblée nationale coréenne et John Tanner, membre du Congrès américain et président de la Commission de l'Économie et de la Sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, lors de la réunion de l'OTAN en février 2007.

En collaboration avec les agents commerciaux et les Centres OCDE (voir encadré p. 84) de nouveaux efforts ont été réalisés pour augmenter la pénétration des marchés existants, ainsi que pour atteindre de nouvelles régions. L'OCDE a organisé une première conférence spécifiquement destinée à ses partenaires commerciaux basés en Asie. SourceOCDE rejoint des consortiums de bibliothèques en Allemagne, en Autriche et en Irlande, et des essais sont en cours dans des structures au Caucase. De nouveaux agents commerciaux ont été recrutés en Fédération de Russie ainsi que dans les États baltes, et SourceOCDE est désormais accessible dans des universités de Moscou.

La librairie en ligne de l'OCDE facilite considérablement la commande de livres en ligne : les distributeurs peuvent désormais commander en ligne et les entreprises peuvent établir un compte. L'Organisation a également créé un programme d'impression à la demande grâce auquel la plupart des livres publiés depuis 1998 ne seront plus jamais en rupture de stock, sauf pour les ouvrages remplacés par une édition plus récente.



Capital humain – une publication stratégique

www.oecd.org/lesessentiels
oecdpublishing@oecd.org

Comment le savoir détermine-t-il notre vie ?

Aujourd'hui plus que jamais, les économies reposent sur le pouvoir de la connaissance. Dans cette nouvelle économie mondialisée, les aptitudes, les qualifications et les compétences des individus – que constitue le capital humain – sont des facteurs qui pèsent de plus en plus sur la croissance économique. Ce capital humain est nécessaire aux économies développées pour alimenter la croissance, il l'est aussi aux individus pour réaliser pleinement leur potentiel.

Pourtant, dans de nombreux pays, certains enfants restent en marge des systèmes éducatifs, surtout ceux issus des familles les plus pauvres. Les capacités phénoménales d'apprentissage des jeunes enfants pendant les années préscolaires sont souvent gaspillées. Lorsqu'ils sont scolarisés, les enfants sont parfois confrontés à un enseignement de mauvaise qualité, ou alors sont exclus des enseignements qui leur seraient les plus bénéfiques. Même à l'âge adulte, ceux qui bénéficieraient le plus d'une formation sont souvent les moins susceptibles de la recevoir.

Début 2007, l'OCDE a élargi le spectre de son programme de publications, avec le lancement d'une nouvelle série d'ouvrages intitulée « Les essentiels de l'OCDE ». Le premier livre de cette collection, *Le Capital humain*, examine le lien qui existe entre éducation et croissance économique, et explique comment peuvent faire les sociétés pour que les bienfaits de l'éducation soient répartis aussi largement que possible. Ce travail s'appuie sur des recherches et des analyses menées dans les 30 pays membres de l'OCDE et examine quelques-uns des principaux enjeux actuels du développement de l'enfant, de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie. Il analyse aussi leur importance au regard des grandes évolutions économiques et sociales.

Cette série veut offrir au lecteur néophyte une introduction aux travaux de l'OCDE consacrés aux grandes questions d'actualité. Largement inspirés des analyses, des données et des publications déjà existantes, ces livres évitent la terminologie technique. Des exemples de la vie réelle sont utilisés, dans la mesure du possible, pour illustrer les problèmes auxquels sont confrontées les sociétés. Les prochains titres à paraître seront vraisemblablement consacrés à l'évolution du climat, au vieillissement des sociétés et à la corruption.



Centres OCDE

www.oecd.org/centres-fr
ricardo-luis.tejada@oecd.org



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le Président mexicain, Felipe Calderón Hinojosa, lors du Forum international sur les politiques publiques de développement au Mexique en février 2007.

Les quatre Centres OCDE de Berlin, Mexico, Tokyo et Washington, assurent la vente et le marketing des publications, le service clientèle, les relations publiques, les contacts avec la presse et le traitement des questions générales. Ces centres travaillent dans les langues et les fuseaux horaires correspondant à leurs positions géographiques respectives.

En 2006, le Centre de Berlin a organisé, en coopération avec un large éventail de partenaires, plusieurs manifestations de haut niveau sur différents thèmes, notamment la mondialisation et l'investissement direct étranger, l'éducation et les migrations, l'énergie, le transport, et l'Afrique. Une série de débats sur la gouvernance internationale ont réuni des hommes politiques, des universitaires, des partenaires sociaux et des représentants de la société civile. Par ailleurs, le Centre a créé un consortium d'universités : l'accès à la bibliothèque en ligne, SourceOCDE, a ainsi plus que doublé.

Le Centre OCDE de Mexico a co-organisé avec succès le Forum international sur les politiques publiques du développement au Mexique, qui s'est tenu à Mexico en février 2007. Le Centre a également développé le Programme latino-américain d'accès aux informations de l'OCDE, et 145 membres y sont désormais affiliés. Enfin, il a amélioré son site web en espagnol.

Le Centre OCDE de Tokyo a organisé une série de Forums sur les politiques publiques consacrés à des enjeux majeurs, notamment l'innovation et la croissance, la réforme fiscale, la libéralisation des échanges et le gouvernement d'entreprise. Le Forum de juillet a marqué l'année 2006, où le Cadre d'action pour l'investissement (CAI) de l'OCDE a été présenté à la communauté des investisseurs d'Asie. Toujours en 2006, le Centre de Tokyo a organisé, en collaboration avec l'APEC, un séminaire sur le CAI au Vietnam.

Le Centre OCDE de Washington sert de centre d'information pour les marchés des États-Unis et du Canada. Il mène un certain nombre d'actions de communication avec l'extérieur en organisant des séminaires avec des représentants de l'OCDE et des experts de la région de Washington, ainsi que des sessions de formation à l'intention des chercheurs. Il gère aussi une bibliothèque publique de référence de publications de l'OCDE. Enfin, le Centre de Washington assure la liaison entre les organes législatifs et exécutifs du gouvernement des États-Unis.

Media

www.oecd.org/media-fr
news.contact@oecd.org

Les médias ont suivi avec grand intérêt les périodes qui ont précédé et suivi l'investiture du nouveau Secrétaire général, rehaussant ainsi le profil de l'Organisation auprès des journalistes, mais aussi auprès des gouvernements et de la société civile. Des interviews du Secrétaire général données avant et pendant les visites officielles dans plusieurs pays – Japon, Corée, Espagne et Turquie – ont placé l'OCDE sous les feux de l'actualité. Ces visites ont ajouté de la substance à une couverture déjà abondante dans la presse écrite et audiovisuelle des études et rapports de l'OCDE. Elle contribue à renforcer la notoriété de l'Organisation auprès du grand public et à améliorer la compréhension de ses travaux sur les grands enjeux de la planète. Pendant l'année 2006, un certain nombre d'études ont particulièrement capté l'attention des médias, notamment des publications périodiques et des travaux tels que la réévaluation de la *Stratégie de l'OCDE pour l'emploi* et l'*Étude économique de la Fédération de Russie*.

Le site de l'OCDE

www.oecd.org
webmaster@oecd.org

Avec plus de 15 millions de visites par an, le site Internet de l'OCDE constitue le premier point d'accès public aux travaux de l'Organisation. En 2006, la salle de presse virtuelle de l'OCDE dispose d'une nouvelle fonctionnalité : les internautes sont automatiquement informés des dernières nouveautés. Une zone réservée aux documents audiovisuels (www.oecd.org/audiovideo) a également été créée. Elle comprend des rapports de l'OCDE sur des enjeux économiques d'actualité. Enfin, des débats en ligne animés par des économistes de l'OCDE ont été organisés, permettant ainsi d'intensifier les interactions avec le public (www.oecd.org/asktheeconomists).



Les internautes découvriront en 2007 un nouvel environnement graphique et un système de navigation simplifié sur le site web de l'OCDE. Pour ceux qui s'intéressent aux travaux de l'OCDE sur des pays majeurs qui ne sont pas encore membres, des sites sont désormais consacrés à la Chine (www.oecd.org/china), à la Fédération de Russie (www.oecd.org/russia) et au Brésil (www.oecd.org/brazil).

Relations parlementaires

www.oecd.org/relationspubliques/parlementaires
meggan.dissly@oecd.org

Les relations avec les parlementaires sont indispensables pour aider les responsables politiques à mener des réformes. Pour ce faire, l'OCDE renforce depuis quelques années ses liens avec des législateurs. Outre ses relations établies de longue date avec les assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'OTAN, l'OCDE organise chaque année deux séminaires parlementaires de haut niveau, l'un en février et l'autre en octobre. À l'occasion de ses missions à l'étranger, le Secrétaire général, Angel Gurría, s'entretient régulièrement avec les parlements nationaux. En octobre 2006, il est intervenu à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française.

Relations avec la société civile

www.oecd.org/societecivile
meggan.dissly@oecd.org

L'OCDE travaille avec la société civile depuis sa création, notamment par l'intermédiaire du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), (voir encadré p. 86). Depuis quelques temps maintenant, la coopération de l'OCDE avec la société civile s'étend à d'autres organisations de la société civile. En 2006, l'OCDE a travaillé avec One World Trust pour

préparer le Global Accountability Report 2006, une évaluation de la responsabilité globale de 30 structures internationales : organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et entreprises transnationales.

Le programme de visites de l'OCDE accueille chaque année quelque 4 000 personnes issues de la société civile, des milieux universitaires, des syndicats et des gouvernements.

Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC)

www.biac.org
biac@biac.org

Bureau exécutif :

- Président :** Charles P. Heeter, associé principal, Deloitte & Touche USA LLP (États-Unis)
- Vice-présidents :** George N. Addy, associé, Davies Ward Phillips & Vineberg LLP (Canada) ; Guy de Panafieu, conseiller principal, Calyon (France) ; Ludolf von Wartenberg, directeur général et membre du Conseil exécutif, Fédération de l'industrie allemande (BDI) (Allemagne) ; Bruno Lamborghini, vice-président, Olivetti S.p.A. (Italie) ; Keikichi Honda, conseiller spécial, NCR Japan Ltd. (Japon) ; Jin Roy Ryu, président-directeur général, Poongsan Corporation (Corée) ; Erik Belfrage, vice-président, conseiller à la présidence, SEB (Suède).



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, le Secrétaire général du BIAC, Tadahiro Asami, et le président du BIAC, Charles P. Heeter, lors de la réunion de Commission de liaison du BIAC en décembre 2006.

Secrétaire général : Tadahiro Asami

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

www.tuac.org
tuac@tuac.org

Comité d'administration :

- Président :** John Sweeney, président de l'American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO, États-Unis)
- Vice-présidents :** Luc Cortebecq, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique (CSC, Belgique) ; Tsuyoshi Takagi, président de la Confédération des syndicats du Japon (RENGO, Japon) ; Tine Aurvig-Huggenberger, vice-présidente de la Confédération des syndicats du Danemark (LO-DK, Danemark).



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général du TUAC, John Evans, et le président du TUAC, John Sweeney, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2006.

Secrétaire général : John Evans

Forum de l'OCDE

www.oecd.org/forum2007-fr
oecd.forum@oecd.org

Le Forum de l'OCDE est l'occasion pour des représentants des milieux d'affaires, des pouvoirs publics, des syndicats, des universitaires et de la société civile de débattre sur les questions les plus importantes de l'agenda politique. Il constitue aussi l'un des temps forts de la communication de l'OCDE avec les parties prenantes. Ouvert au public, le Forum se tient juste avant la réunion annuelle des ministres de l'OCDE.

Plus de 1 400 personnes venues de 70 pays ont participé au Forum 2006 de l'OCDE intitulé « Équilibrer la mondialisation ». Le Premier ministre grec, Kostas Karamanlis, qui présidait la réunion ministérielle, est intervenu au Forum, et le ministre des Finances et de l'Économie, George Alogoskoufis, a rendu compte des débats du Forum lors de la réunion ministérielle.

Le Forum de l'OCDE 2007, « Innovation, croissance et équité », aura lieu à Paris, et cette année encore, à la même période que la réunion annuelle des ministres, les 14 et 15 mai.

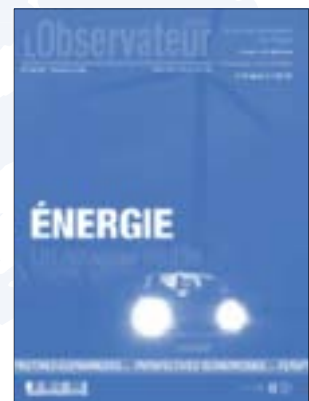
www.oecd.org/apropos
www.observeuroecd.org
www.oecd.org/publications/syntheses
webmaster@oecd.org
observer@oecd.org
sue.kendall-bilicki@oecd.org

Informier le grand public

Le magazine public de l'OCDE, *L'Observateur de l'OCDE*, livre les données et les perspectives de l'OCDE auprès d'un large lectorat. Il est tiré à 25 000 exemplaires en 2006 et le trafic en ligne des versions anglaise et française s'élève à environ 150 000 visites par mois. Parmi les grands dossiers de cette année figurent un numéro spécial consacré à l'eau, préparé à l'occasion du 4^e Forum mondial de l'eau à Mexico en mars, ainsi qu'un numéro spécial sur l'énergie comprenant les contributions de plusieurs ministres de l'OCDE. Outre les experts de l'Organisation, *L'Observateur* a invité de hauts responsables gouvernementaux à rédiger des articles, notamment le Premier ministre grec Kostas Karamanlis et le ministre britannique de la Formation permanente et de l'Enseignement supérieur, Bill Rammell.

Les *Synthèses de l'OCDE* offrent un résumé clair et concis des enjeux politiques mondiaux actuels et des examens économiques de différents pays. Parmi un large éventail de thèmes traités en 2006 figurent l'eau, l'investissement et le développement, la politique rurale et la lutte contre la cybercriminalité.

L'ouverture et la transparence sont indispensables pour gagner et maintenir la confiance du public dans la coopération multinationale et dans les choix d'action publique qui en découlent. À cet égard, le *Rapport annuel de l'OCDE* est un instrument clé pour expliquer la nature et l'action de l'OCDE. En somme, c'est la seule publication qui, en un volume, embrasse le travail de l'OCDE dans son ensemble. ■



— Agence internationale de l'énergie

www.iea.org
info@iea.org



L'Agence internationale de l'énergie (AIE) conseille les 26 pays membres de l'OCDE sur l'élaboration de politiques énergétiques qui favorisent la sécurité des approvisionnements, le développement économique et la viabilité de l'environnement. L'AIE gère en outre un mécanisme pouvant être mis en œuvre à tout moment pour faire face aux perturbations des approvisionnements sur les marchés pétroliers. Au cours de l'année écoulée, la sécurité énergétique n'a cessé d'être une grande priorité. Il y a en effet lieu de craindre que les approvisionnements en énergie ne soient pas suffisants, fiables et à des prix abordables en raison de la flambée des prix de l'énergie, des contraintes au niveau de l'offre, de la croissance ininterrompue de la demande, de l'augmentation des importations, des tensions politiques et de la montée des sentiments nationalistes.

Compte tenu de l'accélération récente de la hausse des émissions de gaz à effet de serre, les appels à réduire les rejets liés à la production et à la consommation d'énergie se sont faits plus pressants. Suite à la demande formulée en 2005 par le G8 de contribuer à l'exécution du Plan d'action de Gleneagles sur le changement climatique, l'énergie propre et le développement durable, l'AIE a communiqué au sommet du G8 tenu en juillet 2006 à Saint-Petersbourg ses conclusions sur les scénarios technologiques possibles, les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'autres stratégies de lutte contre les émissions, notamment celle du charbon propre.

Les pays non membres de l'OCDE affichent des proportions croissantes de la demande et des approvisionnements énergétiques, ainsi que des émissions. Étant donné que les défis énergétiques transcendent les frontières, il est de plus en plus urgent de renforcer et d'intensifier la coopération avec les pays non membres de l'AIE. L'Agence collabore activement avec les principaux pays producteurs et consommateurs dans le cadre d'initiatives allant de la constitution de réserves pétrolières d'urgence à la mise en place de régimes d'échanges de droits d'émission.

Les marchés du pétrole et la sécurité d'approvisionnement

La publication de l'AIE intitulée *Oil Market Report* (OMR) est considérée comme une source de référence pour se procurer des analyses, des données et des bilans sur les marchés pétroliers mondiaux. Elle couvre les approvisionnements mondiaux, la demande, les stocks des pays de l'OCDE, l'activité de raffinage, le transport d'hydrocarbures par pétroliers et les prix. Ce rapport mensuel est accessible à la presse et aux abonnés dès sa publication, et au public deux semaines plus tard sur le site Internet de l'OMR. Ce site contient en outre plus de 3 000 graphiques et tableaux sur les marchés pétroliers. Le Service de données mensuelles sur le pétrole assure la diffusion de données ventilées par produit et par pays en ce qui concerne la demande, ainsi que par gisement pour les approvisionnements. En juillet 2006, l'AIE a lancé la publication semestrielle *Medium Term Oil Market Report*.

www.oilmarketreport.org
omr@iea.org

Énergie et changement climatique

L'AIE analyse et propose des mesures à intégrer dans les politiques climatiques pour tout un éventail de domaines, depuis les répercussions des échanges de droits d'émission de CO₂ sur la compétitivité jusqu'aux liens entre la sécurité énergétique et les objectifs des politiques climatiques, en passant par le rôle des politiques d'efficacité énergétique. Parmi les travaux de l'AIE sur le Plan d'action de Gleneagles du G8 figurent des analyses de l'efficacité énergétique dans les secteurs à utilisation finale, à savoir les bâtiments, les appareils électroménagers, l'industrie et le secteur des transports terrestres. La publication intitulée *Light's Labour's Lost* étudie les politiques en faveur

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2006, les deux tiers de l'augmentation de la demande de pétrole provenaient du Moyen-Orient et de la Chine.

de l'éclairage à faible consommation d'énergie, tandis que l'ouvrage *Optimising Russian Natural Gas* évalue les moyens de réduire le torchage du gaz, qui font également baisser les émissions de gaz à effet de serre et augmenter les volumes de gaz disponibles.

L'édition 2006 de la publication *World Energy Outlook* de l'AIE présente des prévisions énergétiques mondiales jusqu'en 2030, et attire l'attention sur le scénario de référence (fondé sur l'hypothèse de politiques inchangées eu égard à la demande, aux approvisionnements, à l'investissement et aux émissions de CO₂). Cette édition comporte des chapitres spécialement axés sur les répercussions macroéconomiques des prix élevés de l'énergie, des biocarburants, de l'énergie nucléaire et le Brésil ; elle met aussi en relief un scénario de politiques alternatives démontrant que l'avenir énergétique de la planète pourrait s'améliorer si les gouvernements du monde entier mettaient en œuvre les politiques et les mesures actuellement envisagées.

Électricité et gaz

L'AIE a lancé en 2006 la première édition d'une publication annuelle intitulée *Gas Market Review*, qui brosse un panorama général des évolutions du marché mondial du gaz naturel d'ici à 2010. Les travaux d'analyse portant sur la réforme des marchés se poursuivent, au fur et à mesure que la libéralisation de ces derniers progresse dans les secteurs du gaz et de l'électricité. Deux publications, *Learning from the Blackouts* et *Lessons from Liberalised Electricity Markets*, s'inspirent de l'expérience acquise à ce jour. La fiabilité des approvisionnements électriques et la sécurité des approvisionnements gaziers continuent à faire partie des priorités visées.

Technologie de l'énergie

L'AIE met en avant ce que la technologie de l'énergie peut apporter pour préserver la sécurité énergétique et limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'étude approfondie intitulée *Energy Technology Perspectives*, élaborée pour donner suite au Plan d'action de Gleneagles du G8, présente des scénarios permettant de ramener les émissions de CO₂ à leurs niveaux de 2003 à l'horizon 2050 en mettant à profit un ensemble de technologies actuelles et nouvelles. Quant à la publication *Prospects for Hydrogen and Fuel Cells*, elle évalue le potentiel futur de certaines technologies spécifiques.

Relations avec les pays non membres de l'AIE

L'AIE renforce ses liens avec la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et tous les pays de l'Asie du Sud-Est par des efforts de collaboration, notamment technologique. Le rapport *China's Power Sector Reforms* examine la politique chinoise dans le secteur de l'électricité. L'AIE a également publié en octobre 2006 un examen de la politique énergétique de l'Ukraine, dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités en matière de politique énergétique de tous les pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe centrale et orientale. L'AIE est membre du conseil exécutif du Secrétariat du Forum international de l'énergie et joue un rôle essentiel dans le dialogue entre pays producteurs et consommateurs.

Statistiques de l'énergie

L'AIE reste la référence mondiale pour la qualité, l'exhaustivité et l'actualité de ses données sur l'énergie. Elle conçoit des outils pour faciliter la préparation et la mise à disposition de statistiques fiables dans le monde entier, ce qui lui permet de mieux faire connaître les statistiques énergétiques dans les administrations nationales. Enrichir les compétences et l'expérience des statisticiens de l'énergie et reconstruire la mémoire institutionnelle de l'organisation sont des priorités de premier plan. La « Joint Oil Data Initiative » (JODI), créée à l'initiative de six organisations internationales sous l'impulsion initiale de l'AIE, a permis d'attirer l'attention des ministres et des acteurs du marché sur l'importance que revêtent des statistiques fiables, à jour et complètes pour suivre l'évolution du marché pétrolier. ■



Cette édition présente deux visions futures de l'énergie : l'une obsolète, vulnérable et polluante, l'autre propre, intelligente et compétitive. Elle propose aussi des analyses sur la hausse des prix de l'énergie, les investissements pétroliers et gaziers, l'énergie nucléaire, les biocarburants, les combustibles utilisés au quotidien et le Brésil.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, les problèmes de santé liés à l'utilisation de biomasse traditionnelle comme combustible causent davantage de décès que la malaria.

— Agence pour l'énergie nucléaire

www.nea.fr
nea@nea.fr



L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) est une agence spécialisée de l'OCDE. Elle a pour mission d'aider ses pays membres à maintenir et à développer, par l'intermédiaire de la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses 28 pays membres en Europe, en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique représentent 85 % environ de la puissance de production électronucléaire installée dans le monde.

Les travaux et les activités de collaboration de l'AEN portent sur les domaines suivants : sûreté et réglementation nucléaires, gestion des déchets radioactifs, protection radiologique et santé publique, sciences nucléaires, économie, ressources et technologie nucléaires et affaires juridiques. L'Agence publie chaque année près de 70 ouvrages sur ces sujets, dont la plupart peuvent être téléchargés gratuitement du site Internet de l'AEN.

Un approvisionnement en énergie sûr et durable

L'énergie nucléaire occupe une place privilégiée en tant que source d'énergie propre car elle ne produit pour ainsi dire pas d'émissions de CO₂, responsables du changement climatique. Les ressources existent en quantités suffisantes pour alimenter les centrales nucléaires pendant des centaines, voire des milliers d'années, en fonction des technologies utilisées. En outre, la moitié de la production mondiale d'uranium provient des pays membres de l'OCDE (Australie et Canada).

L'ensemble des autorités de sûreté et des exploitants ont pour objectif prioritaire de faire en sorte que les centrales nucléaires fonctionnent de façon sûre. C'est dans cette optique que l'AEN a procédé à un examen international par les pairs d'un incident survenu en Espagne. Les conclusions ont été publiées dans l'ouvrage intitulé *Learning from Nuclear Regulatory Self-Assessment*. La sûreté nucléaire sera également au centre du Forum « sûreté et réglementation » de l'AEN en juin 2007.

Une solution économique pour assurer la transition entre les systèmes énergétiques d'aujourd'hui et de demain, et en période de demande croissante d'énergie, consiste à prolonger la durée de vie des centrales nucléaires. Le plus souvent, les centrales actuellement en service ont été conçues pour durer 40 ans, durée de vie que l'on peut porter généralement à 60 ans en toute sécurité. La publication de l'AEN *Gestion et prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires* explique pourquoi.

Les travaux récents de l'AEN en radioprotection restent axés sur le futur système international de protection radiologique, notamment en contribuant à l'élaboration des futures recommandations de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR). En 2006, trois conférences régionales organisées par l'AEN ont permis de réaliser d'importantes avancées dans ce processus.

Gestion des déchets radioactifs et démantèlement

L'AEN a été particulièrement active dans ce domaine au cours de l'année passée. Des experts internationaux ont étudié et analysé différents cycles du combustible afin d'en évaluer les répercussions qualitatives et quantitatives sur les performances de plusieurs concepts de stockage des déchets radioactifs. Leurs conclusions, publiées

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ressources en uranium peuvent répondre à nos besoins pendant des centaines, voire des milliers d'années.

dans l'ouvrage *Cycles du combustible nucléaire avancés et gestion des déchets radioactifs*, démontrent que les cycles du combustible avancés offrent plusieurs options stratégiques pour la gestion des ressources en uranium et l'optimisation des sites et des capacités de stockage des déchets, tout en gardant pratiquement constants l'impact radiologique des stockages et le poids financier de l'ensemble du cycle du combustible.

Un examen international par les pairs du « Dossier 2005 Argile » portant sur le stockage des déchets dans la formation du Callovo-Oxfordien en France, a été publié sous le titre *Sûreté du stockage géologique des déchets radioactifs HAVL en France*. L'AEN a procédé à un autre examen par les pairs relatif à *La R & D en France sur la séparation et la transmutation des radionucléides à vie longue*. Ces deux examens ont été menés dans le cadre du rapport que le gouvernement français devait présenter au Parlement au titre de la loi Bataille de 1991.

Une conférence internationale majeure consacrée à l'aménagement de dépôts des déchets dans des formations géologiques se tiendra à Berne en octobre 2007 et permettra de discuter de son évolution.

Enfin, le démantèlement s'intensifie dans de nombreux pays membres à mesure qu'augmente le nombre de centrales en fin de vie. Pour répondre aux besoins des pays membres dans ce domaine, l'AEN vient de publier trois rapports : *Choisir des stratégies de démantèlement des installations nucléaires* ; *Financement du déclassement : éthique, mise en œuvre et incertitudes* ; et *Libération des sites des installations nucléaires*.

Initiatives internationales pour préparer l'avenir du nucléaire

L'AEN continue à assurer le secrétariat technique du Forum international Génération IV (GIF) où sont étudiés les systèmes nucléaires de demain et les progrès nécessaires pour en assurer le déploiement à l'horizon 2030. Six pays et Euratom y participent activement à ce jour. La Fédération de Russie et la Chine ont manifesté un grand intérêt pour ce programme et ont récemment signé la charte du Forum. Les premiers résultats montrent déjà qu'un prototype de réacteur rapide refroidi au sodium, l'un des six systèmes que l'on envisage de développer, pourrait fonctionner vers 2020.

En outre, fin 2006 l'AEN a été choisie par dix pays pour assurer le secrétariat technique de l'étape 2 du *Multinational Design Evaluation Programme* (MDEP – Programme multinational d'évaluation des conceptions). Ce programme a pour but de mettre en commun les ressources et les connaissances accumulées par les autorités de sûreté nucléaire nationales lorsqu'elles évaluent les nouvelles conceptions de réacteur, en vue d'améliorer à la fois l'efficacité et l'efficacité de la procédure. On espère obtenir en 2007 les premiers résultats de l'étape 2, notamment pour ce qui est des systèmes de contrôle-commande, et des prescriptions relatives aux accidents et aux systèmes d'urgence de refroidissement du cœur. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'électricité nucléaire est parfois moins chère que celle produite à la fois par les centrales à charbon et à gaz.

Conférence européenne des ministres des Transports

Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports

La Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT) est une organisation intergouvernementale qui permet aux ministres responsables des transports terrestres de coopérer dans le domaine de l'élaboration des politiques. La CEMT compte 44 pays membres, ainsi que 7 pays membres associés et 1 pays observateur. Elle est rattachée administrativement à l'OCDE et participe à de nombreuses activités menées au sein de l'Organisation. La CEMT œuvre pour mettre en place un système de transports efficace et respectueux des normes d'environnement et de sécurité. Elle réfléchit également aux évolutions à long terme dans le secteur des transports, notamment aux répercussions d'une mondialisation accrue. Le Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports renforce ces activités.

Réunion ministérielle

À l'occasion de leur réunion à Dublin en mai 2006, les ministres des Transports ont approuvé la création du Forum international des transports qui sera composé d'un groupe beaucoup plus large de pays membres. Les membres fondateurs du Forum sont tous les pays membres et membres associés de la CEMT. Il est également prévu que d'autres pays y participent à l'avenir. Ce Forum annuel permettra aux ministres des Transports de débattre de thèmes d'importance stratégique et de portée mondiale, concernant tous les modes de transport, et comptera sur la participation d'acteurs non gouvernementaux de premier plan. Il a pour objectif d'attirer l'attention de personnalités influentes au niveau international sur le rôle essentiel que jouent les transports dans l'économie et la société, tout en facilitant l'intégration des transports et de la logistique dans les grands processus d'élaboration des politiques.

Transports et environnement

Un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de 1997 relatives aux réductions des émissions de CO₂ des voitures neuves a été soumis aux ministres. Les mesures les plus efficaces semblent être celles qui visent à réduire la consommation de carburant des véhicules. Les ministres ont accepté d'accorder la priorité à ces mesures relativement peu coûteuses et pourtant plus efficaces, au lieu de s'orienter vers des options plus onéreuses à l'impact plus limité. Ils ont également choisi de privilégier des politiques telles que la taxation des véhicules en fonction des émissions de CO₂, la réglementation de l'efficacité énergétique des pneus et d'autres composantes des véhicules, l'installation de systèmes embarqués d'auto-évaluation de la conduite et l'amélioration de la gestion des flottes de véhicules.

www.cemt.org/indexfr.htm
www.oecd.org/transport
ecmt.contact@oecd.org



Les accidents de la route sont la première cause de mortalité parmi les jeunes de 15-24 ans dans les pays de l'OCDE. Ce rapport donne une vue d'ensemble du risque propre aux jeunes conducteurs, de ses principales causes et des moyens concrets de s'y attaquer.

Transports urbains durables

Les ministres ont également examiné les obstacles à la mise en œuvre des politiques de transports urbains durables et ont recensé les moyens les plus efficaces d'agir au niveau gouvernemental. Ils ont affirmé que les administrations nationales doivent apporter leur aide aux autorités locales ou régionales, au fur et à mesure que celles-ci élaborent des stratégies de transports urbains durables, les évaluent et procèdent au suivi des résultats obtenus.

Sécurité routière

En dépit d'un certain nombre d'évolutions positives, l'objectif visant à réduire de moitié la mortalité routière dans la période comprise entre 2000 et 2012 ne sera pas atteint si les tendances actuelles persistent. Un rapport présenté aux ministres propose des actions à mener en priorité afin que cet objectif redevienne réalisable. Nombre de ces actions sont décrites dans les ouvrages parus en 2006 intitulés *La gestion de la vitesse* et *Jeunes conducteurs : la voie de la sécurité*.

Recherche sur les transports

Le Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports œuvre pour le développement économique et contribue aux améliorations structurelles des pays de l'OCDE et de la CEMT à la faveur des programmes de recherche en coopération sur les transports.

Les thèmes traités en 2006 portaient notamment sur la congestion de la circulation dans les régions métropolitaines et sur l'investissement dans les infrastructures de transport. Citons aussi d'autres travaux de recherche sur les objectifs ambitieux à remplir en matière de sécurité routière. Les examens par les pairs des performances nationales en matière de sécurité routière ont donné un aperçu des principaux problèmes constatés et des progrès réalisés dans le sens des objectifs de sécurité routière dans 38 pays membres.

En octobre 2006, le Centre a organisé le 17^e Symposium sur l'économie des transports et la politique à Berlin. Accueilli par le ministère fédéral allemand des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines, ce Symposium a offert un lieu de rencontre pour étudier le rôle du secteur des transports dans la coopération économique internationale.

Statistiques

La CEMT produit des statistiques annuelles sur les tendances observées dans le secteur des transports, ainsi que des statistiques annuelles sur les accidents de la route. Elle gère également une base de données sur l'évolution à court terme du secteur des transports terrestres, mise à jour tous les trimestres. La collecte de données sur l'investissement en infrastructures de transports est en train d'être modifiée, et la CEMT publiera désormais des données tous les ans, au lieu de le faire tous les cinq ans.

La CEMT a également préparé, en collaboration avec Eurostat et la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, une version électronique du questionnaire commun utilisé pour recueillir des statistiques de transport. Les définitions des termes statistiques employés sont régulièrement mises à jour et paraissent dans le *Glossaire des statistiques de transport*, disponible en ligne. ■



www.cemt.org/jtrc/indexfr.htm

jtrc.contact@oecd.org

www.cemt.org/stat/conjonct

www.cemt.org/online/glossaries

LE SAVIEZ-VOUS ?

La mortalité routière dans les pays d'Europe occidentale membres de la CEMT baisse tous les ans depuis 1992, permettant ainsi de sauver plus de 24 000 vies humaines.

— La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme international qui a pour mission d'élaborer et de promouvoir des mesures qui peuvent être prises par les pouvoirs publics pour prémunir le système financier mondial contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les Recommandations édictées par le GAFI contiennent des mesures relevant de la justice pénale et de la réglementation que les autorités nationales devraient mettre en œuvre pour lutter contre ce phénomène. Ces Recommandations préconisent également la coopération internationale et incitent les institutions financières et d'autres acteurs tels que les casinos, les agents immobiliers, les avocats ou les comptables à prendre des mesures préventives en la matière. Les Recommandations du GAFI sont reconnues comme la référence mondiale des mesures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Le GAFI poursuit actuellement le troisième cycle d'évaluations mutuelles de ses membres afin d'évaluer s'ils ont adopté et mis efficacement en œuvre les législations, réglementations et autres mesures nécessaires. En 2006, le GAFI a ainsi achevé l'évaluation de l'Espagne, des États-Unis, de l'Irlande, de l'Islande, du Portugal et de la Suède. Il a également approuvé une évaluation du Danemark préparée par le Fonds monétaire international. En juin 2006, le GAFI a accordé le statut d'observateur à la Corée, qui deviendra membre à part entière une fois l'évaluation mutuelle de son système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme réalisée. Cette stratégie d'ouverture à des pays importants constitue un élément clé de la constitution d'un réseau mondial.

L'examen des typologies – ou l'étude des méthodes et des tendances du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme – joue un rôle fondamental pour garantir la pertinence des normes du GAFI. Les rapports sur les typologies du GAFI publiés en 2006 portaient notamment sur les techniques de blanchiment fondées sur les échanges, les nouveaux moyens de paiement et le détournement des structures de société. Par ailleurs, le GAFI encourage et conforte les travaux des organismes régionaux de type GAFI. En février 2006, il a ainsi organisé une réunion plénière avec le Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe (GABAOA), la deuxième de ce type à associer un organisme régional de type GAFI. Parmi les thèmes abordés, on peut citer les façons de mettre en place des infrastructures efficaces de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans les économies émergentes ou encore les conséquences de la mise en place de mesures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans des économies fondées sur les règlements en numéraires. Le GAFI a également procédé à un exercice conjoint sur les typologies avec le Groupe Eurasie, l'organisme régional de type GAFI pour l'Asie centrale. En outre, le GAFI a reconnu comme organisme régional de type GAFI le Groupe intergouvernemental anti-blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

Le GAFI est un organisme intergouvernemental indépendant dont le secrétariat est situé au siège de l'OCDE. Les membres du GAFI sont : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Commission européenne, le Conseil de coopération du Golfe, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, Hong-Kong (Chine), l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède, la Suisse et la Turquie. ■

www.fatf-gafi.org
contact@fatf-gafi.org



LE SAVIEZ-VOUS ?
La Corée vient d'obtenir le statut d'observateur auprès du GAFI.

Forum pour le partenariat avec l'Afrique

www.forumpartenariatafrique.org
apf.contact@oecd.org

Dans un monde toujours plus interdépendant, le progrès économique et social, tout comme la paix et la stabilité internationales sont nécessairement tributaires d'une mondialisation mieux *partagée*. Les progrès réalisés dans l'ensemble de la communauté mondiale sont la somme – et le résultat – des progrès accomplis dans chaque région et continent. Or, l'Afrique reste confrontée à des défis persistants.

Conscients des enjeux, les responsables africains ont conçu, en 2001, un cadre stratégique pour une transformation et un renouveau du continent reposant sur la capacité à subvenir à ses propres besoins, la bonne gouvernance, ainsi que l'appropriation et la conduite par l'Afrique de son programme d'action pour le développement. Cette initiative, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), est devenue le principal vecteur de la réflexion menée en Afrique sur le développement du continent et un point de référence essentiel pour le dialogue entre l'Afrique et la communauté internationale.

De nombreux acteurs ont salué la création du NEPAD, notamment les pays du G8 qui ont décidé d'intégrer l'Afrique aux programmes de leurs Sommets annuels. Cet engagement a été élargi et renforcé en novembre 2003 lorsque, à l'issue du Sommet du G8 à Évian, le dialogue à haut niveau entre le G8 et le NEPAD a été étendu à 20 autres pays africains ainsi qu'aux principaux partenaires régionaux, bilatéraux et multilatéraux du développement de l'Afrique, fondant ainsi le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA). Ce Forum est devenu une tribune de premier plan où les problèmes rencontrés, les priorités définies et les engagements pris pour le développement de l'Afrique peuvent être examinés et faire l'objet d'un suivi au plus haut niveau. Il a pour mission de catalyser l'action et de coordonner le soutien apporté aux priorités africaines et au NEPAD. Il doit également permettre à l'Afrique de progresser sur la voie de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Il s'attache principalement à suivre les progrès accomplis, à recenser les obstacles et à signaler les priorités concernant les actions de suivi à mettre en œuvre par ses membres.

Lors de leur réunion à Londres en octobre 2005, les membres du FPA ont décidé de créer une Unité de soutien pour leurs travaux de suivi et d'analyse. Les membres de l'OCDE ont ensuite accepté d'accueillir le nouveau secrétariat tout en s'assurant que les membres du FPA dirigent les travaux de fond du Forum. L'Unité de soutien, qui travaille avec le secrétariat de l'Union africaine/NEPAD pour préparer les réunions du Forum, examine les progrès accomplis en matière de développement sur le continent, évalue la mise en œuvre et les résultats concrets des engagements pris par les pays africains et les partenaires au développement de l'Afrique, et favorise le partage des enseignements tirés de l'expérience et l'échange d'informations.

Lors de sa 7^{ème} réunion, qui s'est tenue à Moscou en octobre 2006 sous l'égide de la présidence russe du G8, le FPA a lancé son système de suivi à « feux de signalisation » dans une série de rapports synthétiques destinés à évaluer les progrès réalisés en Afrique par rapport aux objectifs fixés dans les domaines des infrastructures, du VIH/sida et du développement agricole. Les participants se sont aussi penchés sur les composantes des discussions du G8 concernant l'Afrique, à savoir l'énergie, la pauvreté et les maladies infectieuses. Ils ont aussi fait le point sur la structure générale du financement du développement et ont recensé les prochaines grandes étapes de l'action à mener par la communauté internationale. Les réunions ultérieures du FPA suivront les progrès réalisés en la matière. La prochaine réunion du Forum se tiendra en Allemagne, en mai 2007 et portera essentiellement sur la croissance durable en Afrique. ■

Africa Partnership Forum

Forum pour le Partenariat avec l'Afrique

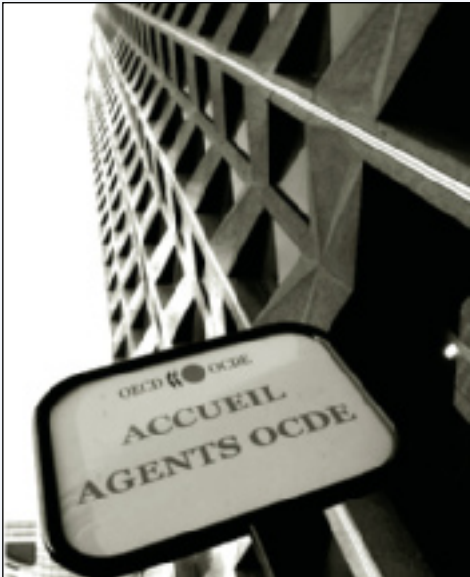
LE SAVIEZ-VOUS ?
 Seul 23 % des 4.6 millions d'Africains infectés par le VIH reçoivent les médicaments antirétroviraux nécessaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Plus de 550 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité.

.....
AU SUJET
DE L'OCDE



L'OCDE en images





— Activités civiques

Le Secrétariat de l'OCDE regroupe plus de 2000 collègues originaires de tous les pays membres de l'Organisation. C'est aussi une communauté d'individus possédant une formation et une expérience dans un large éventail de domaines comme l'économie, les statistiques, les sciences politiques, le droit, la science, les communications, les technologies de l'information, la logistique et les langues. En dehors de leurs journées de travail, les agents du Secrétariat de l'OCDE se consacrent à toutes sortes d'activités civiques dont quelques-unes sont mises en exergue ci-dessous.

Groupe pour la lutte contre la faim de l'OCDE

hunger.group@oecd.org

Fondé en 1964 par des agents de l'Organisation avec l'appui du Secrétaire général, le Groupe pour la lutte contre la faim de l'OCDE peut se targuer de compter actuellement quelque 200 membres qui lui versent une contribution. Le Groupe reçoit aussi des dons ponctuels et organise occasionnellement des activités pour lever des fonds. Il est administré par des volontaires, et l'intégralité des fonds recueillis sert au financement de projets.

En 2006, le Groupe a financé 19 projets de développement situés en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il privilégie les projets ayant un impact sur le long terme ciblant des groupes très démunis et vulnérables et visant notamment à améliorer les conditions sanitaires, l'éducation et la formation. L'autonomisation des femmes constitue une autre priorité majeure du Groupe.

Le Groupe est en contact régulier avec les associations ou les personnes chargées de mettre en œuvre et de superviser les projets. Il effectue aussi, dans la mesure du possible, des visites sur le terrain.

P'tites Mains – Hands for Hope

www.pmh.org

Créée en 1999, l'association P'tites Mains – Hands for Hope a pour objectif d'apporter une aide matérielle et un soutien moral à des orphelins, des enfants abandonnés et des mères célibataires ayant de jeunes enfants en Roumanie. L'association aide également des personnes à risque à Bucarest en finançant des structures d'accueil pour les enfants, notamment les jeunes handicapés.



Un atelier de couture dans le Sud de l'Inde financé par le Groupe pour la lutte contre la faim de l'OCDE.

En 2006, l'association a continué d'aider à financer la construction d'une maison qui accueillera des enfants abandonnés à Valea Plopului, un village des Carpates. Elle a financé l'achat de deux lave-linges et a envoyé des jouets et des vêtements destinés à des enfants défavorisés.

L'association a récemment noué des contacts avec quelques associations de Bucarest partageant les mêmes objectifs. Elle a également parrainé des enfants en fournissant des denrées alimentaires. L'action de l'association est aujourd'hui renforcée par la présence de deux de ses membres en Roumanie.

P'tites Mains – Hands for Hope organise régulièrement des ventes de charité.

Les Enfants de Guinée

valerie.cisse@oecd.org
maureen.pucheu@oecd.org

L'association Les Enfants de Guinée a été créée en juin 2004 sous l'égide de la Ligue française de l'enseignement. Elle aide la population de Siguir, en Guinée, en donnant aux enfants, aux jeunes, aux femmes et aux parents la possibilité d'améliorer leur cadre scolaire et sanitaire. Pour ce faire, elle met à leur disposition un centre social et culturel et dispense une formation dans ces domaines.

En 2006, l'association a organisé quatre ateliers (anglais, modelage, expression libre et théâtre) auxquels ont participé plus d'une centaine d'écopiliers. Malheureusement, la place était limitée et chaque jour, une foule d'enfants se pressaient aux fenêtres des salles de classe pour observer le déroulement des activités.

Une « pause petit-déjeuner » a été organisée avec l'aide de la société Nestlé : des volontaires ont distribué des boissons chocolatées et des beignets confectionnés par une jeune femme de Siguir. Pour beaucoup d'enfants, ce petit-déjeuner constituait le seul repas de la journée. L'association a fourni 1 200 livres pour créer une section dans la bibliothèque locale. Deux jeunes bibliothécaires formés et rémunérés par Les Enfants de Guinée gèrent cette section.

En 2007, les activités de l'association porteront sur l'amélioration de la bibliothèque, de la salle de lecture du centre et du terrain de jeux, l'organisation d'ateliers de lecture ainsi que d'un carnaval pour les enfants de Siguir. Chacun peut aider en adhérant à l'association, en faisant des dons en argent ou en nature : dictionnaires, cartables ou sacs promotionnels, si possible contenant des trousseaux garnies de stylos, de crayons papier et de crayons de couleur.

ALORA

L'ALORA (Association loisirs, rencontres, ateliers) fait fonction de réseau social, culturel et éducatif au service des membres de l'Organisation et des délégations ainsi que de leur conjoint/compagnon originaires des 30 pays membres (et d'un grand nombre d'économies non membres), qui vivent et travaillent à Paris. L'ALORA propose fréquemment à ses adhérents des visites culturelles de lieux intéressants à Paris, des cours de langue et d'autres matières, des activités sportives et sociales.

Un des temps forts de l'année 2006 a été la garden-party estivale de l'ALORA qui a notamment permis de souhaiter la bienvenue au nouveau Secrétaire général Angel Gurría ainsi qu'à Mme Gurría. Cette manifestation s'est déroulée en juin, au Château de la Muette qui vient d'être rénové. Les membres de l'ALORA et leurs invités ont pris plaisir à partager un barbecue dans une ambiance décontractée, sur la terrasse du Château baignée du soleil d'un crépuscule de juin exceptionnel. ■

— Direction exécutive

www.oecd.org

La Direction exécutive (EXD) gère les actifs de l'OCDE, ainsi que ses ressources humaines, financières et documentaires. EXD est responsable de l'infrastructure et de la fourniture des principaux services au sein de l'Organisation, notamment la sécurité, les technologies de l'information et des communications, la gestion financière, les services de conférences, linguistiques et de la documentation.

Réforme de l'OCDE

En 2007, la Direction exécutive continuera de mener son programme de réforme, notamment la rénovation du site de La Muette (voir encadré p. 104), le programme de la gestion budgétaire et financière et l'examen des politiques de gestion des ressources humaines. Elle s'efforcera également d'améliorer l'efficacité de la fourniture de services.

Gestion des ressources humaines

www.oecd.org/grh
hrm.eRecruit@oecd.org

Le Service de gestion des ressources humaines (HRM) est responsable du recrutement, du soutien aux managers, de la gestion du personnel, de la formation, des activités de bien-être ainsi que d'un large éventail de services administratifs, de recrutement et de conseils de haute qualité. En 2006, HRM avait pour priorité de concevoir, en consultation avec les pays membres, les hauts responsables de l'Organisation et les agents, un ensemble de réformes des politiques du personnel et de présenter ces réformes devant le Secrétaire général et le Conseil.



En 2006, l'OCDE a organisé
2 400 jours de conférences au siège.

Gestion des ressources financières

www.oecd.org/apropos/etatsfinanciers
financeservice@oecd.org

Les états financiers sont établis par le Service des finances conformément aux International Public Sector Accounting Standards (normes comptables internationales du secteur public), et sont dûment certifiés par le Collège des commissaires aux comptes de l'Organisation. Les états comportent désormais un rapport de gestion qui couvre le système de contrôle interne. Des copies des états sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE.

Le Service des finances a également établi et publié un manuel électronique des finances et de l'administration, incorporant les principales politiques et procédures financières et administratives de l'Organisation. Il procède à une évaluation continue des risques et des processus de contrôle de l'Organisation, conformément aux meilleurs principes de gouvernance. Des réformes importantes des systèmes de retraite de l'Organisation ont également été mises en œuvre, notamment en matière de pratiques financières, de gestion et de gouvernance.

Service des achats et de gestion des contrats

www.oecd.org/pcm-fr
pcm.info@oecd.org

L'Organisation continue à mener une politique d'achats transparente et concurrentielle afin d'obtenir en permanence des biens et des services de haute qualité aux meilleurs prix. En 2006, la rénovation du site de La Muette a constitué une priorité particulière.

Une réorganisation restreinte de l'unité centrale des achats a été mise en œuvre : le Service des finances sera chargé de sa supervision, tandis que les services de gestion des contrats opérationnels spécifiques sont temporairement gérés de manière séparée, en attendant la redéfinition définitive de leurs rôles.

Sécurité renforcée

En 2006, face à la menace persistante du terrorisme international, la sécurité a été renforcée pour les missions et les réunions à l'étranger grâce à une analyse approfondie des risques et à des instructions détaillées sur de nombreuses destinations. Une meilleure coordination avec les services de sécurité nationaux a permis d'assurer une protection complète des réunions qui se tiennent en dehors du site. À Paris, les installations de sécurité ont été renforcées grâce à la pose de nouvelles fenêtres antifragement et de doubles portes automatiques.

Entretien des bâtiments, infrastructure et services d'information

Malgré la rénovation importante des bâtiments et de l'infrastructure du siège actuellement en cours, les services ont été maintenus. En effet, des équipements de conférences réduits, un nouveau centre informatique et d'autres services de soutien – notamment les archives et la reproduction des documents – ont été fournis à partir du Château et du bâtiment Franqueville récemment rénovés.

Les préparatifs sont en cours pour la livraison et de l'aménagement du nouveau centre de conférence à l'automne 2007. Le bâtiment principal de bureaux a été fermé en mars 2006 et la première phase du désamiantage a été menée à bien. Ce bâtiment doit rouvrir fin 2008.

Projet du site



La rénovation du bâtiment principal avance à grand pas.

Plusieurs étapes importantes ont été franchies en 2006 alors que la rénovation du siège de l'OCDE à Paris s'est poursuivie conformément au calendrier et au budget fixés.

À partir de janvier, les agents ont réintégré le Château rénové, où les systèmes centraux des technologies de l'information et des communications avaient été transférés avec succès pendant les vacances de fin d'année. En mars, les derniers agents restant dans le bâtiment principal ont déménagé.

Les activités de conférences de l'Organisation ont été transférées au Château, sous une forme restreinte au cours de cette phase de transition. Ce déménagement a permis de fermer le bâtiment principal pour désamiantage en prévision de sa restructuration en 2007 et 2008. Les appels d'offres pour cette phase finale du projet ont été menés à bien au printemps.

Le nouveau centre de conférence, l'entrée principale et le nouveau restaurant de l'Organisation seront achevés et ouvriront en 2007. Des appels d'offres sont en cours pour équiper et préparer le site rénové afin d'assurer la mise en service des nouvelles installations plus tard dans l'année.

D'après le calendrier, le projet devrait être achevé fin 2008, date à laquelle le millier d'agents qui occupent temporairement des bureaux situés dans le quartier de La Défense à Paris réintégreront La Muette.

Gestion des systèmes d'information et de communication

Le Service des technologies et réseaux d'information assure 24 heures sur 24 le bon fonctionnement des systèmes qui permettent l'analyse et l'élaboration des politiques, les travaux des comités, la gestion de l'Organisation et la diffusion de l'information. En 2006, le nouveau service en ligne a amélioré les échanges entre les délégués aux comités et le Secrétariat. Ce service a aussi favorisé une utilisation accrue de 20 % des informations des comités par les délégués nationaux. Par ailleurs, le Centre informatique a pu être transféré avec succès dans un nouveau lieu sans perturbations majeures. Enfin, de nouvelles mesures ont été prises pour protéger l'Organisation contre les menaces cybernétiques et sur la sécurité.

Le nouveau Système d'information statistique permet d'améliorer la qualité et la rapidité de diffusion des produits statistiques de l'OCDE. Plusieurs nouveaux systèmes ont été introduits pour aider les agents de l'OCDE à collaborer aux travaux des comités, à organiser des manifestations et à gérer leurs tâches quotidiennes. De plus, les travaux pour l'élaboration d'un nouveau cadre intégré de gestion budgétaire et financière ont débuté.

Conférences et services linguistiques

En 2006, l'OCDE a organisé 2 400 jours de conférences au siège. Toutes les grandes conférences prévues au siège de l'OCDE ont été assurées, malgré la réduction importante des salles disponibles. De nouveaux systèmes d'audio et de vidéo conférence y ont contribué grâce à la création de salles de réunion et de salles d'écoute modulables.

En 2006, l'OCDE a traduit quelque 78 000 pages de documents et de publications. Au cours de cette période, l'interprétation dans diverses langues a été assurée pour 1 900 sessions d'une demi-journée au siège, et un soutien a été fourni à un nombre croissant de manifestations de prestige à l'étranger. Une nouvelle version actualisée et élargie du *Glossaire de l'économie de l'OCDE* bilingue, qui contient 30 000 termes et expressions couvrant un large éventail de domaines, a été publiée. ■

— Qui fait quoi ?

www.oecd.org/apropos

Situé à Paris, le Secrétariat réalise des études et des analyses à la demande des 30 pays membres de l'OCDE. Ces pays se rencontrent et échangent des informations dans des comités spécialisés sur des questions clés, le pouvoir de décision revenant au Conseil de l'OCDE.

Le Conseil dispose de fonctions stratégiques, législatives, et de gouvernance. Il se compose des Représentants permanents qui se réunissent régulièrement au nom de tous les pays membres, sous la houlette du Secrétaire général.

En 2006, le Conseil a adopté plusieurs réformes importantes qui influenceront largement sur l'Organisation à l'avenir. Parmi ces changements, citons une révision du système de gouvernance qui comporte une extension de la procédure de prise de décision par l'intermédiaire du vote à la majorité qualifiée et l'introduction d'un mécanisme capable d'identifier les pays susceptibles de rejoindre l'OCDE ainsi que les pays avec lesquels la coopération est à renforcer. La procédure d'évaluation approfondie des principaux comités, engagée en 2005, a été maintenue en 2006.

Une fois par an, le Conseil se réunit au niveau des ministres. En 2006, la réunion ministérielle s'est tenue au Quai d'Orsay sous la présidence de la Grèce autour du thème « Assurer la prospérité ». Dix pays non membres y ont participé. Suite à cette réunion, une cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au cours de laquelle le nouveau Secrétaire général, Angel Gurría, a pris ses fonctions.

L'OCDE compte environ 200 comités, groupes de travail et groupes d'experts au total. Chaque année, quelque 40 000 hauts fonctionnaires des administrations nationales participent à des réunions de comités de l'OCDE pour examiner les travaux effectués par le Secrétariat, y contribuer et en suggérer de nouveaux.

Les comités sont : le Comité de politique économique ; le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement ; le Comité des politiques d'environnement ; le Comité des produits chimiques ; le Comité d'aide au développement ; le Comité de la gouvernance publique ; le Comité des politiques de développement territorial ; le Comité des échanges ; le Comité de l'investissement ; le Comité des assurances et des pensions privées ; le Comité des marchés financiers ; le Comité des affaires fiscales ; le Comité de la concurrence ; le Comité de la politique scientifique



La réunion annuelle des experts du développement durable à l'OCDE en septembre 2006.

et technologique ; le Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications ; le Comité de la politique à l'égard des consommateurs ; le Comité de l'industrie de l'innovation et de l'entrepreneuriat ; le Comité de l'acier ; le Comité du tourisme ; le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales ; le Comité de l'éducation ; le Comité de l'agriculture ; le Comité des pêcheries ; le Comité des statistiques et le Comité des relations extérieures.

L'Agence internationale de l'énergie (voir encadré p. 88) et l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (voir encadré p. 90) traitent des questions d'énergie. Les travaux ordonnés par le Conseil sont réalisés par les différentes Directions du Secrétariat de l'OCDE.

Direction de la coopération pour le développement (DCD)

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

La Direction de la coopération pour le développement soutient le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et l'ensemble de l'Organisation dans son travail, en contribuant à l'élaboration et à la coordination des politiques, ainsi qu'à la création de systèmes d'informations au service du développement. Les 23 membres du CAD représentent les principaux bailleurs de fonds du monde. Le CAD a pour mission d'encourager les efforts internationaux coordonnés, intégrés, efficaces et suffisamment dotés en vue d'un développement économique et social durable. Partant du constat que les pays en développement sont eux-mêmes responsables de leur développement, le CAD réfléchit à la manière dont la coopération internationale peut contribuer au mieux à renforcer la capacité de ces pays à participer à l'économie mondiale et à vaincre la pauvreté. La présidence du CAD publie tous les ans un rapport intitulé *Coopération pour le développement*. Il décrit les efforts et l'action des membres du CAD, et reprend les statistiques de l'aide publique au développement compilées par la DCD. Sous l'autorité d'un Secrétaire général adjoint, la DCD travaille aussi en étroite collaboration avec d'autres Directions de l'OCDE sur des questions liées à la cohérence des politiques au service du développement.

Direction des échanges et de l'agriculture (TAD)

www.oecd.org/tad-fr
tad.contact@oecd.org

La Direction des échanges et de l'agriculture œuvre pour un système commercial multilatéral fort, fondé sur des règles. Elle produit également des recommandations pour aider les gouvernements des pays membres et non membres de l'OCDE à concevoir et à mettre en œuvre des politiques dans les domaines des échanges et de l'agriculture. Ils pourront ainsi atteindre efficacement leurs objectifs tout en minimisant les distorsions dans les échanges. Les travaux réalisés sur les échanges encouragent le processus d'une libéralisation progressive qui découle des négociations réalisées au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que le fonctionnement efficace du système commercial multilatéral. Les travaux analytiques entrepris par le Comité des échanges de l'OCDE visent à soutenir la poursuite de la libéralisation des échanges. Ces travaux mettent en évidence un ensemble d'enjeux d'intérêt public et évaluent les problèmes rencontrés dans le cadre des négociations actuelles, notamment dans le domaine des services, de la facilitation des échanges et de l'évaluation de ses répercussions. Les travaux préparatoires des négociations commerciales futures couvrent de nouvelles catégories de règles sur les échanges, notamment celles en matière d'environnement, de politique de la concurrence et de l'investissement. Enfin, ses travaux sans précédent sur les crédits à l'exportation dissuadent les pays de créer des distorsions dans les échanges. Les travaux entrepris par les Comités de l'agriculture et des pêcheries permettent de déterminer les politiques au service d'une gestion durable des ressources agricoles et halieutiques. Ils couvrent ainsi la réforme politique, la libéralisation des échanges et

la viabilité des ressources. La Direction coordonne également un programme visant à élaborer des normes de produits pour faciliter les échanges, ainsi qu'un programme de recherche de coopération pour des systèmes d'agriculture durable. Elle entretient un dialogue régulier entre les pays de l'OCDE et les principales économies non membres. Les activités de la Direction s'appuient largement sur ses consultations avec la société civile et ses efforts de communication envers les pouvoirs publics et différents groupes d'intérêt. Le 1^{er} décembre 2006, la Direction des échanges et la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries ont fusionné pour former la nouvelle Direction des échanges et de l'agriculture.

Département des affaires économiques (ECO)

www.oecd.org/eco-fr
eco.contact@oecd.org

Le Département des affaires économiques examine l'évolution économique et financière des pays de l'OCDE et de certaines économies non membres sous l'égide du Comité de politique économique (CPE) et par l'intermédiaire du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (CEDR). Celui-ci évalue les politiques suivies dans chaque pays. Trois organes subsidiaires du CPE – le Groupe de travail sur les perspectives économiques à court terme, le Groupe de travail n°1 chargé de l'analyse des politiques macroéconomiques et structurelles et le Groupe de travail n°3 chargé d'étudier les mesures destinées à assurer un meilleur équilibre des paiements internationaux – assurent également une surveillance multilatérale et structurelle.

Le Département fournit un cadre global permettant d'identifier les priorités structurelles qui requièrent l'attention des gouvernements. Il évalue les incidences d'un large éventail de questions structurelles du point de vue de l'ensemble de l'économie, en s'appuyant sur les travaux d'un certain nombre de comités spécialisés de l'OCDE. Les derniers travaux portent notamment sur la réglementation des marchés de produits, la concurrence, l'immigration, l'éducation, l'économie politique des réformes et les effets de la mondialisation sur l'inflation.

La publication semestrielle des *Perspectives économiques de l'OCDE* analyse les évolutions macroéconomiques et les prévisions à court terme en faisant ressortir les questions stratégiques clés. Elle comprend également des chapitres sur des problèmes macroéconomiques pertinents. La publication annuelle *Objectif croissance* présente les résultats d'un processus de surveillance horizontal structurel continu. Une vingtaine d'*Études économiques* de pays membres et non membres de l'OCDE paraissent chaque année et traitent des questions macroéconomiques et structurelles majeures.

Direction de l'éducation (EDU)

www.oecd.org/edu-fr
edu.contact@oecd.org

La Direction de l'éducation aide les pays membres à parvenir à un enseignement de grande qualité accessible à tous, vecteur de développement personnel, de croissance économique durable et de cohésion sociale. La Direction aide les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces pour faire face aux nombreuses difficultés que connaissent les systèmes éducatifs. EDU élabore en particulier des stratégies pour favoriser l'éducation tout au long de la vie, en harmonie avec les autres politiques socio-économiques. Elle réfléchit aux moyens d'évaluer et d'améliorer les résultats de l'éducation, de favoriser un enseignement de qualité et de construire la cohésion sociale grâce à l'éducation. Parmi ses activités en cours, citons également des travaux sur l'adaptation nécessaire de l'enseignement post-scolaire à la mondialisation de l'économie, ainsi que sur l'avenir de l'éducation.

La Direction produit régulièrement des examens par les pairs des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. Les évolutions des systèmes d'éducation et de formation sont présentées dans un compendium annuel de statistiques et d'indicateurs intitulé *Regards sur l'éducation*. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) présente tous les trois ans une évaluation directe du niveau de compétences des jeunes de 15 ans. Une publication annuelle, *Analyse des politiques d'éducation*, comprend des indications importantes sur les politiques. Des examens par thème et par pays des systèmes éducatifs sont régulièrement publiés. Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement travaille essentiellement sur les tendances à long terme et les innovations en matière d'éducation. Le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur porte sur la gouvernance et les autres enjeux stratégiques qui se posent aux universités et autres établissements, tandis que les questions liées aux infrastructures sont traitées dans le cadre du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation.

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS)

www.oecd.org/els-fr
els.contact@oecd.org

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales supervise les travaux réalisés dans les domaines interdépendants de l'action publique qui peuvent favoriser l'emploi et prévenir l'exclusion sociale. Ses activités sont axées autour de quatre grands thèmes : l'emploi et la formation, la santé, les migrations internationales, ainsi que les affaires sociales. Les politiques sociales favorisant l'emploi sont considérées comme essentielles pour aider les personnes en âge de travailler à trouver un emploi et pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les incidences du vieillissement de la population sur le marché du travail, le financement des systèmes de protection sociale, et ses conséquences sur les flux migratoires et les politiques constituent également d'autres grands axes de travail de la Direction. Le problème de la santé est aussi une priorité, compte tenu de l'impact qu'il peut avoir sur le bien-être d'une société et sur les dépenses publiques.

La Direction suit également l'évolution de l'emploi et des revenus. Sa publication annuelle, *Perspectives de l'emploi*, analyse les principales tendances du marché du travail et les politiques de l'emploi, ainsi que les mesures prises en faveur de la formation des adultes. Les publications *Des emplois pour les jeunes* et *Maladie, invalidité et travail : surmonter les obstacles* examinent les politiques capables d'améliorer les perspectives d'emploi des jeunes et des personnes handicapées. Les stocks et les flux migratoires, leurs effets et leurs motivations sont étudiés et synthétisés dans *Perspectives des migrations internationales*. Les publications *Panorama de la santé*, *Panorama de la société* et *Les pensions dans les pays de l'OCDE : Panorama des politiques publiques* font régulièrement le point sur les évolutions sanitaires et sociales. La Direction examine aussi l'efficacité des programmes de santé et d'aide sociale, ainsi que la place des femmes dans la population active.

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE)

www.oecd.org/cfe-fr
cfe.contact@oecd.org

Créé en juillet 2004, le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local regroupe le Programme LEED (développement économique et création d'emplois au niveau local) et la Division des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'entrepreneuriat. Tirant partie des synergies qui existent entre le tourisme, les PME et le développement local, le Programme de tourisme de l'OCDE a rejoint le Centre en février 2005, soulignant ainsi l'importance de cette branche capitale dans l'économie de service en pleine expansion. Le Centre a pour mission d'encourager l'esprit d'entreprise dans une société capable d'innover, de créer des emplois et de saisir les opportunités qu'offre la mondialisation, tout en contribuant à promouvoir croissance durable, développement intégré et cohésion sociale.

En menant à bien sa mission, le CFE s'appuie sur l'expertise réunie au sein des autres Directions de l'OCDE, les gouvernements de ses pays membres et son large réseau d'experts internationaux. En raison de son ouverture institutionnelle et de sa flexibilité, le CFE a été qualifié de centre sans barrières. C'est un guichet unique de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, le développement local et les questions liées au tourisme : le CFE s'assure que les résultats de ses travaux sont actualisés et à la pointe. Par ailleurs, le Centre est capable de présenter des recommandations pratiques en matière de politiques répondant précisément aux préoccupations de ses pays membres.

Direction de l'environnement (ENV)

www.oecd.org/env-fr
env.contact@oecd.org

La Direction de l'environnement aide les pays membres à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces et efficaces pour répondre aux problèmes d'environnement et gérer les ressources naturelles de manière viable. Pour parvenir à une utilisation des ressources et des modèles de production plus durables, la Direction examine l'interaction entre l'environnement et les enjeux économiques, sectoriels ou sociaux. Elle collabore avec d'autres Directions sur des thèmes clés, tels que les échanges et l'investissement, l'agriculture, les transports, le changement climatique et les impôts liés à l'environnement. Elle est l'un des principaux acteurs du projet sur le développement durable mené par l'OCDE. La Direction réalise régulièrement des examens par les pairs des performances environnementales des pays membres. Elle surveille en permanence les performances environnementales, compile des données et des indicateurs sur l'environnement, et produit des études prospectives sur les conditions environnementales. Dans le cadre de son programme sur la santé et la sécurité environnementales, elle travaille sur les tests réalisés sur les substances chimiques, les procédures d'évaluation du risque, et la coordination des données et des normes relatives aux pratiques en laboratoire. Elle encourage également la coopération internationale pour les tests de sécurité et l'évaluation des risques des nanomatériaux manufacturés. Enfin, elle étudie l'harmonisation des méthodologies d'évaluation de la sécurité pour les nouveaux produits issus de la biotechnologie. Les travaux de la Direction étayent la réalisation de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI^e siècle adoptée par les pays de l'OCDE en 2001.

Direction exécutive (EXD)

www.oecd.org

La Direction exécutive gère le patrimoine de l'Organisation, ainsi que ses ressources humaines, financières et d'informations. EXD est responsable des infrastructures de l'OCDE et de la fourniture des principaux services, notamment la sécurité, les TIC, la gestion financière, les conférences, les services linguistiques et de documentation.

Direction des affaires financières et des entreprises (DAF)

www.oecd.org/daf-fr
daf.contact@oecd.org

La Direction des affaires financières et des entreprises cherche à améliorer la qualité de la gouvernance dans les entreprises et sur les marchés. DAF soutient les politiques publiques et la coopération internationale pour encourager l'efficacité du marché et combattre les abus. La Direction reprend les défis qui concernent directement les entreprises en matière de politiques publiques – notamment l'investissement, les finances, le gouvernement d'entreprise, la concurrence et la lutte contre la corruption – pour favoriser la croissance économique et le développement, et pour garantir la stabilité financière. Elle promeut également l'intégration effective des pays non membres de l'OCDE dans l'économie mondiale.

DAF travaille en étroite collaboration avec les hauts responsables des pays membres et non membres de l'OCDE en vue d'élaborer des recommandations, des pratiques exemplaires, des normes internationales, et parfois des accords juridiquement contraignants fondés sur des analyses portant sur plusieurs pays, des débats organisés en tables rondes et des examens par les pairs. Ces efforts sont enrichis par des consultations et des contacts réguliers avec des représentants du secteur privé, des syndicats et de la société civile.

Les travaux de DAF sont menés au sein de six organes établis de l'OCDE : le Comité de l'investissement, le Comité de la concurrence, le Comité des marchés financiers, le Comité des assurances et des pensions privées, le Groupe de direction sur le gouvernement d'entreprise et le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales. Les pays non membres de l'OCDE participent activement à ses travaux et plusieurs d'entre eux se sont engagés au même titre que les pays de l'OCDE à combattre la corruption, garantir un traitement non discriminatoire pour les investisseurs étrangers et recommander à leurs entreprises multinationales d'adopter un comportement irréprochable.

Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA)

www.oecd.org/ctp-fr
ctp.contact@oecd.org

Le Centre de politique et d'administration fiscales est le point de convergence des travaux de l'OCDE sur la fiscalité. Le CTPA offre ses compétences techniques au Comité des affaires fiscales, qui couvre toutes les questions en matière de taxes (autres que les droits de douane), ainsi que les questions de politique et d'administration fiscales. Les résultats statistiques du CTPA (*Statistiques des recettes publiques*, *Les impôts sur les salaires* et la base de données statistiques fiscales en ligne de l'OCDE) fournissent des comparaisons annuelles des niveaux et des structures d'imposition des revenus.

Le CTPA favorise aussi le dialogue avec les économies non membres de l'OCDE pour promouvoir la coopération internationale en matière fiscale. Le programme de partenariat, qui compte plus de 80 pays, fait partie du travail essentiel du CTPA, notamment dans les domaines de la négociation, de l'application et de l'interprétation des conventions fiscales, des prix de transfert et de l'échange effectif de renseignements entre administrations fiscales.

Le CTPA contribue aux travaux d'autres comités de l'OCDE sur des projets qui ont une forte composante fiscale. Parmi les exemples récents, citons l'étude des moyens pour surmonter les obstacles à l'application des taxes liées à l'environnement, l'analyse du rôle de la politique fiscale dans la mobilisation des investissements et un examen de la manière dont les impôts influent sur la valeur nette des prestations sociales.

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV)

www.oecd.org/gov-fr
gov.contact@oecd.org

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial aide les pays à adapter leurs modes de gouvernement et leurs politiques territoriales à l'évolution des besoins de la société. Il s'agit d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics, tout en protégeant et en encourageant les valeurs de gouvernance à plus long terme au sein de la société. Sous l'égide du Comité de la gouvernance publique et du Comité des politiques de développement territorial, la Direction analyse la manière dont les pouvoirs publics gèrent le secteur public, améliorent la qualité des services publics et rendent plus cohérente la mise en œuvre de leurs politiques. Elle encourage l'élaboration de politiques territoriales innovantes, axées sur la stimulation de la compétitivité territoriale et non plus sur l'octroi de subventions, et fondées sur des actions localisées plutôt que sectorielles. Elle élabore aussi des recommandations sur les pratiques exemplaires et fait ressortir des enjeux

nouveaux, tels que l'administration en ligne. Elle met également au point des indicateurs comparatifs sur la bonne gouvernance et l'efficacité des services publics.

L'une des principales fonctions de GOV est de servir de cadre où les pays peuvent échanger des idées sur les solutions possibles aux problèmes de gouvernance. De hauts responsables politiques se réunissent au sein de groupes de travail spécialisés pour examiner le budget et la gestion, la conception des politiques, la réforme de la réglementation, la gestion des ressources humaines, la gestion des conflits d'intérêt, l'administration électronique, la politique territoriale en milieux urbain et rural et les indicateurs territoriaux.

Direction des relations extérieures et de la communication (PAC)

www.oecd.org

La Direction des relations extérieures et de la communication œuvre pour que le public soit informé rapidement des travaux de l'OCDE, contribuant ainsi à la transparence et à l'ouverture de l'Organisation. PAC présente les « travaux en cours » sur Internet pour susciter les commentaires du public. Elle est également responsable des relations avec les médias et gère la publication (y compris les droits étrangers et les traductions dans plusieurs langues) et la commercialisation de quelque 250 ouvrages par an, du magazine *L'Observateur de l'OCDE*, des *Synthèses*, du *Rapport annuel* et de la brochure « Les questions clés » destinée à la réunion ministérielle. Elle est également responsable de la librairie en ligne qui connaît un développement rapide. La Direction gère les relations de l'OCDE avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), le Conseil de l'Europe, la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et s'implique de plus en plus dans le dialogue avec la société civile. Elle organise chaque année le Forum de l'OCDE, qui rassemble des représentants des pays de l'OCDE avec ceux d'entreprises, de syndicats, d'universités et d'autres organisations de la société civile, pour débattre des grands enjeux stratégiques du moment auxquels sont confrontés les ministres de l'OCDE. PAC est aussi responsable des centres de l'OCDE à Berlin, Mexico, Tokyo et Washington, et sert de point de contact avec d'autres organismes internationaux, des parlementaires, des organisations non gouvernementales et le grand public.



Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI)

www.oecd.org/sti-fr
sti.contact@oecd.org

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie a pour mission générale de permettre aux pays membres de l'OCDE d'appréhender et de modérer – là où il est nécessaire de le faire – l'évolution d'une économie fondée sur le savoir. Elle les aide également à adapter les politiques nationales afin de maximiser le potentiel d'innovation et de saisir les opportunités qu'offrent le progrès technologique et la mondialisation. La Direction fournit des indicateurs, des analyses, des recommandations, et parfois, des orientations « non-contraignantes » pour permettre aux gouvernements de formuler des politiques publiques sur des questions liées aux sciences, aux technologies, aux industries et aux innovations. Le Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat examine les conditions cadres de la compétitivité dans l'industrie et les services, la croissance de la productivité et l'impact de la mondialisation et de l'évolution technologique. Le Comité de la politique scientifique et technologique étudie les moyens de stimuler la science et l'innovation, de renforcer la contribution des droits de propriété intellectuelle à la croissance économique et d'accroître l'efficacité de la R & D, ainsi que celle de la relation industrie-science. Son Groupe de travail sur la biotechnologie se concentre sur l'analyse des politiques et du développement, ainsi que sur la métrique qui a pour but de maximiser la contribution que la biotechnologie peut apporter à la croissance durable. Le Comité de l'information, de l'informatique et des communications œuvre pour comprendre les

nouvelles tendances de l'évolution des TIC, ses applications et ses utilisations, notamment Internet. Il aide également à la formulation des politiques publiques au service d'une meilleure société de l'information. Le Comité de la politique à l'égard des consommateurs se concentre sur le renforcement de la protection du consommateur et de la confiance de l'utilisateur envers Internet. La Division des analyses économiques et des statistiques collecte et analyse des données statistiques et des indicateurs relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation, notamment en matière de R & D, de brevets, de ressources humaines, de biotechnologie et de TIC. La Direction soutient également le Comité de l'acier et le Groupe de travail du Conseil sur la construction navale.

Direction des statistiques (STD)

www.oecd.org/std-fr
stat.contact@oecd.org

La Direction des statistiques collecte les statistiques économiques de toute la zone OCDE et au-delà. Celles-ci sont normalisées pour être comparables au plan international, et sont publiées sous formes imprimée et électronique. Le mensuel, les *Principaux indicateurs économiques*, constitue l'une des principales publications de la Direction. D'autres publications spécialisées traitent du commerce extérieur, des comptes nationaux, de l'emploi et du chômage. D'autres Directions de l'OCDE publient des données et des indicateurs pour des secteurs spécialisés. En collaboration avec des statisticiens de pays membres et d'autres organisations internationales, l'OCDE joue un rôle majeur dans la mise au point de nouveaux systèmes de données et de normes statistiques répondant aux nouvelles préoccupations des pouvoirs publics et aux besoins des utilisateurs. La Direction des statistiques est aussi chargée de coordonner toutes les activités statistiques de l'OCDE et de mettre au point le nouveau système d'information statistique de l'Organisation.

Centre de développement (DEV)

www.oecd.org/dev-fr
dev.contact@oecd.org

Le Centre de développement joue le rôle d'interface stratégique de l'OCDE avec la communauté internationale des professionnels du développement, dans la perspective des priorités stratégiques de l'Organisation. Pour ce faire, le Centre analyse des politiques fondées sur la recherche et entretient le dialogue sur des aspects du développement, notamment sur la cohérence des politiques. Il contribue également à approfondir la relation de partenariat de l'OCDE avec les pays en développement et les différents intervenants, responsables politiques ou non, qui souhaitent apporter une contribution aux délibérations de l'OCDE. Le Centre est également un point d'ancrage pour les parties prenantes, représentants des pouvoirs publics ou de la société civile, universitaires et journalistes qui s'intéressent au développement économique dans les pays très pauvres. La participation au Centre de développement est entièrement volontaire : la plupart des pays de l'OCDE en font partie, ainsi que certains pays en développement qui souhaitent prendre une part active au dialogue de l'Organisation sur le développement.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

www.oecd.org/sah-fr
sahel.contact@oecd.org

Le dialogue sur la politique de l'OCDE avec l'Afrique progresse également au niveau régional, en particulier grâce aux efforts du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le Club est un organe semi-autonome de l'OCDE et constitue un lien, une interface entre les acteurs de l'Afrique de l'Ouest et les pays membres de l'OCDE. Ses objectifs principaux sont les suivants : identifier les questions stratégiques liées au développement à moyen et à long terme en Afrique de l'Ouest ; mobiliser et renforcer les capacités africaines par une approche de réseau ; encourager les débats constructifs qui aboutissent aux décisions innovantes au sein et à l'extérieur de la région. Le CSAO concentre ses efforts

dans quatre domaines d'intérêt pour la région et la communauté internationale : (1) les perspectives de développement à moyen et à long terme ; (2) la transformation du monde rural et le développement durable ; (3) le développement local et le processus d'intégration régionale ; et (4) la gouvernance, la dynamique des conflits, la paix et la sécurité. En outre, ces domaines d'intérêt sont conformes aux préoccupations relatives au futur de la région exprimées dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, de la Vision de l'union africaine et de l'accord de partenariat conclu récemment entre les secrétariats du CSAO et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM)

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

L'OCDE compte 30 pays membres, mais de nombreux autres pays et économies non membres sont impliqués dans un large éventail de travaux menés par l'Organisation. Le Centre pour la coopération avec les non-membres élabore et supervise les orientations stratégiques dans le cadre des relations que l'OCDE entretient avec les non-membres au niveau mondial. Le CCNM appuie le Comité des relations extérieures. Il collabore également avec les membres de l'Organisation, pour convenir des priorités stratégiques et veille à ce que les régions et pays ou économies pertinents soient engagés dans le travail de l'Organisation. En outre, il conseille le Secrétaire général et ses adjoints, et donne des orientations au Secrétariat pour que les relations de l'OCDE avec les non-membres évoluent de manière coordonnée et dans l'esprit des objectifs stratégiques adoptés. Le Centre sert de point de contact pour les non-membres, les guidant dans leurs relations avec l'Organisation, tout en maintenant une vue d'ensemble des relations des non-membres avec l'OCDE. Il coordonne à la fois la participation des non-membres dans les organes de l'OCDE et le processus d'adhésion des nouveaux membres, notamment en étayant les discussions du Conseil sur l'élargissement de l'Organisation. Le CCNM sert aussi de point de contact avec d'autres organisations internationales ; il assure la promotion et la coordination des relations avec elles.

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir

www.oecd.org/prospective
michael.oborne@oecd.org

Le rôle du Programme de l'OCDE sur l'avenir, qui relève directement du Secrétaire général de l'OCDE, est d'identifier les nouveaux problèmes économiques et sociaux qui risquent d'avoir des effets importants sur l'élaboration des politiques des pays membres dans les années à venir. Son but est de promouvoir la pensée stratégique, d'expérimenter de nouvelles idées pour l'Organisation, d'élaborer des approches multidisciplinaires et de favoriser le dialogue entre pouvoirs publics, milieux d'affaires et chercheurs sur des questions présentant un intérêt à long terme. Une grande partie de ces travaux sont disponibles sous forme de rapports et de publications de l'OCDE. Parmi les activités en cours, citons le conseil aux pays membres en matière de gestion des risques majeurs – d'origine naturelle ou humaine – dans un environnement mondial de plus en plus interdépendant et incertain ; les travaux sur le financement des besoins futurs en infrastructure à l'échelle mondiale ; l'analyse économique des applications spatiales, telles que les systèmes d'observation de la terre, de positionnement global et de navigation par satellite ; l'avenir des migrations internationales ; et les conséquences plus vastes de l'émergence de la bioéconomie. ■

Répertoire de l'OCDE

Croissance et stabilité économiques

Croissance économique

www.oecd.org/economie
ecocontact@oecd.org

Qu'est-ce que la concurrence par les mérites ?
www.oecd.org/concurrence
jeremy.west@oecd.org

Couvrir les incidents médicaux
www.oecd.org/daf/assurance
flore-anne.messy@oecd.org

Développement durable
www.oecd.org/developpementdurable
candice.stevens@oecd.org

Science, technologie et innovation

www.oecd.org/sti/science-fr
sti.contact@oecd.org

Les nanotechnologies
www.oecd.org/env/nanosecurite
www.oecd.org/sti/stipolicy
sti.contact@oecd.org

La cyberfraude
www.oecd.org/sti/crossborderfraud
andrew.wyckoff@oecd.org

Industrie

www.oecd.org/sti/politiquesindustrielles
john.dryden@oecd.org

Combler le déficit de financement des PME
www.oecd.org/cte/sme/financing
sme.division@oecd.org

Mondialisation et économie de la connaissance
www.oecd.org/sti/mesurer-mondialisation
www.oecd.org/sti/externalisation
john.dryden@oecd.org

Emploi, cohésion sociale et environnement

Emploi et cohésion sociale

www.oecd.org/emploi
employment.contact@oecd.org

Maladie, invalidité et travail
www.oecd.org/els/invalidite
employment.contact@oecd.org

De l'immigration à l'intégration
www.oecd.org/els/migrations/integration
migration.contact@oecd.org

Éducation

www.oecd.org/enseignement
barbara.ischinger@oecd.org

Le PISA et les élèves issus de l'immigration
www.pisa.oecd.org
andreas.schleicher@oecd.org

Enseignement supérieur : qualité, équité et efficience
www.oecd.org/edu/tertiary
richard.yelland@oecd.org

Scénarios pour l'école de demain
www.oecd.org/edu/ceri-fr
david.istance@oecd.org

Environnement

www.oecd.org/environnement
env.contact@oecd.org

Examen environnemental de la Chine
www.oecd.org/env/examenspays
env.contact@oecd.org

Essais des produits chimiques :
temps et argent économisés, animaux épargnés
www.oecd.org/ehs
icgb@oecd.org

Biosécurité et cultures transgéniques

www.oecd.org/biotrack
icgb@oecd.org

Santé

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Santé : des coûts en hausse
www.oecd.org/sante/ecosante
health.contact@oecd.org

Échanges et fiscalité internationale

Échanges

www.oecd.org/echanges
tad.contact@oecd.org

Échanges sud-sud
www.oecd.org/ech/services-fr
tad.contact@oecd.org

Les délais : un obstacle aux échanges
www.oecd.org/ech/services-fr
hildegunn.nordas@oecd.org

Crédits à l'exportation
www.oecd.org/tad/xcred-fr
xcred.secretariat@oecd.org

Agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agriculture-fr
tad.contact@oecd.org

Soutien public à la pêche
www.oecd.org/agr/peche
anthony.cox@oecd.org

Marché de la viande
www.oecd.org/agr/marche
linda.fulponi@oecd.org

Fiscalité

www.oecd.org/fiscalite
ctp.contact@oecd.org

Interdire la déduction fiscale des pots-de-vin
www.oecd.org/ctp/anticorruption
ctp.contact@oecd.org

Forum sur l'administration de l'impôt
www.oecd.org/ctp/af
ctp.contact@oecd.org

Gouvernance

Gouvernance publique

www.oecd.org/gouvernance
gov.contact@oecd.org

Alléger les charges administratives
www.oecd.org/reformereg
josef.konvitz@oecd.org
flemming.olsen@oecd.org

Une fonction publique vieillissante
www.oecd.org/gov/hrm
elsa.pilichowski@oecd.org

Des villes compétitives
www.oecd.org/gov/developpementregional
mario.pezzini@oecd.org

Gouvernance privée

www.oecd.org/daf-fr
daf.contact@oecd.org

Cadre d'action pour l'investissement
www.oecd.org/daf/investissement/pfi
pierre.poret@oecd.org

Activités hasardeuses
www.oecd.org/daf/investissement/principesdirecteurs
pierre.poret@oecd.org

Principes directeurs à l'intention des entreprises
multinationales : six ans après
www.oecd.org/daf/investissement/principesdirecteurs
pierre.poret@oecd.org

Développement des économies non membres

Coopération pour le développement

www.oecd.org/developpement
dac.contact@oecd.org
dev.contact@oecd.org

Droits de l'homme et développement

www.oecd.org/cad/gouvernance
dac.contact@oecd.org

L'aide au commerce

www.oecd.org/cad/echanges
dac.contact@oecd.org

Relations mondiales

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

Le Brésil

www.oecd.org/ccnm/bresil
ccnmcont@oecd.org

Statistiques

Statistiques

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org

Indicateurs du progrès social

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org

Communication

Relations extérieures et communication

www.ocde.org

Capital humain – une publication stratégique
www.oecd.org/lesessentiels
oecdpublishing@oecd.org

Centres OCDE

www.oecd.org/centres-fr
ricardo-luis.tejada@oecd.org

Comité consultatif économique et industriel
auprès de l'OCDE (BIAC)

www.biac.org
biac@biac.org

Commission syndicale consultative

auprès de l'OCDE (TUAC)

www.tuac.org
tuac@tuac.org

AIE

www.iea.org
info@iea.org

AEN

www.nea.fr
nea@nea.fr

CEMT

www.cemt.org/indexfr.htm
www.oecd.org/transport
cemt.contact@oecd.org

GAFI

www.fatf-gafi.org
contact@fatf-gafi.org

FPA

www.forumpartenariatafrique.org
apf.contact@oecd.org

Réunion du Conseil au niveau des ministres de 2006

www.oecd.org/mcm2006-fr

Cette année, la réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) s'est tenue à l'Hôtel du ministre, au ministère français des Affaires étrangères au Quai d'Orsay, les 23 et 24 mai. La Grèce a présidé la réunion, et le Canada ainsi que la Corée ont assuré les Vice-présidences.

La RCM 2006, intitulée « Assurer la prospérité », était centrée sur les problèmes macroéconomiques et structurels à moyen et long terme. Dans son résumé, Kostas Karamanlis, le Premier ministre grec, a déclaré que les ministres s'étaient félicités des résultats, projets et résolutions du Conseil de l'OCDE énumérés ci-après :

- i) le Cadre d'action pour l'investissement et les Orientations à l'intention des donneurs pour l'utilisation de l'aide publique au développement en vue de promouvoir l'investissement privé, qui forment ensemble l'Initiative de l'OCDE pour un investissement au service du développement (lancée après la RCM de 2003) ;
- ii) l'étude de l'OCDE sur les actifs immatériels et la création de valeur ainsi que l'étude de suivi proposée pour mieux comprendre le rôle moteur de ces actifs pour l'innovation et la création de valeur, notamment en ce qui concerne l'organisation des entreprises et les pôles régionaux ;
- iii) la résolution du Conseil sur la nouvelle structure de gouvernance de l'OCDE ; et
- iv) la décision du Conseil en vue de la mise en place en juillet 2006 d'un mécanisme pour identifier les pays susceptibles d'adhérer à l'OCDE et ceux avec lesquels l'Organisation doit renforcer ses relations.



(De gauche à droite)
Le secrétaire d'État adjoint américain chargé des Affaires économiques et des Entreprises, Earl Anthony Wayne, et le directeur général du Trésor italien, Vittorio Grilli, lors de la réunion annuelle du Conseil des ministres de l'OCDE en mai 2006.

Le Résumé du Président comportait également plusieurs mandats ou points appelant une action :

- Économie politique des réformes structurelles : « ... il convient d'inviter l'OCDE à étudier les cas de réussite et d'échec des réformes entreprises par les différents pays. »
- Initiative de l'OCDE pour un investissement au service du développement : « Les ministres appellent l'OCDE à continuer d'œuvrer aux côtés des autorités des pays non membres et d'autres organisations intergouvernementales en vue de promouvoir l'application effective du Cadre d'action pour l'investissement. »
- Économies émergentes : « Les ministres appellent l'Organisation à soutenir ce processus et à renforcer les moyens dont elle dispose pour s'attaquer aux problèmes de portée mondiale et aux répercussions de l'émergence de nouveaux acteurs de façon complète, systématique et prospective, afin d'aider ses pays membres à récolter tous les fruits de ces évolutions et à relever les défis de la mondialisation. » ... « Au cours des discussions, le Japon propose la réalisation de nouvelles études sur les moyens de prévenir la prolifération des contrefaçons et des produits piratés. »
- Échanges commerciaux : « Les ministres demandent par ailleurs à l'OCDE d'entreprendre des travaux sur les résultats du cycle de Doha, sur leurs liens avec les réformes intérieures et sur les problèmes de l'après-Doha. »
- Gouvernance et élargissement de l'OCDE : « Les ministres saluent la décision du Conseil en vue de la mise en place en juillet 2006 d'un mécanisme pour identifier les pays susceptibles d'adhérer à l'OCDE et ceux avec lesquels l'Organisation doit renforcer ses relations et ils invitent le Secrétaire général à rendre compte des progrès accomplis lors de la prochaine RCM. » « Les ministres invitent le Secrétaire général à formuler de nouvelles idées et à se rapprocher activement des économies non membres pour faire de l'OCDE une plaque tournante permanente de dialogue sur les progrès économiques mondiaux entre les membres et les non membres et à présenter un rapport sur les progrès dans ce domaine lors de la RCM de 2007. » ■



(De gauche à droite)
Le ministre français des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, et le Premier ministre grec, Kostas Karamanlis, lors de la réunion annuelle du Conseil des ministres de l'OCDE en mai 2006.



Le Secrétariat de l'OCDE

Mars 2007

Secrétaire général

www.oecd.org/secretairegeneral

Angel Gurría

Secrétaires généraux adjoints

www.oecd.org/secretairesgenerauxadjoints

Aart Jan de Geus

Thelma Askey

Pier Carlo Padoan

Mari Amano

Cabinet du Secrétaire général

Rolf Alter

Auditeur général

www.oecd.org/auditinterne

Frederick Gazzoli

Centre pour la coopération avec les non-membres

www.oecd.org/ccnm-fr

Eric Burgeat

Direction des Affaires juridiques

www.oecd.org/juridique

Nicola Bonucci

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif

Roger Harmel

Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

www.oecd.org/prospective

Michael J. Osborne

Planification du Programme de Travail et du Budget

Anthony Rottier

Table ronde sur le développement durable

www.oecd.org/sd-roundtable

Brice Lalonde

Coopération pour le développement

www.oecd.org/cad

Richard Carey

Échanges et agriculture

www.oecd.org/tad-fr

Stefan Tangermann

Affaires économiques

www.oecd.org/eco-fr

Jean-Philippe Cotis

Éducation

www.oecd.org/edu-fr

Barbara Ischinger

Emploi, travail et affaires sociales

www.oecd.org/els-fr

John Martin

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local

www.oecd.org/cfe-fr

Sergio Arzeni

Environnement

www.oecd.org/env-fr

Lorents Lorentsen

Directeur exécutif

Anthony Hutton (*jusqu'au 31 mars 2007*)

Affaires financières et des entreprises

www.oecd.org/daf-fr

Carolyn Ervin

Centre de politique et d'administration fiscales

www.oecd.org/ctp-fr

Jeffrey Owens

Gouvernance publique et développement territorial

www.oecd.org/gov-fr

Odile Sallard

Relations extérieures et communication

www.ocde.org

Christopher W. Brooks

Science, technologie et industrie

www.oecd.org/sti-fr

Nobuo Tanaka (*jusqu'au 31 août 2007*)

Statistiques

www.oecd.org/std-fr

Enrico Giovannini

Forum pour le partenariat avec l'Afrique

www.forumpartenariatafrique.org

David Batt

Centre de développement

www.oecd.org/dev-fr

Louka Katseli

Agence internationale de l'énergie

www.iea.org

Claude Mandil

Nobuo Tanaka (*à partir du 1^{er} septembre 2007*)

Agence pour l'énergie nucléaire

www.nea.fr

Luis Echávარი

Group d'action financière

www.fatf-gafi.org

Alain Damais

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.oecd.org/sah-fr

Normand Lauzon

Conférence européenne des ministres des Transports

www.cemt.org/indexfr.htm

Jack Short

Organigramme

www.oecd.org/organigramme

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Angel Gurría

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Angel Gurría

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS
Aart Jan de Geus
Thelma Askey
Pier Carlo Padoan
Mari Amano

Cabinet du Secrétaire général
Bureau de l'Auditeur général
Centre pour la coopération avec les non-membres
Direction des affaires juridiques
Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires
Planification du programme de travail et du budget

ORGANES PARTICULIERS

Forum pour
le partenariat
avec l'Afrique

Centre de
développement

Agence
internationale
de l'énergie

Agence
pour l'énergie
nucléaire

DÉPARTEMENTS

Direction de la coopération pour le développement

Direction des échanges et de l'agriculture

Département des affaires économiques

Direction de l'éducation

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local

Direction de l'environnement

Direction exécutive

Direction des affaires financières et des entreprises

Centre de politique et d'administration fiscales

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial

Direction des relations extérieures et de la communication

Direction de la science, de la technologie et de l'industrie

Direction des statistiques

Groupe d'action financière

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Conférence européenne des ministres des Transports

Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE

Mars 2007

www.oecd.org/ambassadeurs

De gauche à droite :



Allemagne
Son Excellence M. Matei I. Hoffmann
Australie
Son Excellence Mme Véronique Ingram
Autriche
Son Excellence M. Ulrich Stacher
Belgique
Son Excellence M. Patrick van Haute



Canada
Son Excellence M. Paul-Henri Lapointe
Corée
Son Excellence M. Tae-shin Kwon
Danemark
Son Excellence M. Steffen Smidt
Espagne
Son Excellence M. Fernando Ballesteró Díaz



États-Unis
Son Excellence Mme Constance A. Morella
Finlande
Son Excellence M. Pertti Majanen
France
Son Excellence M. Xavier Darcos
Grèce
Son Excellence M. Anthony Courakis



Hongrie
Son Excellence M. Péter Gottfried
Irlande
Son Excellence M. Paul Murray
Islande
Son Excellence M. Tómas Ingi Ólrich
Italie
Son Excellence M. Bruno Cabras

*De gauche à droite :*

Japon

Son Excellence M. Shinichi Kitajima

Luxembourg

Son Excellence M. Hubert Wurth

Mexique

Son Excellence M. Agustín García López

Norvège

Son Excellence M. Harald Neple



Nouvelle-Zélande

Son Excellence Mme Sarah Dennis

Pays-Bas

Son Excellence M. Joan Boer

Pologne

Son Excellence M. Jan Woroniecki

Portugal

Son Excellence M. Eduardo Ferro Rodrigues



République slovaque

Son Excellence Mme Jana Kotova

République tchèque

Son Excellence M. Jirí Maceška

Royaume-Uni

Son Excellence M. David Lyscom

Suède

Son Excellence M. Mats Ringborg



Suisse

Son Excellence M. Eric Martin

Turquie

Son Excellence M. Ahmet Erozan

Commission européenne

Son Excellence M. Michel Vanden Abeele

— Les pays membres de l'OCDE et l'année d'adhésion

Allemagne, 1961	Italie, 1962
Australie, 1971	Japon, 1964
Autriche, 1961	Luxembourg, 1961
Belgique, 1961	Mexique, 1994
Canada, 1961	Norvège, 1961
Corée, 1996	Nouvelle-Zélande, 1973
Danemark, 1961	Pays-Bas, 1961
Espagne, 1961	Pologne, 1996
États-Unis, 1961	Portugal, 1961
Finlande, 1969	Rép. slovaque, 2000
France, 1961	Rép. tchèque, 1995
Grèce, 1961	Royaume-Uni, 1961
Hongrie, 1996	Suède, 1961
Irlande, 1961	Suisse, 1961
Islande, 1961	Turquie, 1961

OCDE Paris

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 67
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Commande en ligne : www.oecd.org/librairie

Centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin
Tél. : 49 30 288 8353
Fax : 49 30 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/deutschland

Centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia : Polanco, C.P. 11560, Mexico, D.F.
Tél. : 52 55 91 38 62 33
Fax : 52 55 52 80 04 80
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

L'OCDE DANS LE MONDE

www.oecd.org

Centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building
2-2-1 Uchisaiwaicho
Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011
Tél. : 81 3 5532 0021
Fax : 81 3 5532 0035
E-mail : tokyo.contact@oecd.org
Internet : www.oecdtokyo.org

Centre OCDE de Washington

2001 L Street, NW, Suite 650, Washington DC 20036-4922
Tél. : 1 202 785 6323
Fax : 1 202 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org